

REVUE CANADIENNE

1907

PREMIER VOLUME

Tome LII de la collection.









FERDINAND BRUNETIERE

Dessin de Napoléon Savard, d'après une photographie.

# REVUE CANADIENNE

ALPHONSE LECLAIRE  
DIRECTEUR-GERANT

43<sup>e</sup> ANNÉE

1907

PREMIER VOLUME

---

Tome LII de la collection



*Tome I*

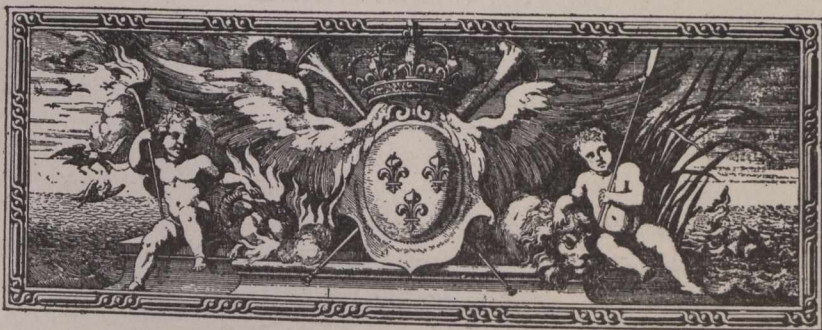
LA CIE DE PUBLICATION DE LA REVUE CANADIENNE  
Montréal, Canada.

---

F. R. DE RUDEVAL, EDITEUR  
4, Rue Antoine Dubois, 4  
Paris, France.



Enregistré conformément à l'acte du Parlement  
du Canada, en l'année mil neuf cent sept par LA  
CIE DE PUBLICATION DE LA REVUE CANADIENNE,  
au ministère de l'Agriculture.



## Sur les Idées de M. Brunetière

**J**



E n'ai pas eu l'avantage d'être l'élève ou l'ami de ce grand Français qui s'appelait Ferdinand Brunetière. Mais je fus plusieurs fois m'entretenir avec lui en particulier, et avec un intérêt presque passionné j'ai cherché à suivre toutes les manifestations de son esprit, parce qu'il s'adonnait en maître à l'histoire de la littérature française, à laquelle je consacre mes modestes efforts, et parce qu'il m'apparaissait, du moins parmi les cerveaux qui nous sont accessibles, comme le plus puissant de notre époque.

Né en Provence de parents poitevins, il tenait de sa race la fermeté du jugement et aussi la constance morale (n'oublions point que la Vendée est poitevine), le tout réchauffé par le soleil du Midi, à Toulon où il naquit et à Marseille où il étudia. N'est-il point curieux de noter que notre grande école de critique proprement *intellectuelle* est donc avant tout poitevine, M. Emile Faguet étant et demeurant Poitevin de Poitiers même?

Historien de la littérature française et penseur universel, tels sont les deux emplois que se donna M. Brunetière et dont un seul eût suffi pour remplir une vie pleine d'activité.

Les oeuvres de notre littérature l'appelèrent, l'absorbèrent de très bonne heure, et certainement il pensait comme son collègue en Sorbonne, moins illustre que lui, mais d'une trempe d'esprit assez semblable, Léon Crouslé, qui me disait au soir de sa vie : "Sommes-nous assez heureux, nous autres, d'avoir à nous occuper de littérature française !" A cette matière de son choix Ferdinand Brunetière alla de toute son ardeur, comme il allait toujours aux choses essentielles de ce monde. Il lut notre littérature d'un bout à l'autre, ce qui n'a été réalisé, à ma connaissance, parmi nos contemporains, que par deux autres critiques français (je me garderai bien de les nommer afin d'éviter les réclamations), tandis que les autres sont généralement saisis par la mort avant d'avoir pu achever ce travail préliminaire. Il continua en outre de lire jusqu'à la fin tous les livres d'érudition relatifs aux grands écrivains français et qu'il jugeait eux-mêmes importants, dans toutes les langues. Et tout en cherchant à tout connaître et à tout comprendre dans ce domaine, les cimes de la littérature, je veux dire les mouvements d'idées les plus importants, visiblement le retenaient avec prédilection : on le vit bien par le sujet des séries de cours et de conférences qu'il donna avec le plus d'éclat, *l'Evolution de la Poésie lyrique au 19<sup>e</sup> siècle*, cours professé à la Sorbonne vers 1891, — *les Epoques du Théâtre français*, conférences de l'Odéon pendant l'hiver 1891-1892, — *Pascal*, cours de la Sorbonne de 1893 (non publié), — la campagne qu'il fit en faveur de *Bossuet* dans les deux mondes, de 1897 à 1900, depuis la Salle des promotions de l'Université Laval de Montréal (1) jusqu'au Palais de la

---

(1) Personne n'oublie ici que c'est au lendemain de cette éloquente conférence sur *Bossuet orateur*, au printemps de 1897, que, dans un déjeuner, pour ainsi dire historique, qui le réunit au regretté abbé Collin, supérieur de Saint-Sulpice, et à M. Alfred Kleczkowski, alors consul général de France au Canada, fut décidée, grâce à la générosité de Saint-Sulpice, la création d'une chaire de littérature française à l'Université Laval de Montréal.



Chancellerie pontificale à Rome,—enfin sur *l'Encyclopédie du 18e siècle*, ces conférences données à Paris, au printemps de 1905, dans la Salle de la Société de Géographie, et qui furent le chant du cygne ou le dernier cri de l'aigle, au lendemain desquelles les médecins imposèrent à ce grand orateur le premier calice de l'agonie, à savoir de ne plus jamais prendre la parole en public.

Parmi tant d'illustres auteurs, il en est un qui lui plaisait manifestement par dessus tous les autres, un qu'il étudia et fit étudier, qu'il entoura, investit, pénétra avec passion et exalta partout avec un enthousiasme sans réserve et en qui il semblait se reconnaître, pour ainsi dire, et si on lui eût demandé lequel, parmi tous ces génies qu'il connaissait parfaitement, il eût voulu être, nul doute qu'il n'eût répondu sans hésitation : Bossuet.

Ce qui intéressait ce grand esprit chez nos écrivains, ce n'était point l'art, du moins dans le détail, dans sa séduction et son charme, c'était à peu près uniquement l'influence que leurs oeuvres ont exercée sur les hommes et les unes sur les autres, et, logique avec lui-même jusqu'au bout, presque jusqu'à l'absurde, il lui arriva de supprimer dans l'histoire de la littérature française Mme de Sévigné et Saint-Simon, pour la raison que les *Lettres* de la première ne furent publiées qu'en 1725 et les *Mémoires* du second qu'en 1824 (1).

Ces diverses influences il eut l'ambition de les *juger* et de les *classer*, réagissant violemment contre les deux modes de critique, agréables, paresseuses et dénuées de principes, qu'il voyait régner dans sa jeunesse, à savoir "le dilettantisme," qui met sa coquetterie à tout comprendre et à tout excuser, et "l'impressionisme," qui n'est que la collection des impressions individuelles d'un esprit plus ou moins raffiné. Son ambition était celle-même qu'il trouvait la plus belle pour quiconque s'occupe de juger les oeuvres artistiques, elle consistait à détacher, pour ainsi dire, les jugements des hommes de la personne de leurs auteurs, à découvrir à ces jugements un fondement tiré de la

---

(1) *Manuel de l'Histoire de la Littérature française*, p. v.

nature des choses ou, comme il le dit en plus d'un lieu, à "objectiver la critique."

Pour mener à bien cette oeuvre, Taine et Darwin lui inspirèrent sa méthode, son système. Taine lui apparaissait comme l'influence la plus considérable que l'on eût vue sur la critique en Europe depuis Hegel, et, sans partager toutes ses idées, il était saisi profondément par son essai d'histoire naturelle des esprits et de classification des "produits de l'esprit humain". Tout en faisant une part infiniment plus large que Taine à l'individualité au fond inexplicable de chaque écrivain, il tenta de le continuer; comme lui et par des voies un peu différentes il rêva de "souder le domaine des sciences morales à celui des sciences naturelles." Aussi, très pénétré, dès sa première jeunesse, des théories scientifiques de Darwin et de Haeckel, il tenta une application aux vieux "genres littéraires", alors un peu démodés, de l'hypothèse si féconde de l'Evolution: les genres, assimilés aux espèces animales, ont comme elles une vie, une continuité, une suite plus ou moins prospère, sujette aux progrès et aux retours en arrière ou "régressions," aux effets heureux ou malheureux de la "concurrence vitale," à la puissance ou au contraire à l'affaiblissement ou même à l'apparente disparition.

Le jeune critique commença à professer sa méthode à l'Ecole Normale supérieure, puis à la montrer au public en 1890 dans son ouvrage intitulé *l'Evolution des Genres dans l'Histoire de la Littérature*, qui ne connut jamais, malheureusement, qu'une "Introduction," qu'un "Tome Ier", exposant *l'Evolution d'un genre, de la Critique depuis la Renaissance jusqu'à nos jours*.

A toute notre littérature l'application de la méthode fut sommairement faite en 1898 dans le *Manuel de l'Histoire de la Littérature française*, et magistralement commencée, en 1904, dans *l'Histoire de la Littérature française classique (1515-1830)*, en cinq parties, dont l'auteur ne put même pas achever le tome Ier "de Marot à Montaigne, 1515-1595". L'un de ses élèves, M. Michaut, par exemple, ou M. Victor Giraud se sentira-t-il le courage d'achever cette oeuvre considérable, où M. Brunetière eût donné sa pleine mesure et de rédiger "les notes qui n'attendent, disait le maître lui-même, que le travail de la mise en oeuvre"? Quoiqu'il en soit, il écrivait dans le récent Avertissement de son Histoire:

“ Je crois, et je persiste à croire, depuis vingt-cinq ans, que de toutes les hypothèses qui peuvent communiquer à une histoire de la littérature quelque chose de l'allure, du mouvement et du caractère successif d'une histoire digne de ce nom, il n'y en a ni de plus naturelle que l'hypothèse évolutive ni de plus conforme à la réalité des faits, ni de plus abondante, chemin faisant, en conséquences qui la vérifient.” (1)

De cette méthode professée par lui durant 18 années à l'Ecole Normale il a donné encore des applications partielles dans ses nombreux articles écrits, sans discontinuer, depuis 30 ans, dans la *Revue des Deux-Mondes*, et réunis ensuite dans les sept volumes de ses *Etudes critiques sur l'Histoire de la Littérature française* : en cette dernière année 1906 il ne parut pas moins, dans la *Revue*, de sept articles littéraires signés de lui.

Bien que le grand critique n'ait pas eu le loisir de donner à sa méthode tout son développement d'ensemble, elle paraît néanmoins pouvoir être appréciée. Avouons qu'il est bien des esprits qu'elle n'a pas entièrement persuadés. L'on ne voit guère les lois générales qu'elle aurait découvertes dans “l'évolution des genres,” et il paraît bien que le temps soit venu de cesser ces applications de l'histoire naturelle à l'histoire littéraire, si du moins l'on y cherche autre chose que des analogies plus ou moins lointaines. Nous n'ignorons pas que M. Brunetière a rendu sa juste part à l'élément personnel et libre de chaque écrivain et a voulu tenir compte aussi de la variabilité des âmes de lecteurs, sur lesquelles opèrent les oeuvres d'art, mais justement la présence de ces deux facteurs libres, entre lesquels s'établit une libre consonnance qui n'est autre que le plaisir esthétique de chacun, empêche à tout jamais de soumettre tout ce qui regarde ce plaisir à un dosage réellement scientifique.

Tout ce que l'on peut faire, c'est de mesurer “les pressions” exercées par le milieu historique et qui modifient d'une façon plus ou moins superficielle la liberté personnelle de chaque écri-

---

(1) Il convient de noter aussi sa synthèse de la *Littérature européenne au 19e siècle*, dont la IIe partie traite de “L'Évolution des Genres” (parue dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er décembre 1899 et dans le volume collectif *Un Siècle*, 1900.)

vain. Mais Sainte-Beuve les avait finement indiquées. Taine les amplifia jusqu'à réduire à néant "le facteur personnel", au moins à l'époque de son livre si brillant et si faux de *La Fontaine et ses Fables*, et M. Brunetière, tout en le restituant, se contente d'indiquer en gros ces influences, préoccupé de suivre avant tout la vie du *genre* lui-même à travers les divers écrivains qui le cultivent et aussi d'établir une hiérarchie raisonnée entre ces écrivains. Souvent il a réussi dans la première partie de sa tâche, mais la poursuite de la seconde ressemble bien à la recherche de la pierre philosophale; pour quelles raisons tirées de l'esprit humain en général la musique de Beethoven est-elle supérieure à celle d'Offenbach, pour reprendre un exemple aimé de notre critique,—ou supérieure *Phèdre* à *Zaïre*? on ne peut guère qu'entrevoir les réponses: le fameux "degré de bienfaisance" des oeuvres, qu'il reprit à Taine dans sa conférence sur *L'Art et la Morale*, est une mine de discussions, et dans tous les cas, il faut se hâter d'observer qu'il est un grand nombre d'esprits à qui *Phèdre* ou la *Symphonie pastorale* ne disent exactement rien: en est-il même beaucoup à qui elles disent au juste la même chose? en est-il un seul à qui elles disent la même chose à toutes les heures? Chercher à établir de l'absolu scientifique dans de pareilles matières aussi fugitives, qui demandent tant de souplesse d'appréciation, nous paraît un noble rêve, décidément chimérique.

Au risque de passer pour un réactionnaire en littérature, nous pensons donc (et nous sommes nombreux ainsi dans l'Université de France) que, pour la juste appréciation des écrivains, la critique n'a guère avancé depuis Sainte-Beuve. Peu d'esprits, à notre avis, l'ont moins goûté et même moins compris que ne l'a fait M. Brunetière: qu'on relise seulement son discours de Boulogne en décembre 1904 ou bien cette dure définition des *Causeries du Lundi* dans la conférence de Fribourg en 1902: "ces *monographies* où l'érudition triomphe, qui n'ont d'autre objet "qu'elles mêmes, et, souvent, d'autre intérêt que celui que l'auteur y prend, pour des raisons qui nous échappent" (1). Sainte-

---

(1) *Discours de Combat*. Nouvelle série, p. 216.

Beuve du moins restituait, sans autant de tapage que ses deux illustres successeurs, la physionomie vraie des oeuvres et des hommes, et nous n'avons, je pense, rien de mieux à faire que de revenir à lui, pour le continuer avec un peu de sa finesse, si nous en possédons, avec plus de science encore et plus de force, si nous en sommes capables. J'ai d'ailleurs exposé en détail cette opinion dans un livre trop récent pour avoir besoin d'y revenir (1).

Est-ce à dire que, si son objet apparaît contestable, le vigoureux effort de M. Brunetière en histoire littéraire soit perdu? Pas le moins du monde.

Il nous a fait réfléchir d'abord sur la constitution intime des "genres", qui semblaient ne plus exister parce que le Romantisme s'était fait un jeu de leur manquer de respect en les mélangeant: nous avons vu plus clairement que chaque genre répond en réalité à un ou à plusieurs besoins de l'âme humaine, éternelle et identique à elle-même, que la somme de chacun de ses besoins est à peu près constante dans chaque époque et trouve à se satisfaire tantôt par tel genre tantôt par tel autre, suivant les circonstances et selon "la concurrence vitale" que les genres se font entre eux. Ainsi le besoin de s'épancher sur les graves questions de la destinée, c'est-à-dire le besoin *lyrique* se déverse, selon les siècles, tantôt dans les *Sermons* de Bossuet, tantôt dans les *Confessions* de Jean-Jacques Rousseau et tantôt dans les Recueils de vers de Lamartine et de Victor Hugo. Et puis l'homme avait l'esprit si essentiellement philosophique qu'il a heureusement semé toute l'histoire de la littérature française d'idées générales, de rapprochements saisissants, de vues simplifiantes, qui groupent les faits autrefois sans lien et forment des traits de lumière dans la forêt des phénomènes: ce sera par exemple cette idée, que je lui ai entendu développer en particulier, de la successive hégémonie des diverses provinces aux 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles: l'Anjou avec la Pléiade, la Normandie avec

---

(1) *Quelques Poètes*. H. Oudin, 1907. Voir l'Introduction. La Méthode biographique de critique littéraire. Les personnes qui prendraient la peine de lire ce chapitre, y reconnaîtraient sans peine le portrait de M. Brunetière.

Malherbe et Corneille, l'Île de France avec Molière et Boileau, (1),—ou encore les caractères communs à la littérature sous toutes les Régences, ou l'importance prépondérante de la volonté, supérieure même à celle du talent, dans les réformes littéraires, etc., etc. Ce serait une oeuvre utile que de dresser le catalogue ordonné de tant de vues lumineuses, pour éclairer les travailleurs et les penseurs de l'avenir: aussi bien lui-même s'en est presque chargé dans ce "rez-de-chaussée" du *Manuel de l'Histoire de la Littérature française*, où, au-dessous d'un exposé systématique de notre littérature, il a accumulé, sous forme de notes, tant d'idées et de points de vue sur chacun de nos grands auteurs. Ces demi-pages de modeste apparence, et pas même rédigées, sont, croyons-nous, l'une des parties de son oeuvre littéraire qui lui survivront le mieux.

"Egayons-nous, proclamait-il à Fribourg, de cette critique "qui donne des prix et des accessits. *Ce n'en est pas moins la seule dont nous ayons affaire.* Toute autre critique ne lui sert "que de base ou de point de départ, n'a d'objet que de nous y "acheminer. Il y faut enfin venir" (2). A d'autres, aux Sainte-Beuve et à leurs émules il abandonne dédaigneusement le soin de faire revivre les visages ou de "ressusciter" les époques, il aime mieux, lui, les caractériser, les uns et les autres, et les classer par un petit nombre de traits profonds et forts. A la peinture à fresque des Villemain ou des Guizot, à la miniature des *Causeries du Lundi* il préfère hautement la gravure à pointe sèche. Aussi, tout en dépouillant tant de livres d'érudition, ne cachait-il point son mépris pour les recherches qui n'allaient pas à quelque chose d'essentiel, c'est-à-dire à mieux connaître le fond d'un grand écrivain ou d'une influence décisive, et tout ce qui semblait affaire de curiosité pure, ou la biographie ou l'iconographie etc., sans voir le parti qu'à un moment donné la

---

(1) Ne pourrait-on pas ajouter la Champagne, ou du moins la Brie champenoise, avec La Fontaine et Racine ?

(2) *Discours de Combat*. Nouvelle série, p. 232.

critique des idées pourrait en tirer, d'un geste résolu il l'écartait, se félicitant de ce qui pouvait, comme il aimait à dire, "désencombrer" l'histoire littéraire.

Par là, en dépit des "coupes" excessives qu'il pratiqua, il nous a rendu un signalé service, le plus éminent sans doute de tous les siens dans le domaine purement intellectuel. Entre 1860 et 1890, dans le grand atelier de la France régnaient le souffle positiviste français et la mode de la science germanique: tous les travailleurs étaient enrégés de documents; les textes vus de près, suggérant de nouvelles interprétations ou, mieux encore, inédits, les faits inconnus, même infiniment petits, l'on ne courait guère qu'après un tel gibier, et, encore à la fin de cette période, l'on nous prêchait en Sorbonne de ne nous défier de rien plus que des "généralisations hâtives", c'était un jeu courant de railler la belle audace des professeurs de 1830 qui ne craignaient point de traiter en une année ou en un livre toute l'*Histoire de la Civilisation en France*, voire même en *Europe*. Il ressortait nettement de cette école de timidité qu'à aucun âge et sur nul sujet l'on n'était, pour ainsi dire, autorisé à risquer une idée générale: la philologie avait tout envahi, tout précisé et, reconnaissons-le, tout rapetissé.

Sur ces entrefaites le jeune maître de conférences de l'Ecole Normale sans bruit d'abord et bientôt avec éclat ne cherchait qu'une chose, établir de l'ordre dans les faits au moyen de l'idée, mais lui, appuyé sur une somme extraordinaire de connaissances littéraires, philologiques, philosophiques et scientifiques telles que l'on peut à peine concevoir qu'elle ait réussi à entrer et à se caser en un seul cerveau. Par toute cette préparation de bénédictin et ce perpétuel renouvellement d'universitaire, nul n'avait plus hautement conquis le droit de chercher, de trouver, de formuler ou d'essayer de formuler la loi générale, sans crainte de verser dans le vague et dans la déclamation creuse. Après s'être assimilé l'érudition de tout un siècle de recherches patientes, il tentait d'en faire en littérature la synthèse philosophique. En un mot, dans le monde qui pense il osait restaurer l'idée.

## II

A tout instant l'historien de la littérature française fut distrait de son immense tâche par la nécessité où il se croyait être, où il voyait un *devoir*, d'intervenir avec sa grande intelligence et sa haute autorité dans toutes les graves luttes d'idées. L'on ne pouvait se battre en France sur une idée essentielle (et l'on sait que depuis trente ans il n'est pas un seul de ces combats que nous nous soyons refusé) sans que M. Brunetière n'accourût avec sa plume ou sa parole, généralement avec sa parole mordante et sonore, qui, imprimée le lendemain dans la *Revue des Deux Mondes* ou plus souvent, le soir même, dans le *Journal des Débats*, puis en brochure ou en livre, continuait à alimenter indignations et enthousiasmes.

Cette noble et vaillante conduite prouvait que son âme égalait au moins son talent et qu'il était de la race, jamais éteinte, des chevaliers, j'allais dire des paladins de France, que Victor Hugo a si heureusement dépeints, au moment de chanter Roland et Eivradnus :

...On voyait le vol fuir, l'imposture hésiter,  
Blêmir la trahison et se déconcerter  
Toute puissance injuste, inhumaine, usurpée  
Devant ces magistrats sinistres de l'épée...  
Farouches ils étaient les chevaliers de Dieu (1)

Armé de l'épée moderne, Ferdinand Brunetière se fit, sans jamais compter avec son temps, avec ses forces, avec les coups à recevoir, avec sa vie même,—le magistrat auguste de l'idée. De personne l'on ne doit dire plus justement que de lui ce dont on a abusé pour certains, c'est que sa parole était *un acte*, et Lille, Toulouse, Marseille, Rome, Lyon, Genève, Amsterdam, Florence, Fribourg... sont les noms des batailles et, le plus souvent, des victoires de ce conquérant.

L'on pouvait bien ne point partager ses opinions ou même toutes

---

(1) *Légende des Siècles*, XV, *Les Chevaliers errants*.



ses opinions, résister par moments à son argumentation : il était impossible de ne point être frappé de la lumière qu'il apportait dans le débat. Elle venait principalement de sa vigoureuse manière de presser les mots, de les vider de leur contenu ou de leurs différents contenus, et de pousser à bout la paresse naturelle avec laquelle nous laissons trop souvent les termes penser, si je puis dire, pour nous sur le fond des questions. "Il n'y a pas de "querelle de mots", déclarait-il avec autorité au commencement de son discours de Toulouse, "si les mots expriment toujours des idées, si ce sont bien ces idées qu'on discute; "et s'il n'y a de discussion ou de division que sur le point de "savoir quelles sont exactement les idées que les mots représentent" (1).

L'on voit avec quelle précision il abordait la discussion : il usait de la méthode si universitaire et prudente de l'induction, mais de l'étude attentive des mots, des faits recueillis dans l'histoire ou dans l'observation contemporaine il s'élevait fermement et rapidement aux idées et aux lois.

En creusant de la sorte les notions les plus courantes et les plus discutées, en ouvrant et en vidant les mots les plus usités, il ne fit pas autre chose que de se tenir à l'étude de ce qu'on dénommait jadis "les lieux communs." Or, jamais, sur ce terrain, il n'alla chercher le moyen de piquer la curiosité, je ne dis pas dans des digressions (il n'était point capable d'en faire), mais même dans d'ingénieux développements sur les faces secondaires de la question. Il s'installait, dès l'abord, au coeur du sujet ; il y demeurerait et il l'éclairait en dedans par tous les moyens possible, ne s'en laissant distraire par rien, tout comme ses grands modèles du 17e siècle, qui ne quittaient jamais d'une ligne l'intérêt psychologique, ne s'occupant presque jamais, par exemple, de la nature extérieure parce que la nature extérieure est le secondaire, l'essentiel étant uniquement l'âme de l'homme. Ainsi bien des "lieux communs", les notions courantes de patrie,

---

(1) On sait quel est l'emploi très particulier de ces *si* (que nous appelions entre nous, et sans jeu de mots, les "si Brunetière") ils veulent dire : s'il est vrai que, puisqu'il est vrai que...

de science, de morale, de religion et quantité d'autres ont été éclairées, ce n'est pas assez dire, illuminées par lui, et c'est là sans doute de toute son oeuvre de haute morale ce qui demeurera debout le plus longtemps.

La première occasion, à ma connaissance, où il prit hardiment ce rôle de justicier, en dehors de sa campagne acharnée contre Zola, fut ce retentissant article de la *Revue des Deux Mondes*, du 1er avril 1885, où, à propos de la récente nomination de M. Emile Deschanel au Collège de France, il se plaignait hardiment, au nom du bon sens même, de l'esprit qui présidait au choix des professeurs de littérature française, aussi bien à l'Ecole Polytechnique, à l'Ecole Normale supérieure, à la Sorbonne qu'au Collège de France, et tout le monde se trouvait désigné.

Au nom du même bon sens appuyé sur la vraie science il eut bientôt à combattre pour de plus hauts objets. Ce fut d'abord cet article si juste, à mon avis, mais d'un titre si malheureux qui mit le feu à tant de poudres, le 1er janvier 1895: *Après une visite au Vatican. La faillite de la science*. Cet intitulé, trop long et pourtant incomplet dans sa seconde partie, ne manqua point de tromper, non seulement une légion de journalistes de province et de Paris, qui continuent à le citer encore à contresens, mais encore des sçavants tels que MM. Berthelot et H. Poincaré, qui n'ont pas l'air de comprendre que l'auteur parle *uniquement* de l'impuissance radicale où est la science, malgré les prétentions de certains, de fonder une morale; il s'agit donc exclusivement de la faillite "morale" de la science (1).

L'affaire Dreyfus se déchaîne, et M. Brunetière court à Marseille parler de *l'Idée de Patrie*, à Lille dénoncer *les Ennemis de l'Ame française*, et à Paris il prononce une conférence sur *la Nation et l'Armée* (1896-1899).

Contre les partisans attendris de l'art, il donne à Paris sa conférence si discutable de *l'Art et la Morale* (1898), où il pré-

---

(1) Voir la nouvelle réfutation que le critique a adressée à cette interprétation de M. Poincaré dans la conférence sur *la Solidarité* (Discours de Combat. Nouvelle série, p. 79).

tend que tout art, même le plus grand, serait entaché de sensualité.

Aux prôneurs exagérés des Anglo-Saxons il répond à Avignon, au coeur même de la vieille Gaule romaine, par sa conférence sur *le Génie latin* (1899), profitant, pour ainsi dire, de tous les mouvements d'opinion pour rappeler par des raisons nouvelles ou par des raisons anciennes exprimées d'une manière très moderne, les éternels principes sur lesquels a toujours reposé toute société.

A Toulouse en 1900, il confond les tenants de la morale nouvelle de *la Solidarité* et à Lille, en 1903, les tentatives dirigées contre la liberté de l'enseignement,—par sa conférence sur *la Question du Droit de l'Enfant*. La même année il met un magistral parafe au bel ouvrage en six volumes, publié par le P. Piolet et ses collaborateurs sur *Les Missions catholiques française au XIXe siècle* (1).

Faut-il rappeler le coup de massue qu'il asséna sur *le Pacifisme* dans la *Revue des Deux-Mondes* pendant l'été de 1905, les sincères conseils qu'il crut devoir donner, il y a un an, en vue d'un essai loyal de la Loi de Séparation et auxquels il a noblement renoncé d'ailleurs, aussitôt que le Pape se fut prononcé?

De même qu'en critique littéraire, M. Brunetière réagit contre l'impressionisme, en fait d'idées sociales tous ses efforts convergents s'exercèrent contre *l'individualisme*, qui est en effet le grand mal moderne, osons le dire, le grand mal français, l'individualisme, engendreur de talents, mais aussi de discordes intérieures parce qu'il donne tout pouvoir de se produire au premier caprice individuel, qui peut ruiner par un ferment d'anarchie l'harmonie générale de la cité.

\* \* \*

A travers sa recherche ardente de la vérité, le penseur s'aperçut peu à peu que la plus solide citadelle contre l'individualisme n'était autre que le catholicisme, le catholicisme qui combat par des-

---

(1) Paris, Armand Colin. Un exemplaire de cette collection se trouve dans la Bibliothèque d'étude de l'Université Laval de Montréal.

sus tout "le sens propre" et qui donne en même temps sur les grandes questions de la destinée des solutions claires dans la mesure où elles le peuvent être. C'est donc surtout, semble-t-il, par la solidité sociale que présente la doctrine de l'Eglise et aussi par la certitude métaphysique qu'elle offre, que le positiviste fut amené au catholicisme intégral, pour ne pas compter les influences personnelles de Bossuet et de Léon XIII : dans le même temps M. François Coppée était poussé au même bercail par les besoins de son coeur, M. Huysmans par les aspirations de son imagination, ce qui prouve qu'il y a bien des voies diverses pour entrer ou pour rentrer dans la Maison du Père.

L'entrée qu'y fit peu à peu et dans une sincérité absolue un pareil philosophe, au courant, comme personne sans doute de toutes les sciences actuelles, est un événement de première importance dans l'histoire de la pensée moderne. Personne ne pourra plus, dès longtemps, affirmer sérieusement l'antinomie de la science et de la foi à des générations qui auront vu le plus grand savant moderne ne jamais quitter l'Eglise catholique et le plus grand critique moderne y rentrer : la fidélité d'un Pasteur et la conversion d'un Brunetière. Cette double démonstration en vaut d'autres, et nul pays n'oubliera sans doute que c'est la France qui l'a donnée au monde.

Le retour de M. Brunetière, que faisait prévoir le fameux article *Après une visite au Vatican*, fut annoncé par lui comme prochain dans une simple allocution prononcée à un punch de la Jeunesse catholique, à Besançon, au mois de février 1898, et la nouvelle en produisit une émotion universelle dont nous nous souvenons. Au mois de novembre de la même année, dans la même ville, il annonçait un pas de plus à la fin de son beau discours sur le *Besoin de croire*, puis il exposait successivement à Lille en 1900 les *Raisons actuelles de croire*, en 1901 à Lyon les *Motifs d'espérer* et à Genève l'*Oeuvre de Calvin*, à Florence en 1902 le *Progrès religieux dans le catholicisme*, à Amsterdam en 1904 *Les Difficultés de croire*, qu'il tentait de résoudre, et la même année encore il soutenait une polémique courtoise dans le journal la *Petite République*, avec un socialiste de renom, M. George Renard, sur la question de savoir si "un catholique

peut être socialiste". Il en ressortait une fois de plus l'incapacité radicale où se trouvent nombre de libres-penseurs, même intelligents par ailleurs, de comprendre la liberté intellectuelle dont jouissent les catholiques, qui croupiraient, à les entendre, dans la servilité de l'esprit, ne pouvant pas concevoir une seule pensée sans voir devant eux se dresser l'infailibilité pontificale (1).

Projeter de puissantes lumières sur bien des faces du problème religieux ne suffit point à M. Brunetière. De même qu'il avait entrepris d'appliquer sa méthode littéraire à toute une Histoire de la Littérature française, il entreprit aussi de donner, dans une oeuvre d'ensemble, une défense moderne du catholicisme, il tenta en un mot une Apologétique. Taine lui avait servi pour sa méthode littéraire. Il voulut utiliser Auguste Comte pour sa méthode religieuse. Il n'a pu, hélas! terminer cette seconde oeuvre, pas plus que la première. Il les menait toutes les deux de front, et son corps frêle, déjà épuisé par tant de travaux et surtout par la pensée constante et intense, ne put pas résister à l'usure amenée par ces deux gigantesques entreprises. La flamboyante épée moderne usa son trop grêle fourreau.

Un seul volume a paru de son Apologétique, *Sur les Chemins de la Croissance*, et il est fort à craindre que, là du moins, personne n'ait la force de terminer l'oeuvre. N'est-ce point le cas de lui appliquer plus justement encore les beaux vers de Virgile qu'il citait à Fribourg, en parlant de Taine :

....Pendent opera interrupta, minaeque  
Murorum ingentes..... (2)

et comment s'appelle donc cette jalouse et tragique fatalité qui vient frapper en plein travail les grands esprits qui s'appliquent au plus haut objet et au plus utile de tous, la défense rationnelle de la vérité religieuse, et qui étouffe si cruellement, à 250 ans de distance, Etienne Pascal et Ferdinand Brunetière?

(1) *Petite République* des 27 mars, 3 et 10 avril 1904.

(2) "Les oeuvres interrompues sont suspendues, ainsi que d'immenses menaces de murs". — *Discours de Combat*. Nouvelle série, p. 240.

Quelle est la valeur propre de cette nouvelle méthode d'apologétique que son auteur proposait avec confiance, mais sans y attacher d'ailleurs le moindre amour propre? et Auguste Comte bien pris peut-il servir à défendre utilement la religion catholique? Je n'oserai pas me prononcer sur un aussi délicat sujet, me contentant d'avouer que peut-être le père du positivisme a été trop attiré à lui par son nouvel interprète comme il semble ressortir de la discussion qu'a soutenue sur ce point avec M. Brunetière un des hommes les plus compétents chez nous sur Auguste Comte, à savoir M. Faguet, dans sa *Revue latine* de 1905. Nous sommes donc amenés à faire de sérieuses réserves sur les deux entreprises d'ensemble que le maître n'a pu terminer, et à regretter que Taine et Comte aient exercé autant d'action sur son esprit. Mais ici encore, soit dans les *Chemins de la Croissance*, soit dans les conférences touchant à des sujets religieux, que d'idées et d'arguments ont été établis par lui comme des lumières qui restent, comme des phares qui éclaireront longtemps le chemin des âmes qui cherchent sincèrement à se mettre "en route" ou à progresser! et combien ces deux séries de *Discours de combat*, dont le titre va bien avec la nature de l'orateur et les circonstances où ils furent prononcés, s'appelleraient plus justement, de par leurs effets, *Discours de Lumière!*

Parmi ces développements lumineux, nous en citerons quelques-uns au hasard: celui du caractère foncièrement religieux que nous avons en France, si bien que, lorsque nous sortons de la religion du catholicisme, c'est pour adopter celle de la Révolution ou de la Solidarité ou de la Pitié, etc., (conférence sur *le Besoin de croire*), le tremblement instinctif que nous cause le nom de l'Etat, qui, en réalité, n'est qu'une part de nous (*Droit de l'Enfant*), la plaisante crédulité où nous sommes vis-à-vis des résultats de l'exégèse, quels qu'ils soient, tandis que nous aimons à railler en général les contradictions et les erreurs de la critique,—l'importance extrême de la doctrine de la Providence qui est comme l'ouvrage avancé du christianisme et "la condition même de l'intelligibilité de l'histoire, (*Difficultés de croire*), "l'aristocratisation" faite de la religion par *l'Œuvre de Calvin*, l'impossibilité de séparer l'affirmation du surnaturel de l'affirmation de l'existence du vrai Dieu (*Solidarité*), l'iden-

tité de l'intérêt du catholicisme et de l'intérêt de la France, qui lui inspirait au "punch" de Besançon, ces belles paroles qui sont tout un programme de vie :

"Partout où j'ai passé, j'ai pu constater que le catholicisme, c'était la France et la France c'était le catholicisme. Je l'avais souvent entendu dire, et j'étais assez disposé à le croire ; je l'ai vu, j'en suis convaincu maintenant, et je voudrais sans aucun esprit de parti et dans le seul intérêt de la grandeur du nom français, que tout Français en fût convaincu... Je dis bien, Messieurs, dans le seul intérêt de la grandeur du nom français et de la puissance de la patrie.

"Tel est aujourd'hui l'état du monde civilisé qu'un Français ne saurait rien faire contre le catholicisme qu'il ne le fasse au détriment de la grandeur de la France, pour le plus grand avantage de quelque puissance ennemie, et réciproquement dans le monde entier, que ce soit en Chine ou au Canada, tout ce que l'on fait dans l'intérêt du catholicisme, on le fait ou du moins on l'a fait jusqu'ici dans l'intérêt de la France elle-même. Pour moi, cette seule raison suffirait à m'encourager dans la résolution que j'ai prise et dans laquelle je persévérerai." (1).

Préoccupé avant tout, comme tous les penseurs et toutes les âmes généreuses de notre temps, par la *question sociale*, il vit très justement selon nous que la question sociale était au fond une question morale, qu'il ne peut y avoir de morale assurée sans religion et que la seule vraie religion est le catholicisme, et, tenant ainsi les deux bouts de la chaîne, il trouva dans son adhésion intégrale à l'Eglise une satisfaction à sa double foi démocratique et religieuse, sans compter sa foi patriotique. C'est ce qu'il déclarait nettement, moins d'un an avant sa mort, dans une lettre adressée à un adversaire :

"Pourquoi voulez-vous que je sois un "adversaire de la République?" Catholique, et même si vous voulez, clérical, je le suis, et je m'honore de l'être, mais ma devise est celle d'un

---

(1) Supplément de *La Croix* du 20 février 1898.

“pape qui disait: *Siate buoni Cristiani e sarete ottimi democratici*. “Soyez de bons chrétiens et vous serez d'excellents démocrates.”

“Il y a maintenant trente ans que j'écris ou que je parle: il y en a bien vingt (car il nous faut toujours quelque temps avant de nous connaître), que je n'ai pas varié sur ce point. Et libre à chacun de croire que je me trompe, mais ma prétention ou mon ambition, en travaillant à défendre l'idée religieuse, est de travailler à défendre, à développer et à propager l'idée démocratique. Je connais bien des “républicains” qui n'en pourraient pas dire autant. Vous me pardonnerez, Monsieur, puisque vous me l'offriez, d'avoir saisi l'occasion de préciser ce point et avec les remerciements d'un adversaire, vous voudrez bien agréer l'expression de toute sa considération (1).”

Il est probable que M. Brunetière sera lu longtemps encore. Il le sera par beaucoup moins de personnes qu'il ne le mériterait,—à cause de son style, si personnel, mais si tourmenté, qui n'est guère lisible que pour quiconque l'a ouï parler au moins une fois et l'entend alors lancer lui-même ses phrases compliquées avec tant de force dans la voix, d'art dans les intonations et de passion dans les gestes.

Peut-être se trouveront-ils rapidement caducs dans leurs ébauches ses deux *systèmes* proprement dits, littéraire et religieux. Mais ce sera le cas de vérifier avec lui une loi qu'il aimait à invoquer pour Taine et pour Comte par exemple et sous une forme familière, quand il disait: “D'un système il n'y a jamais que les morceaux qui soient bons” (2). Qu'est-ce à dire sinon que les plus grands esprits cèdent tour à tour à la sublime tentation d'enfermer toute la connaissance humaine ou tout une partie de cette connaissance dans un ensemble harmonieux et bien lié, et qu'ils échouent les uns après les autres à s'imposer à la conviction de leurs contemporains ou de leurs successeurs? Mais si l'ensemble est inacceptable, les détails valent, et souvent beaucoup; le monument est fautif mais il est

(1) Lettre adressée au *Rappel* publiée dans *Les Débats* du 17 décembre 1905

(2) Discours de Combat, v<sup>e</sup> série, p. 332.



fait de pierres dont quelques-unes, douées d'une solidité et d'une beauté admirables, même après l'éroulement de l'édifice ou avant son achèvement, aident nombre de passants à construire en eux-même le modeste édifice intérieur qui leur est nécessaire.

En traversant l'immense chantier laissé par le grand architecte que fut Ferdinand Brunetière, bien des esprits de chercheurs, bien des âmes de penseurs, durant longtemps seront frappés du choix génial fait par cette puissante main dans l'encombrement des documents du 19e siècle, et ils trouveront tous d'utiles matériaux à leur service, tous ceux surtout qui s'intéressent à la littérature française dans ses quatre derniers siècles et tous ceux, bien plus nombreux encore, qui ont le sincère désir de se faire une foi religieuse ou de confirmer la leur.

*Louis Arnould,*  
*de l'Université de Poitiers et de*  
*l'Université Laval de Montréal.*



## En Terre Sainte

---

### II. — LE CHEMIN D'EMMAÛS (*Une page d'Évangile*).

Oh ! ce chemin de Jérusalem à Emmaüs ! Tout autant que celui de Damas il est devenu un symbole, qui ne cesse de hanter l'imagination de ceux que torture l'énigme de la vie ! Chemin de désolation et de tristesse ; mais aussi chemin de lumière et de réconfort intime, a-t-il été parcouru assez souvent par les artistes, les poètes et les mystiques ! (1). Ah ! ceux-ci ne se sont pas préoccupés de savoir s'il était de soixante ou de cent quatre-vingts stades, s'il conduisait vers Nicopolis ou Abougoch ! Ils se sont figuré une route sortant de la ville déicide ; sur cette route ils ont vu deux hommes accablés par le découragement, l'ennui et la tristesse ; à côté d'eux ils ont aperçu tout à coup un compagnon mystérieux qui les a interrogés sur les causes de leur désespérance, qui leur a expliqué le mystère des souffrances du Christ, et qui par la fraction du pain s'est révélé à eux comme le Messie ressuscité. Cette route, théâtre de désolation ; cette hôtellerie, témoin d'une conversation réconfortante ; cette man-

---

(1) La scène évangélique d'Emmaüs a tenté aussi bien la plume des poètes que le pinceau des artistes. Raphaël, le Titien, Paul Veronèse, Rembrandt ont traité ce sujet, qui répond si parfaitement au besoin de lumière qui nous torture sur l'énigme du monde. Les modernes, grâce à l'affaiblissement de leur foi, ont laissé de côté le moment où Jésus bénit et rompit le pain pour peindre de préférence le Christ disparaissant, comme un fantôme léger, mais en laissant derrière lui un vague sillon de lumière, au milieu d'une atmosphère de brume. Un d'entre eux, Lhermitte, a représenté deux ouvriers en costume de travail moderne. Le tableau était de nature à plaire à nos démocrates. Mais n'était-ce pas faire sortir de son cadre tout surnaturel la belle scène d'Emmaüs pour l'abaisser au niveau d'une sorte d'apologie en faveur d'une classe de la société. Ni les pèlerins d'Emmaüs ni leur céleste compagnon n'avaient de ces préoccupations-là, quoiqu'il soit certain pourtant que l'Évangile contienne le germe de tout progrès démocratique et social !

ducation du pain devenue soudain source de lumière, voilà ce qui a séduit et séduira sans doute éternellement non pas seulement les fidèles disciples de Jésus, mais peut-être davantage encore les malheureux incroyants, qui ne sont pas devenus des impies haineux et militants; qui n'ont pu, au contraire, remplacer par rien la foi de leur enfance; qui ne sentant, comme ce pauvre Aicard, que la nuit dans leur esprit et leur coeur, ne se sont pas dérobés au charme du *doux spectre voilé*,

Luisant ineffablement dans l'ombre intérieure

de leur âme enténébrée par le doute et ravagée par la tristesse.

A la suite des milliers de contemplatifs, qui nous ont précédés sur cette route idéale d'Emmaüs, arrêtons là, à notre tour, nos pas et notre esprit! Nous aussi, contemplons, savourons, instruisons-nous. Ah! les pauvres disciples, Cléophas et Simon, qui cheminent vers Amouas, comme leur horizon est noir en dépit du beau soleil de midi irradiant la campagne! Qu'elle est accablante l'angoisse qui serre leur coeur! Qu'ils ont de peine à se faire à leur immense déception! Quel soulagement pour eux d'être sortis de Jérusalem! Elle est là derrière eux la superbe cité des Juifs! Elle étale dans cette fraîche lumière du mois de Nisan ses dômes, ses coupoles, ses flèches et l'or étincelant de son Temple. Mais ils n'ont pas la force de se retourner pour admirer un tel panorama. Leurs yeux risqueraient de tomber sur le Golgotha! Et cette cime maudite a été le théâtre d'un drame si inattendu! Contre ce roc sont venues se briser tant d'espérances! Oh! oui, avec bien d'autres, Simon et Cléophas avaient fait un beau rêve, le jour où ils s'étaient laissés entraîner à la suite du Galiléen! Ils n'ignoraient pas, il est vrai, que Jésus sortait du bourg méprisé de Nazareth, qu'il n'était que le fils d'un charpentier. Mais on le disait de noble race, de la famille même de David! Et puis il était si puissant en parole et en oeuvres! Une telle bonté rayonnait de sa face divinement belle! Son verbe était si éclairant, si consolant, si fortifiant! Il avait pour les pauvres, les petits, les pécheurs et les pécheresses des privautés si attachantes, des tendresses si nouvelles! Non, non! jamais homme n'avait parlé comme cet homme!

Encore moins jamais homme n'avait agi comme lui! Maintes fois, d'après les récits de ses partisans de Galilée, il avait, sur le Lac de Genesareth, commandé aux vents et aux flots, et les vents avaient soudain suspendu leur souffle, et les vagues s'étaient rendormies dans le calme! Eux-mêmes ne l'avaient-ils pas vu cent fois ouvrir les yeux aux aveugles, l'ouïe aux sourds, rendre la vigueur aux membres inertes des paralytiques. N'avaient-ils pas été présents à cette scène inouïe et toute récente qui s'était déroulée à Béthanie? Oui, mêlés à la foule, ils avaient accompagné le Maître au bord de ce sépulcre où Lazare était en train de pourrir depuis quatre jours! Ils avaient vu Jésus, l'ami de Marie et de Marthe, fondre en larmes à la pensée que leur frère n'était plus; puis se dresser d'une hauteur surhumaine au-dessus de la multitude; élever ses regards vers le ciel, et demander à Dieu, son Père, d'être glorifié aux yeux de tout le peuple! Ils avaient entendu ensuite son appel vibrant au mort: Lazare viens dehors! Et Lazare était sorti enveloppé de ses bandelettes; et Jésus, le prenant par la main, l'avait rendu à Marthe et Marie! Et ce prodige, ils l'avaient contemplé de leurs yeux! Et des milliers de Juifs l'avaient vu comme eux! Quel personnage merveilleux ne devait pas être un pareil thaumaturge? Et de lui que n'était-il pas permis d'attendre! Ah! le Messie, promis sur le berceau du monde, appelé pendant deux mille ans par les soupirs des justes et des prophètes d'Israël; le libérateur qui devait faire repasser la mer aux légions de Rome et remplacer à la tour Antonia le persécuteur Ponce Pilate; le roi qui allait relever le trône de David et lui assurer la pérennité annoncée par les Voyants: le lion de Juda, dont un frémissement de crinière allait faire trembler les nations les plus lointaines; le triomphateur, qui, après des guerres heureuses contre tous les ennemis de Jéhovah, devait remonter vers Sion en entraînant attachés à son char de victoire tous les Souverains de la Gentilité domptée et soumise; oui, Cléophas et Simon avaient bien cru un instant que ce serait lui le beau et suave Galiléen, auquel ni la mer ni les infirmités, ni la mort même n'opposaient de résistance! Et la réalisation de leur rêve, combien ils l'avaient crue proche, hier encore, alors que Jésus, tout illuminé de

l'aurole de la résurrection de Lazare, s'était décidé à faire son entrée à Jérusalem ; alors qu'au-devant du Maître, quittant Béthanie et monté sur un ânon, la masse des pèlerins campés sur le Mont des Oliviers s'était précipitée, comme mûe par un mystérieux ressort ; alors qu'elle avait semé sa route de branches d'oliviers et de figuiers, qu'elle lui avait fait cortège en agitant des palmes dans les mains et en chantant : " Salut ! hosanna ! Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur ! Hosanna au fils de David ! " alors que dans Jérusalem et jusque dans le temple l'enthousiasme s'était propagé ; alors que par la bouche des enfants eux-mêmes avait été proclamée la gloire du descendant de David ! Oui, certes ! Ce jour-là avait bien semblé aux deux promeneurs d'Emmaüs l'aube de l'ère messianique et de la restauration du trône national !

[Mais que le revirement avait été subit, et combien prompte la désillusion !

Caïphe et les Pharisiens, que le Nazaréen avait si souvent flagellés du titre de sépulcres blanchis, avaient-ils eu une revanche assez éclatante ! avaient-ils assez humilié leur adversaire ! avaient-ils assez diffamé ! l'avaient-ils assez torturé ! avaient-ils assez savouré leur vengeance en le suivant dans les rues, condamné à mort comme blasphémateur, vêtu de la robe blanche, comme un simple d'esprit, mis au-dessous d'un Barabbas par le Procureur romain, chargé du bois infâme de son gibet, cloué enfin sur la potence entre deux larrons ! Et Celui, qui avait appelé Lazare de la pourriture du tombeau, n'était pas descendu de la Croix ! Il était resté là-haut, entre les deux bras de sa potence, en dépit des quolibets et des insultes de ses bourreaux ; il avait expiré là-haut exsangue, brûlé par la soif, n'étant qu'une plaie des pieds à la tête, se plaignant d'être abandonné par son Père Céleste lui-même ! Quelle fin déconcertante ! Simon et Cléophas devaient en convenir, la brutalité du fait s'imposait : celui en qui ils avaient cru un moment voir le Messie, le libérateur, le Fils de David et le restaurateur de son trône, celui-là avait péri par un supplice inconnu en Israël, réservé aux étrangers et au plus vil des esclaves ! Il n'était qu'un supplicié de la justice humaine ! Et un supplicié déshonoré jusque dans ses restes mortels !



Cléophas et Simon en étaient là de leurs réflexions, quand un  
jeune et bel étranger les joignit.

Dessin de Napoléon Savard, d'après un tableau de Bernard Plockhorst

Pourtant nos deux voyageurs n'avaient pas le courage de maudire le jour où ils s'étaient laissé séduire par le magnétisme surhumain du Thaumaturge! Malgré l'amertume déchirante de la désillusion, ils aimaient à se rappeler la sérénité de son visage, la beauté de ses traits, la suavité de ses paroles! Quelque chose leur disait qu'il avait été victime d'une conjuration ignoble, d'une injustice colossale! Pilate, à la foule délirante, qui demandait son crucifiement, n'avait-il pas répondu par cinq fois qu'il ne trouvait aucune cause de mort en cet homme! Non, non! ils ne se résoudront jamais, quoiqu'en ait dit Caïphe, à ne voir en lui qu'un Imposteur ou un Blasphémateur. Ils lui dresseront un autel dans le sanctuaire le plus intime de leur coeur! Là ils vénéreront sa mémoire comme celle d'un homme bienfaisant et dévoué pour son peuple. Qui sait même?... des femmes ont été à son tombeau au matin de ce troisième jour, elles l'ont trouvé vide, dit-on. Des anges leur auraient même annoncé que Lui était vivant! Mais la nouvelle était trop belle pour que les deux voyageurs y ajoutassent foi. Trop de joie eut succédé à trop de tristesse! Et puis la rumeur était répandue par des femmes seules!

Cléophas et Simon en étaient là de leurs réflexions, quand un jeune et bel étranger les joignit et leur demanda de quoi ils s'entretenaient. De quoi ils s'entretenaient! La belle question! Y avait-il deux sujets de conversation dans Jérusalem depuis trois jours? Mais de ce qui était arrivé au sujet de Jésus de Nazareth, de cet homme, de ce prophète puissant en oeuvres et en parole devant Dieu et devant tout le peuple. Ils ne comprenaient pas que quelqu'un autour de Jérusalem put ignorer comment les princes des prêtres et les magistrats l'avaient livré pour être condamné à mort, et comment ils l'avaient crucifié. Nos deux pèlerins avouent d'ailleurs qu'ils avaient espéré en lui comme en celui qui devait relever Israël! Mais, voilà trois jours que tout cela s'est passé! Trois jours, c'est court. Hélas! quand il s'agit de mort, que c'est long, quel terrible écueil à toute espérance! Trois jours cependant, Cléophas et Simon ont un vague souvenir que c'était le terme donné par Jésus pour sa demeure au sépulcre! Ils veulent bien mentionner à leur nouveau compagnon de route les rumeurs que des femmes ont mises en cir-

culation sur des apparitions d'anges, sur la disparition du cadavre du tombeau... Seulement peut-on croire à de si étranges récits? Peuvent-ils être autre chose que des imaginations de femmes plus ou moins hallucinées par leur coeur!...

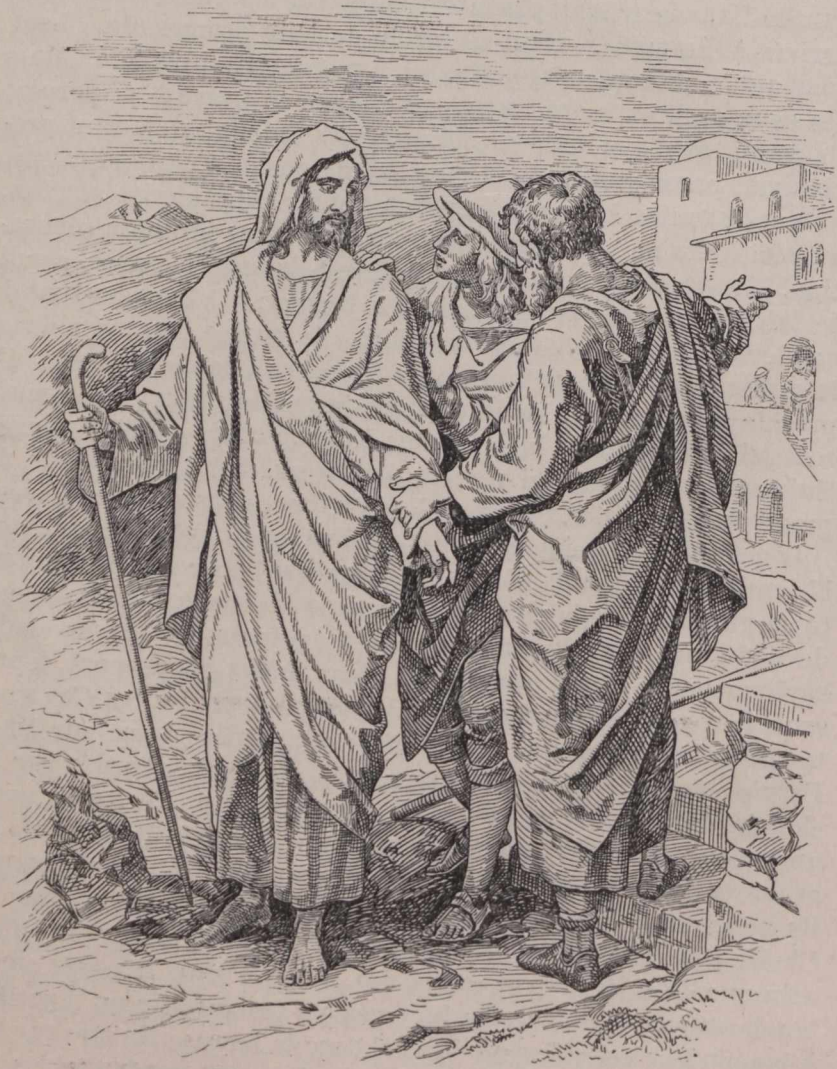
C'est toute la créance que la prophétie claire et répétée de Jésus sur sa résurrection a laissée dans l'âme de disciples qui continuent à l'aimer; les humiliations du Calvaire ont été trop fortes pour de débiles coeurs d'hommes; elles ont étouffé tout rayon d'espoir sous leurs épouvantables ténèbres! Devant ces âmes hésitantes et serrées par la peur de passer pour trop crédules, le mystérieux voyageur ne peut plus longtemps se contenir! Il a suffisamment questionné! A son tour de parler et d'instruire! Malgré la pitié qu'il éprouve, il ne peut retenir un reproche! "O hommes lents à croire ce que les *Prophètes ont annoncé!* Comment! vous refusez de croire que Jésus de Nazareth soit le Messie et le Restaurateur du trône de David, parce qu'il a souffert, parce qu'il a été crucifié, et qu'il a été mis au tombeau! Mais, pauvres aveugles volontaires, ouvrez donc vos écritures, n'y lisez-vous pas que le Messie serait *un homme de douleurs et savant en infirmités, qu'il serait blessé, broyé pour les iniquités de son peuple, qu'il en serait réduit à n'avoir plus apparence humaine, à n'être qu'un ver de terre et l'abjection de ses semblables; qu'il foulerait lui seul le pressoir, qu'il en sortirait avec un vêtement tout rouge, rouge de son sang; qu'il serait estimé comme un lépreux humilié et frappé par Dieu, qu'il serait conduit à la boucherie comme un agneau qui n'ouvre pas la bouche pour se plaindre!*

Comment des oracles si clairs avaient-ils fui de l'esprit des deux disciples? Sans doute d'autres annonçaient non moins clairement que le Messie rendrait au trône de David son ancienne splendeur, qu'il ferait de Sion sa Capitale, et qu'il y mènerait domptées toutes les nations. Mais que conclure de ces apparentes contradictions dans le texte inspiré sinon qu'il fallait que le Christ souffrit, et qu'ainsi il entra dans sa gloire; sinon qu'il allait donner la souffrance et les opprobes pour base à son royaume immortel; en un mot qu'il devait expirer pour ressusciter et ne plus mourir. Ainsi parlait le noble étranger; et de son langage s'échappait une vraie traînée de



lumière qui allait illuminer l'esprit des deux pèlerins et embraser leur cœur d'une chaleur infiniment apaisante! Cependant le dialogue n'avait pas interrompu leur marche et les voici arrivés à Emmaüs. C'est le terme de leur promenade. Leur compagnon de route s'apprête, lui, à poursuivre plus loin. Mais ses deux auditeurs ont trouvé un charme si suave à sa parole; ils en ont reçu une telle consolation; ils l'aiment déjà tant précisément parce qu'il les a si bien entretenus de Celui qui faisait l'objet de toutes leurs pensées et de toutes leurs inquiétudes! Non, en vérité, ils ne peuvent se résoudre à une si prompte séparation. Restez donc avec nous, lui disent-ils avec instance, car il se fait tard et le jour commence à baisser. O bonheur! voilà que le voyageur se rend à leur prière. Il entre à leur suite dans la petite auberge de la bourgade: il se met à table avec eux. Il préside le repas sur l'invitation gracieuse du maître de la maison qui a reconnu en lui un noble Rabbi, et lui a cédé sa place. Suivant le rôle qui lui revient, en sa qualité de président, il prend du pain, il le rompt et le distribue à ses deux convives.

O merveille! à peine ceux-ci l'ont-ils mangé qu'un éclair semble embraser l'humble hôtellerie. Quelque chose comme un fantôme glorieux, les bénissant d'un geste divinement doux, passe devant leurs regards éblouis. C'est un instant d'extase et de ravissement! Mais lorsque les deux hôtes reprennent leurs sens, leur compagnon n'est plus là. Seulement les écailles sont tombées de leurs yeux. La clarté est complète dans leur âme. Ils n'en doutent plus. L'étranger qui les avait abordés sur le chemin d'Emmaüs et leur avait interprété les Ecritures avec une science si convaincante, c'était Lui, Jésus de Nazareth. Il avait réalisé sa prédiction; il était ressuscité! Ah! maintenant ils comprennent et ils croient; ils croient qu'il fallait que le Christ souffrit, qu'il fut humilié, qu'il fut élevé sur un gibet afin que de là il attirât tout à lui, afin qu'ainsi il payât surabondamment la rançon des hommes ses frères; afin qu'il scellât à jamais la réconciliation du Ciel avec la terre; afin que sur les ruines de l'iniquité il établît les fondements impérissables de son Eglise. Les opprobres du Calvaire cessent de leur être une pierre d'achoppement. Ils croient à la vie succédant à une mort passagère. La nuit peut venir, un jour sans crépuscule brille



Restez donc avec nous, lui disent-ils avec instance, car il se fait tard  
et le jour commence à baisser.

Dessin de Napoléon Savard, d'après un tableau de Henri Hofmann

dans leur âme réconfortée sous la parole du Maître, comme une plante épuisée qui redresse sa corolle sous la fraîcheur d'une ondée matinale. L'éclat de la Résurrection irradie leurs coeurs. Leur foi si languissante tout-à-l'heure a repris toute sa vigueur; leur espérance presque morte a revécu. Elle est d'autant plus sûre qu'elle a pour base l'indéniable victoire du Christ sur le monde, le mal et la mort, et l'irréremédiable défaite de ses ennemis.

Les colonnes du firmament peuvent s'ébranler, les étoiles et les soleils peuvent s'éteindre, rien, rien n'éclipsera la lumière que le Christ ressuscité a projetée dans l'esprit de Cléophas et Simon, tout en tendant à leurs lèvres une parcelle de pain béni et consacré par lui.

Vite les deux disciples se lèvent de table! Qu'importe l'heure avancée de la journée: ils ont hâte d'annoncer la bonne nouvelle à leurs frères qu'ils savent avoir été, comme eux, atterrés par le drame de la Croix! Ils refont à grands pas le chemin d'Emmaüs à Jérusalem. Ils revoient en esprit leur sublime compagnon de tout-à-l'heure; ils l'entendent de nouveau. Mais cette fois comme ils le comprennent! Avec quelle joie ils abordent les onze! Avec quelle conviction ils leur font part de l'explication tombée de la bouche même du Maître: Qu'il fallait que le Christ souffrit, et qu'ainsi il entra dans sa gloire!

Cette explication de la vie du Christ devait rester à travers les âges celle de la vie de l'Eglise et de tout élu. Voyez! Jésus est remonté au Ciel en promettant aux siens de les assister d'en haut jusqu'à la consommation des siècles, en les exhortant d'avoir confiance, en leur prédisant qu'ils vaincraient le monde, comme il l'avait vaincu lui-même! Or qu'arrive-t-il? A peine les adorateurs de Jésus ont-ils commencé à se compter dans l'Empire romain, à peine forment-ils un petit troupeau qu'un épouvantable orage éclate sur leurs têtes. Tout l'appareil de la puissance publique est braqué contre eux. On les traque comme des bêtes fauves. On délecte les regards de la plèbe du spectacle de leurs chairs déchirées par des lions et des panthères. On éclaire de la lueur de leurs cadavres enflammés les jardins d'un histrion couronné. Après Néron voici Domitien, après Domitien Trajan; après Trajan Dioclétien! Mais c'est l'ex-



O merveille ! à peine ceux-ci l'ont-ils mangé qu'un éclair  
semble embraser l'humble hôtellerie.  
Dessin de Napoléon Savard, d'après un tableau de Rembrandt.

termination à outrance ! Et pourtant, tandis qu'on est moulu, comme du froment, sous la dent des bêtes féroces, il faut tressaillir d'allégresse et d'espérance il faut crier, si on a la foi, que le Christ règne, qu'il commande, qu'il triomphe. Quel étrange règne ! Quel singulier triomphe ! Ce Christ, qui peut tout, se plaît donc au rôle de ses témoins agonisant entre les griffes de quelque tigre ou de quelque lion ! L'odeur du sang des siens lui est donc savoureuse !

Non pas sans doute ! mais ce qui est vrai, c'est qu'il règne et triomphe mieux par la surhumaine patience de ses témoins que par l'écrasement de leurs bourreaux sous un coup de tonnerre ! Ce qui est incontestable, c'est que la véritable armée de Jésus se compose de souffrants et de mourants ; c'est que les membres écartelés, les os broyés, les chairs fondues de ses martyrs affermissent plus sûrement son Empire que ne l'auraient fait les légions de César et de Trajan ; c'est que le Christ a continué et continue à souffrir dans son Eglise pour faire entrer celle-ci dans sa gloire. Or ce qui est vrai de l'Eglise comme corps est vrai de chacun de ses membres. De chacun d'eux il est juste de dire qu'il doit souffrir pour entrer dans la gloire. Telle est la leçon que le monde a apprise sur le chemin d'Emmaüs ; telle est celle que l'histoire de dix-neuf siècles a confirmée ; telle est celle dont les chrétiens se pénètrent de plus en plus en prenant le pain eucharistique qui leur est servi à la table de nos sanctuaires.

C'est pourquoi, comme l'a si bien chanté le poète François Coppée, dussent triompher longtemps les affreux sectaires pleins de haine et d'orgueil imbécile, qui de nos jours voudraient brûler le dernier Evangile et briser le dernier Crucifix,

Il suffirait qu'un prêtre

Errant au Crépuscule, en de mornes sentiers,  
 Trouvât sur son chemin deux chrétiens, les derniers,  
 Et rompit avec eux, Jésus, le pain mystique.  
 Oh ! n'est-ce pas qu'alors, forts de ce viatique,  
 Comme ceux d'Emmaüs, dès le soleil levant,  
 Ils iraient proclamer que le Christ est vivant ?  
 N'est-ce pas que, semant la parole féconde,  
 Ils feraient de nouveau la conquête du monde  
 Et que tous, revenant au Dieu de vérité,  
 De nouveau s'écrieraient : " Il est ressuscité ! "

Quant à nous, qui ne sommes ni de ces haineux ni de ces impies, mais qui errons pèlerins souvent désolés et découragés par les ténèbres et les adversités de la vie, semblables à Cléophas et Simon sur la route d'Emmaüs,—souponsons après le divin Compagnon qui éclaira et réconforta mystérieusement les deux voyageurs. Disons-lui avec un autre poète qui n'avait pas le bonheur de croire, mais qui trouvait encore dans son cœur resté naturellement chrétien, des cris d'admirable tendresse pour Jésus :

“ Oh! puisque la nuit monte au ciel ensanglanté,  
 Reste avec nous, Seigneur, ne nous quitte plus, reste!  
 Soutiens notre chair faible, ô fantôme céleste,  
 Sur tout notre néant seule réalité !

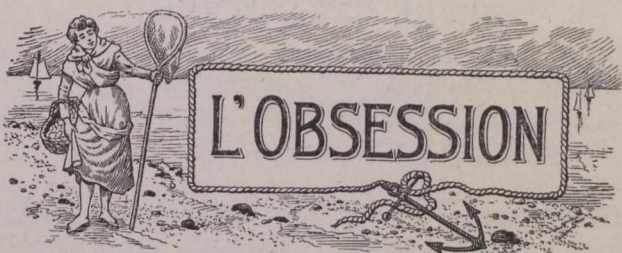
Ta force heureuse rentre en notre âme plaintive,  
 Et même les tombeaux sont clairs de tes rayons....  
 Toi par qui nous aimons, toi par qui nous voyons,  
 Reste avec nous, Seigneur, parce que l'ombre arrive!

Seigneur, nous avons soif ; Seigneur, nous avons faim ;  
 Que notre âme expirante avec toi communie !  
 A la table où s'assied la Fatigue infinie,  
 Nous te reconnaitrons, quand tu rompras le pain.

Reste avec nous, Seigneur, pour l'étape dernière :  
 De grâce, entre avec nous dans l'auberge des soirs.  
 Le Temple et ses flambeaux parfumés d'encensoirs  
 Sont moins doux que l'adieu de ta sourde lumière.

Les vallons sont comblés par l'ombre des grands monts,  
 Le siècle va finir dans une angoisse immense ;  
 Nous avons peur et froid dans la mort qui commence....  
 Reste avec nous, Seigneur, parce que nous t'aimons.”

*M. Tamisier S. J.*



En 1863, le printemps s'était annoncé d'une façon tout particulièrement pénible à Terre-neuve. Depuis février, de fréquentes tempêtes balayaient la presqu'île d'Avalon et les pêcheurs avaient déjà subi de rudes épreuves lorsque le mois d'avril, avec ses brouillards de grêle, s'affirma par une violence jusqu'alors inconnue. Le comté de Ferryland, surtout, essuya la rage des éléments; plusieurs fois la grève rocheuse se couvrit d'épaves.

Comme pour se mettre à l'unisson avec ces perturbations météorologiques, la politique étrangère avait fait naître un malaise sérieux dans l'île. On se battait, aux Etats-Unis, depuis deux ans, pour l'affranchissement des Noirs, et les bruits d'une guerre anglo-américaine, qui surexcitait déjà Terre-neuve en 1861, revenaient avec une insistance alarmante.

Le cap Race, sentinelle du continent américain, était alors le centre de communication des deux mondes. Il n'y avait pas encore de câble transatlantique pour faire revivre, à une heure d'intervalle, dans l'une des deux hémisphères, les événements qui se produisaient dans l'hémisphère opposée. Le câble de 1858 avait fonctionné deux ou trois jours à peine, et l'Amérique se trouvait séparée du reste de l'univers; les paquebots seuls lui servaient d'intermédiaire avec l'Europe. Aussi, les Terre-neuviens attendaient-ils toujours avec anxiété les courriers d'Outremer et, comme il se passait au moins vingt jours entre le départ d'une dépêche et l'arrivée de la réponse au cap Race, les conjectures allaient bon train. La neutralité de l'Angleterre faisait le sujet des craintes populaires. Les journaux de New-York et de Washington n'avaient pas encore annoncé que la Grande-Bretagne ne tolérerait plus l'armement des corsaires ou des vaisseaux de guerre belligérants dans les ports britanniques. Les pêcheurs yankees, unionnistes enragés, cherchaient

noïse à leurs compagnons de Terre-neuve pour la part qu'Albion prenait à la guerre de Sécession, et des querelles se produisaient souvent. On craignait qu'un conflit international ne couvrit l'île de sang.

Cette effervescence portait les compagnies de navigation à hâter la livraison des dépêches d'Europe; elles n'épargnaient rien et allaient même, parfois, jusqu'à l'imprudence, rasant de très près les falaises de l'Avalon. Les télégraphistes, au cap Race, recueillaient les dépêches à bord des paquebots, quand le temps le permettait; mais les jours de tempête, ce service était impossible, et le capitaine du navire plaçait les précieux documents dans une bouée métallique hermétiquement close, et la lançait à la mer. Une course folle s'ensuivait alors entre pêcheurs et agents, et l'heureux nautonnier qui rapportait la bouée aux bureaux du télégraphe dans les douze heures, recevait une prime.

A quatre milles au nord du cap se trouvait une petite anse appelée Clam Cove. C'est ici que les paquebots lâchaient généralement leur bouée-nouvelles. On se figurait difficilement un endroit plus désolé. Un paysage de rochers nus, avec, comme arrière-plan, quelques pins rachitiques. Une vingtaine de huttes construites par les pêcheurs, abandonnées aujourd'hui, brisaient seules la morne silhouette de la falaise.

Les Avalonnais, plus que les autres Terre-neuviens, s'intéressaient à la décision du gouvernement anglais, sachant que leur presque-île deviendrait la base d'importantes opérations militaires et navales en cas de guerre.

Cet état latent de craintes et d'inquiétudes attristait profondément Pierre Lirette, le cadet des pêcheurs de l'Anse. Agé de vingt ans, gaillard solide et fort comme deux, ce n'était pas le combat qui l'effrayait, mais son âme se révoltait à la pensée qu'il faudrait peut-être verser du sang pour protéger son foyer et les êtres qu'il chérissait. Qui sait? il serait sans doute obligé de quitter l'Anse pour aller à Saint-Jean, où la garnison se préparait à de sérieux événements. Ses projets d'avenir, alors, seraient détruits.

Depuis le jour de l'An, Pierre était fiancé. Il devait se marier en juin avec Marie Guitard, une fillette que le doyen des



pêcheurs, Jean Le Moyne, avait adoptée en 1856. Orpheline dès l'âge de douze ans, elle avait donné toute son affection à Pierre, son compagnon d'enfance, orphelin comme elle. Leur vie s'écoulait heureuse, et voilà que l'horizon s'assombrissait. C'est ce qui rendait Pierre si mélancolique, le matin du lundi, 27 avril. Depuis vingt-quatre heures, on attendait l'"Anglo-Saxon," de la ligne Edmonston-Allan. Ce paquebot, parti de Liverpool, devait laisser d'importants courriers au cap Race avant de mouiller en rade de Portland. La nuit avait été terrible. Des goélettes, retenues au large par la tempête et la brume, s'étaient éventrées sur des récifs. A l'Anse, des débris de carènes et de mâtures flottaient sur les vagues géantes. Des pêcheurs s'étaient noyés. Vers le jour, le vent glacé de l'ouest dissipa la brume et les pêcheurs terrifiés aperçurent le roc noir de la grève où la marée baissante laissait des cadavres.

Tous travaillaient à la sépulture des naufragés. Les vieux, Lerner, d'Aytrée, Gosney, obéissaient, avec Pierre, aux ordres de l'octogénaire Le Moyne. En haut de la falaise, dans les cabanes, les femmes préparaient le dîner ou rapiéçaient les filets.

Vers onze heures, des courants de brouillard glissèrent sur l'Anse, coupant net l'horizon, à dix pieds de la grève intérieure. Les hommes remontèrent sur la falaise, ne pouvant continuer leur rude tâche. A ce moment, un coup de sirène strident déchira l'air; un bruit mat éclata au large, et le grincement de l'acier sur le roc annonça qu'un paquebot venait de frapper les brisants. L'"Anglo-Saxon" coulait.

Il n'y eut qu'un cri à la côte: d'épouvante chez les femmes, et de pitié chez les hommes. Une clameur surgit du brouillard. Les coups de mer tombèrent durement sur la coque sonore, faisant des trombes mugissantes d'écume. Les pêcheurs, un moment surpris, recouvrèrent vite leur calme et, plus soucieux du salut des autres que de leur propre existence, ils bravèrent l'Océan. Un instant, et les barques étaient au large.

## II

L'"Anglo-Saxon," parti le 18, apportait des notes diplomatiques et des dépêches importantes. Un naufrage en pleine mer aurait probablement coûté une guerre désastreuse aux deux

continents. Après huit jours de traversée, rapide malgré les vents et les fortes vagues, il était arrivé, le dimanche, 26 avril, à une soixantaine de milles du cap Race, un peu vers le Sud. Mais, dès midi, les banquises et la brume l'avaient emprisonné dans un atoll infranchissable. La nuit se passa dans des trances mortelles. A l'aurore du lundi le temps était encore brumeux, humide, lourd comme un linceul; cependant, vers sept heures, une éclairci se produisit. Le navire avait franchi un courant de brouillard et filait maintenant à toute vapeur et toutes voiles dehors. Il fallut arrêter vers onze heures, toutefois; de nouveau la brume descendait sur la mer. Les côtes, un moment apparues dans le lointain nébuleux, s'étaient effacées. Rien ne coupait le gris sale du brouillard. Le navire avançait faiblement sous les voiles. Tout à coup la vigie signala des brisants à bâbord.

—Machine en arrière, toute vapeur, clama le capitaine Burgess. Carguez tout.

Mais il était trop tard.

Le navire craqua dans sa membrure de fer, bascula sur une vague énorme et s'abattit lourdement sur les pointes de l'écueil, avec un fracas de tonnerre. La coque était crevée sur trente pieds de longueur et l'eau s'engouffrait dans les soutes. Matelots et passagers montèrent sur le pont en désordre. Seuls les officiers restaient calmes. Les chaloupes furent mises à la mer, mais le trois premières sombrèrent avec cent victimes. Voyant que tout était perdu le capitaine fit jeter la bouée au large.

Dès le coup de sirène, les pêcheurs de l'Anse s'étaient précipités dans leurs barques. Arc-boutés sur les rames, ils parurent bientôt, Pierre, Le Moyne, d'Aytrée, Lerner, en tête. L'"Anglo-Saxon" coulait rapidement. Déjà la proue était couverte. Mais les hardis sauveteurs se multipliaient, luttèrent contre les flots et l'écueil. A eux seuls, ils sauvèrent cinquante naufragés.

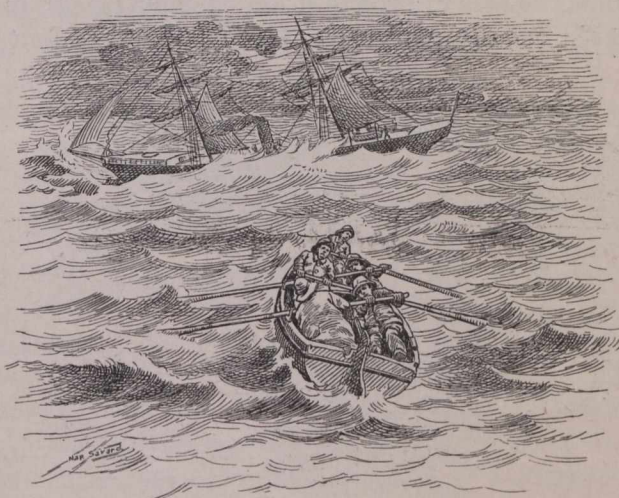
Peu à peu, le vent s'était élevé et les rochers de l'Anse se voyaient nettement; de l'épave on apercevait les femmes à la côte donnant leurs soins aux naufragés que ramenaient les pêcheurs. Toutes, elles appuyaient les hommes dans ce labeur fiévreux du sauvetage et Marie, comme les autres, se dévouait. La jeune fille suivait parfois de son regard ému, le brave

Pierre et ses héroïques compagnons se prodiguant dans leur oeuvre de grandiose abnégation. Les vagues soulevaient des victimes et, dans l'intermittence des abîmes, on distinguait, comme un point noir tournant au gré des tourbillons d'écume, la bouée aux dépêches.

Le hasard voulut que Pierre l'aperçut, à une trentaine de brasses.

—Ohé! Lerner, pousse à la bouée, je la gafferai au passage, cria-t-il.

Pierre s'était penché pour atteindre le réceptacle, lorsqu'une



Arc-boutés sur les rames.

vague, en se brisant s'écrasa sur la chaloupe, entraînant le pêcheur.

Une angoisse indicible étouffa les compagnons de Lirette. Ils le crurent perdu. Mais le jeune homme reparut bientôt. La vague l'avait poussé près de la bouée. Quelques vigoureux coups de nage lui permirent de s'y cramponner en attendant que ses amis vinsent le repêcher. Déjà la barque allait l'atteindre lorsqu'une forme humaine, flottant en arrière de lui, s'anima. C'était une femme qu'une ceinture de sauvetage maintenait sur les flots, et que les cris des pêcheurs avaient fait renaître à l'es-

poir de vivre. Ses bras se détendirent et, dans un geste inconscient, désespéré, s'écrasèrent sur les épaules de Pierre, et deux mains se crispèrent sur sa gorge.

—A moi... j'étouffe... je coule... Marie!..." exclama Pierre d'une voix rauque.

Epuisé déjà par les fatigues du sauvetage puis par sa lutte contre les flots, Lirette sentait ses membres s'engourdir; sa bouche articulait des sons inintelligibles. Il lâcha la bouée, entraîné dans l'abîme par le poids de la femme, étranglé par l'étreinte. En enfonçant, Pierre leva le bras comme un dernier geste d'adieu. Lerner, profitant de ce mouvement instinctif, saisit la main qui disparaissait. La femme, cependant, n'avait



Ohé! Lerner, pousse à la bouée, je la gafferai au passage.

pas lâché prise. Elle se cramponnait au cou du pêcheur dans l'embrassement convulsif de la mort.

Lirette n'eut qu'un mot lorsqu'on le hissa dans la barque :

—Marie!... les dépêches...

Et il retomba, inerte.

En conduisant quelques naufragés à la cabane de Le Moyne, Marie avait assisté à cette scène, du haut de la falaise, sans comprendre, cependant, ce qui s'était passé. Mais lorsqu'elle vit revenir les pêcheurs seuls—Pierre était couché au fond de

la barque—la pauvre enfant sentit un froid terrible au coeur. Au risque de se rompre les os, elle descendit en courant l'étroit sentier qui conduisait de la cabane à la grève. Elle arriva en même temps que la barque. Des femmes lui cachaient la vue des sauveteurs. Soudain, Lerner et d'Aytrée parurent, portant le corps inanimé de Pierre. Marie se précipita sur son fiancé dans un accès de désespoir.

—Pierre, mon Pierre, parle-moi, c'est Marie...

Le pêcheur rouvrit ses yeux fixes, inexpressifs et, sans regarder sa fiancée, balbutia :

—A moi!... Marie!... les dépêches...

Il fallut soutenir Marie qui défaillait.

Enfin, Lerner et d'Aytrée transportèrent Lirette chez Le Moyne où l'on comptait le ranimer.

Le Moyne partit aussitôt pour le cap dans l'intention d'en ramener un médecin et aussi pour remettre les dépêches de l'"Anglo-Saxon" au télégraphe.

Le soir même, les journaux du continent annonçaient que l'Angleterre fermait ses ports aux belligérants, nouvelle qui mettait fin aux inquiétudes des peuples d'Amérique. Mais cet heureux événement avait une note sombre. L'"Anglo-Saxon" était englouti et, sur quatre cents passagers et matelots, cent-trente-sept seulement survivaient. Le capitaine Burgess était mort en héros, sur son navire.

Les naufragés furent immédiatement conduits au cap Race où ils furent reçus à bras ouverts, et où ils attendirent l'arrivée des secours de Saint-Jean. Le lendemain, un bataillon d'infanterie de la capitale enterrait les victimes du désastre dans une immense tranchée creusée sur la falaise de l'Anse.

### III

On s'était trompé sur l'état de Lirette. Malgré tous les soins, Pierre eut un accès sérieux de fièvre. Le mal s'aggrava et, pendant des semaines, le pêcheur délira aux portes de l'Eternité. Un médecin de Saint-Jean, venu avec les médecins porter se-

cours aux naufragés, avait assuré que le malade resterait fou s'il survivait à l'ébranlement physique. La matière, en effet, vainquit la maladie, mais l'esprit sombra comme s'il eut disparu avec l'épave de l'"Anglo-Saxon." Marie seule croyait pouvoir sauver son fiancé. Pierre avait des crises toutes les nuits. Dans ses gestes, ses incohérences de langage, ses jeux de physionomie, il revivait le naufrage comme s'il eut été présent encore. Toujours la crise ramenait les mêmes mots, le même martellement affolant de l'aberration :

—Au secours... j'étouffe... je coule...

Puis, dans l'épuisement où le plongeait l'hallucination, il murmurait encore :

—Marie!... les dépêches...

C'était l'idée fixe et l'amnésie complète sur tout ce qui précédait ou suivait l'heure fatale du 27. Il n'y avait plus à douter. Pierre était fou. Sur l'ordre des médecins, on décida de le faire admettre dans une maison de santé et, à cette fin, il fut conduit à Saint-Jean. Le dévouement de Marie avait été inutile. Toujours l'obsession revenait.

La folie du pêcheur avait profondément impressionné les habitants de l'Anse. On craignait, maintenant, de sortir seul, le soir. D'aucuns, et même de fortes têtes, disaient avoir entendu des cris, des plaintes de naufragés; d'autres avaient vu des flammes voltiger sur la tranchée où dormaient les victimes du sinistre. Ces racontars s'accrurent à tel point que la vie devint insupportable à l'Anse, dès la fin du mois de mai. Les esprits, auto-suggestionnés par les crises de Pierre, voyaient des fantômes, entendaient des appels et des chocs partout, aux rochers, sitôt que l'obscurité couvrait la terre de son voile. Aussi tout le monde était content lorsque Lirette partit pour l'hospice. On croyait que le cauchemar disparaîtrait avec lui. Mais son absence inspirait encore plus d'épouvante. Le souvenir du malade, de ses transes subites de délire terrifié, peuplaient la nuit de visions et Pierre apparaissait au milieu des morts de l'écueil, échevelé, menaçant.

En juin, il n'y avait plus personne à Clam Cove et, même aujourd'hui, un pêcheur ne voudrait jamais y aller pendre sa crémaillère par crainte de voir se réaliser les récits fantastiques

qui se font encore sur le naufrage du "Saxon". Le vieux Le Moyne et sa fille adoptive, suivant l'exode de leurs voisins, vinrent s'établir au cap Race, mais ils n'oublièrent pas le malade que le doyen des pêcheurs se plaisait encore à appeler son fils. Ils allaient souvent s'informer de lui et reprenaient tristement le chemin du silencieux logis du cap. La guérison était bien lente, à leur gré.

Marie subissait la réaction du raisonnement. Elle comprenait que Pierre était perdu pour elle; toutefois, malgré ces amères pensées, elle sentait vivre en son âme une espérance dont elle ne se rendait pas précisément compte et qui la consolait des nombreux deuils de sa vie.

Graduellement, le patient abandonna l'idée fixe. On parvint à arrêter son attention sur divers objets. Le mot "Marie" devint indépendant du naufrage, puis un éclair de mémoire jaillit dans le cerveau éteint. Pierre prononça des noms: Le Moyne, Lerner, d'Aytrée. Il se rappela les jours d'autrefois et, dans les intervalles qui séparaient les crises, il recouvra sa lucidité. Cependant, l'amnésie revenait à certains temps. Par un caprice de l'étrange maladie, Pierre ne revoyait plus les hideuses scènes du naufrage qu'au 27 du mois, jour anniversaire.

Enfin, grâce à l'efficacité du traitement, il fut élargi vers l'été, un peu plus de deux ans après la fatale journée d'avril 1863. Il se rendit immédiatement au cap.

## IV

Lirette vint reprendre sa barque de pêcheur. Son retour fut salué avec joie par ses anciens camarades aussi bien que par les Le Moyne. Il se sentait revivre au contact de ces vieilles amitiés, malgré les souvenirs pénibles qu'elles lui rappelaient. Tout lui semblait beau dans ce froid paysage du Cap.

Marie était la plus heureuse. Comme son fiancé, elle renaissait à de nouvelles espérances, à de nouvelles félicités, après ces années cruelles de larmes et de lancinantes douleurs morales. Certes, on s'était imposé de grands sacrifices pour ressusciter la

mentalité perdue de Pierre, mais tout cela s'effaçait dans le bonheur du résultat obtenu.

Les deux fiancés furent unis, enfin, dans la chapelle du Cap, au mois d'octobre. Le passé était bien mort, et l'on vivait sans souci du lendemain, bâtissant quand même des châteaux féériques pour l'avenir si problématique du pêcheur. Les six mois qui suivirent furent, pour les deux époux, comme une extase ininterrompue.

Par une coïncidence étrange, la semaine du 24 avril 1866 fut désastreuse pour les pêcheurs, tout comme en 1863. La journée du jeudi, 27, surtout, se leva sombre et tempétueuse. Des goélettes vinrent s'échouer à la côte. Pierre avait été triste, depuis le matin et sa femme, appréhendant quelque malheur, était intriguée par ses allures moroses et fatiguées. Il se coucha de bonne heure et, plusieurs fois, se réveilla en sursaut, hanté par des cauchemars. Le vent faisait craquer la maison et sifflait lugubrement. La grêle battait les vitres et, au loin, bruissait le grondement sourd des vagues furieuses heurtant les rochers.

La jeune femme travaillait à quelque ouvrage de couture lorsque, vers onze heures un coup de sirène résonna près de la côte. On eût dit que le son, grossi par le vent, partait de la rue, droit devant la maison, et allait mourir dans la chambre de Pierre. Marie tressaillit violemment et le pêcheur sauta du lit

—A moi! cria-t-il.

Puis il parut dans la porte de sa chambre, hagard, bouleversé.

—Ah! c'est toi, Marie? Dieu! que j'ai eu peur. Il me semblait que j'étais encore à l'Anse et que...

Un second coup de sirène éclata, pénétrant d'épouvante. Pierre chancela, mais se remettant promptement, il courut à la fenêtre donnant sur la mer:

—Marie, vois donc. Un bateau qui coule, là, tout droit devant.

La femme se leva et, scrutant l'ombre glauque:

—Mais où, Pierre? Je ne distingue rien.

—Là, tiens. Oh! c'est affreux.

Et Pierre tendait sa main nerveuse vers l'obscurité. Ses



yeux fixaient le vide, démesurément ouverts. Soudain, il eut un frisson :

—Il faut les sauver, ils vont périr, cria-t-il, en s'épongeant le front.

Et il courut à sa chambre chercher son costume de grosse toile qu'il endossa en marmottant des mots incompréhensibles.

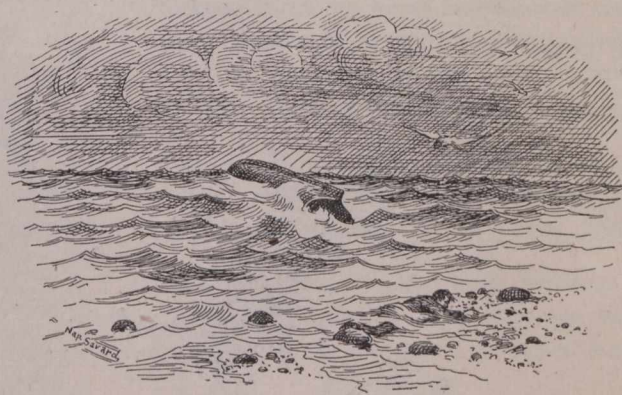
Mais Marie, voyant que la crise allait se produire, tâcha de le calmer :

—Attends, mon Pierre, je vais prévenir papa.

—Laisse, femme, le devoir...

—Pierre...

—Laisse, te dis-je. Tiens, on jette la bouée, reprit-il en regardant encore. Et il se dirigea vers la porte.



Le lendemain, les pêcheurs trouvèrent une barque chavirée. Sur la grève gisait un cadavre.

Marie se précipita sur lui pour le retenir. Pierre, subitement affolé, sentant les mains de sa femme sur ses épaules, et succombant au délire des vieilles fantasmagories, devint féroce. C'était le souvenir du naufrage qui reparaissait et Marie, c'était la femme de la bouée et son étreinte étouffante. Tout cela repassait dans la tête déséquilibrée du pêcheur. Il se renversa en arrière, comme pour éviter l'étranglement et, la voix serrée :

—Au secours... j'étouffe... je coule...

Il s'était dégagé de l'embrassement de Marie, mais la femme

JANVIER

gnit la gorge et, comme une brute, serra.

revint à la charge. En voulant encore la repousser, il lui attei-  
Marie s'affaissa sur le parquet.

A ce moment Le Moyne parut. Pierre était déjà à la porte.  
Il se retourna au bruit que fit le vieux en entrant :

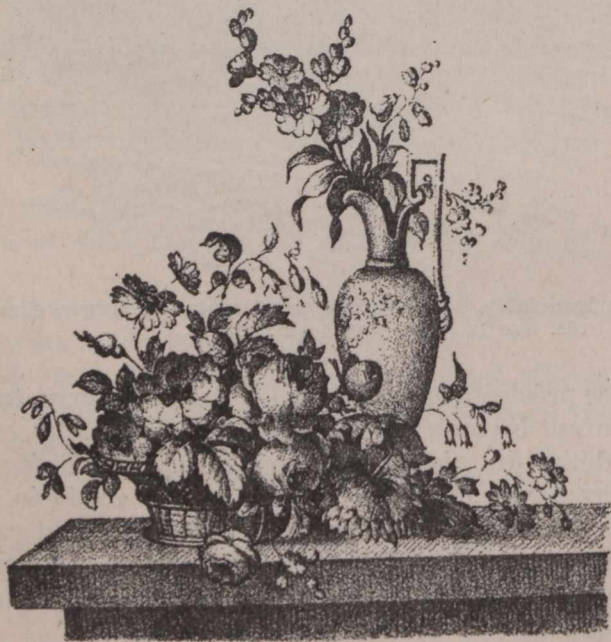
—Ohé! Le Moyne, pousse à la bouée.

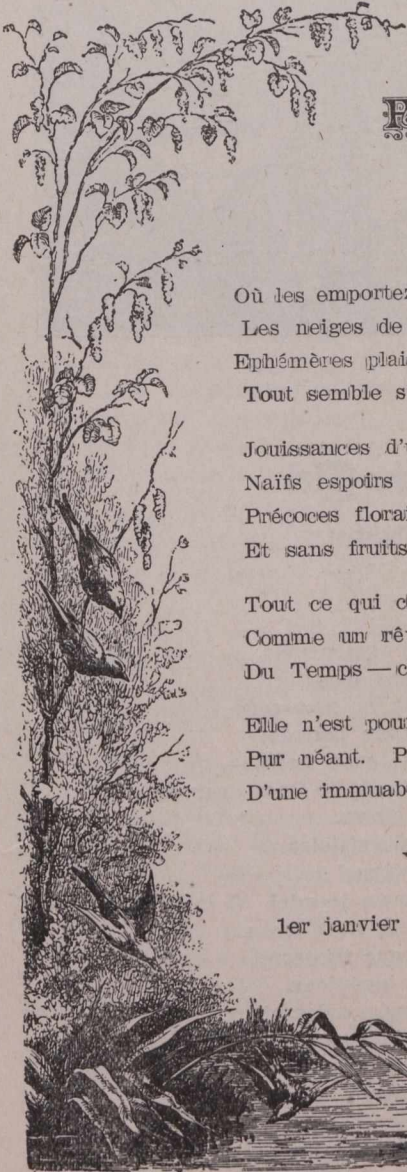
Puis il disparut dans la nuit. Le Moyne se pencha vers sa  
fille. Elle était morte. Le lendemain, les pêcheurs trouvèrent  
une barque chavirée, au large du cap. Sur la grève, vis-à-vis  
la maison, gisait un cadavre.

Trois ans après le désastre, l' "Anglo-Saxon" réclamait deux  
nouvelles victimes.

*Jules Tremblay*

Montréal, novembre, 1906.





## Fugitives Années

*Sicut umbra dies nostri*

Où les emportez-vous, fugitives années,  
Les neiges de l'hiver et les fleurs du printemps ?  
Éphémères plaisirs, douleurs momentanées,  
Tout semble s'envoler au souffle des autans.

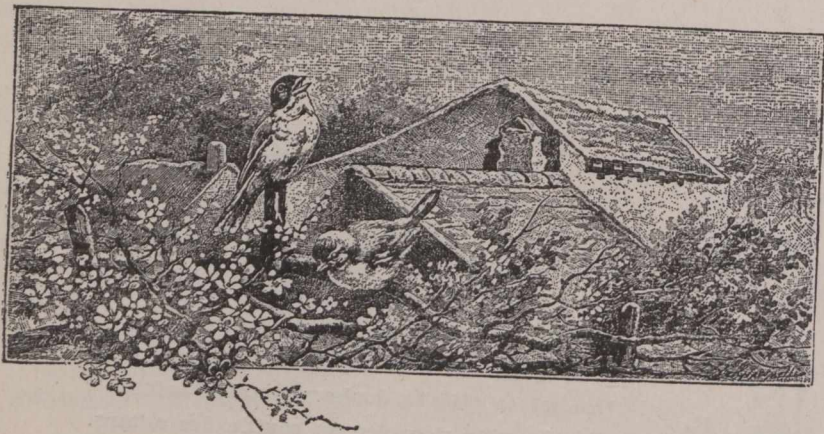
Jouissances d'une heure au remords condamnées,  
Naïfs espoirs déçus et désirs inconstants :  
Précoces floraisons de nos coeurs émanées  
Et sans fruits périssant, après quelques instants.

Tout ce qui chante et rit, tout ce qui pleure et souffre,  
Comme un rêve passant, dans l'insondable gouffre  
Du Temps — c'est le décret — sera précipité.

Elle n'est pourtant point cette terrestre vie  
Pur néant. Pour les bons elle sera suivie  
D'une immuable, et sainte, et douce éternité.

*Lo. - Alph. Nolin, C. M. J.*

1er janvier 1907.



## Une Voix du Ciel

A M. André Theuriet

Plus je vieillis, plus j'aime à me ressouvenir.  
En songeant au passé, je me sens rajeunir,  
Et souvent, que le ciel soit serein ou maussade,  
Je sens revivre en moi l'écho d'une ballade  
Que j'entendis chanter auprès de mon berceau,  
Je me surprands roulant au fond de mon cerveau  
Altéré d'idéal, de justice et de gloire,  
Quelque pieux récit, quelque naïve histoire  
Que l'on narrait jadis au foyer paternel.  
Parmi ces vieux récits, dorés comme le miel,  
Il en est un, surtout, qui me hante sans cesse.  
Plein de foi, de mystère et de vague tristesse,  
Nul conte n'est plus doux et plus ingénieux.  
Il y brille un lambeau de la splendeur des cieux.  
Il est majestueux comme une cathédrale,  
Et respire un parfum comme celui qu'exhale  
L'encens que sous l'abside on regarde ondoyer.  
Il me charme toujours, et je vais essayer  
De vous le répéter sur mon luth téméraire  
Tel que me l'a conté cent fois et plus ma mère  
Un sourire à la lèvre et des pleurs dans les yeux.

— Au vieux pays de France, où dorment mes aïeux,  
 Un matin, aux premiers rayons du crépuscule,  
 Un jeune carme était sorti de sa cellule,  
 Pour aller méditer sous le dais embaumé  
 De la forêt voisine. Et le souffle de mai  
 Sur sa tête berçait mollement les ramures.  
 De partout s'élevaient des chants et des murmures,  
 Et l'air était tout plein du parfum des lilas.  
 Le moine se nommait le Père Nicolas,  
 Et nul n'était aussi fervent au monastère.  
 Assis au pied d'un pin géant, le solitaire  
 Lisait dans un volume où l'auteur avec feu  
 Parlait de la splendeur de la maison de Dieu.  
 Après avoir tourné plus d'un feuillet du tome  
 Écrit par Augustin ou par Jean Chrysostôme,  
 Le Père Nicolas, levant les yeux au ciel,  
 Dit d'un ton à la fois modeste et solennel :

— Seigneur, je crois bien tout ce que je viens de lire,  
 Oui, je le crois, Seigneur, mais devrais-je le dire ?  
 Je ne le comprends pas.

Il avait achevé

A peine de parler, que son oeil captivé  
 Tomba sur un petit oiseau blanc comme neige,  
 Qui, venu se poser en face de son siège,  
 Tout près, le col tendu, s'était mis à chanter.

Jamais voix d'ici-bas ne fera palpiter  
 Les mille échos des bois d'un hymne aussi suave.  
 Ce chant éblouissant, caressant, joyeux, grave,  
 Le fit frémir soudain, d'ineffables frissons.  
 Du gosier merveilleux ruisselaient tous les sons,  
 Les accords du ruisseau, le babil de la brise,  
 Les soupirs argentins de la cloche d'église,  
 Les grands bruits solennels des eaux de l'océan,  
 Les grondements de l'orgue et ceux de l'ouragan,  
 Les trilles du pinson, du rossignol, du merle,  
 Et le rythme du vers et du flot qui déferle.  
 Oui, tout cela, chansons des nids, rumeurs des eaux,  
 Trémolos des claviers, gazouillis des roseaux,  
 Tout cet enchantement innommé de l'oreille  
 Et de l'âme émanait de la voix sans pareille  
 Que le bois entendait pour la première fois.  
 Une source du ciel coulait dans cette voix.  
 Le carme l'écoutait frémissant, hors d'haleine,  
 Et le charmeur, chantant toujours à gorge pleine,

S'approchait, s'approchait.... Et l'homme émerveillé  
 Eût voulu se saisir du virtuose ailé  
 Dont le divin ramage emivrait l'étendue.  
 Mais soudain, au moment où sa main éperdue  
 Se tend vers ce nouveau phénix de la forêt,  
 Celui-ci, palpitant, s'envole et disparaît  
 Par delà les coteaux, les plaines, les vallées.....  
 Et bientôt du couvent les cloches ébranlées  
 Annoncent bruyamment le repas du midi.  
 Et le moine, hésitant, distrait, comme étourdi  
 Par cette vision si pleine de mystère,  
 Reprend l'étroit sentier qui mène au monastère.

Il a déjà franchi l'antique seuil poudreux....  
 O surprise, indicible!.... Il n'en croit pas ses yeux....  
 Il est environné de figures nouvelles.  
 Mais qu'est-ce donc qui peut décevoir ses prunelles ?  
 Il ne connaît personne. Il est confus, honteux.  
 Il interroge en vain les jeunes et les vieux.  
 Aucun ne se souvient d'avoir vu ce confrère.  
 C'est bien le même toit qui l'abritait naguère,  
 Ce sont toujours les murs sombres de son moultier;  
 Mais tous ses compagnons, du prieur au portier,  
 Ont été remplacés dans la pieuse enceinte.

Pris d'une émotion qui trahit de la crainte,  
 Il dit aux pénitents groupés autour de lui:

— Ce matin, dès que l'aube à mon chevet a lui,  
 Je suis allé prier sous la forêt prochaine.  
 Pendant que je priais, un oiseau dans un chêne  
 Se mit à préluder avec un charme tel  
 Que je crus ouïr là quelque chantre immortel.  
 Nul ne pourra jamais concevoir mon ivresse.  
 Pour l'oreille cet hymne était une caresse  
 Que ne peut définir aucun langage humain.  
 En écoutant chanter le soprano divin,  
 Qui pour mes yeux ravis semblait toujours plus proche,  
 J'oubliai le retour, et le son de la cloche  
 Eteignit seul l'écho de l'ineffable voix.....  
 Et l'instant que j'avais cru passer sous le bois,  
 A l'ombre d'un grand pin, loin de toutes demeures,  
 Avait été pour moi, frères, de longues heures....

— Dites plutôt des ans, fit un religieux,  
 Qui parmi les anciens paraissait le plus vieux,  
 Et qui sans doute avait percé l'énigme obscure,  
 Dites plutôt des ans, car sous le froc de bure,

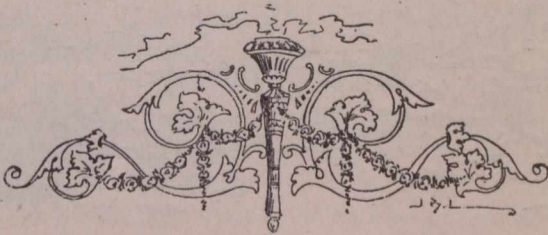
L'oreille toujours close aux rumeurs du dehors,  
 Voilà près de cent ans,—j'étais novice alors—  
 Vivait dans le Seigneur, servant à tous d'exemple,  
 Un carme que mon œil en ce moment contemple.....  
 ..... Et pour qui j'ai souvent dit un miséréré,  
 Ajouta le doyen auguste et vénéré,  
 D'un ton où se mêlaient la joie et l'amertume.....

Et quelqu'un s'empressa d'apporter un volume,  
 Un énorme volume aux feuillets tout jaunis,  
 Où les prieurs avaient inscrit les noms bénis  
 De tous les pénitents enfouis sous la terre  
 Depuis qu'avait été bâti le monastère ;  
 Et l'on y vit qu'un jour, un siècle auparavant,  
 Le Père Nicolas, sorti de son couvent  
 Pour aller méditer, suivant son habitude,  
 Dans le calme et la paix qu'offre la solitude  
 Des grands bois éclairés par le soleil levant,  
 N'avait jamais été revu par un vivant ;  
 Et l'on comprit enfin que tel était le charme  
 De la voix entendue un matin par le carme  
 Sous les arbres dorés des rayons du printemps,  
 Que l'extase du saint avait duré cent ans.

## ENVOI

Ce conte m'a séduit souvent.....  
 Pour le rendre plus captivant,  
 Il m'eût fallu, rimeur savant,  
 Le mètre,  
 Si plein d'harmonie et d'attrait,  
 Dont vous possédez le secret,  
 Et qui fait de vous, Theuriet,  
 Un maître.

*W. Chapman.*



## L'Amitié

à L. B

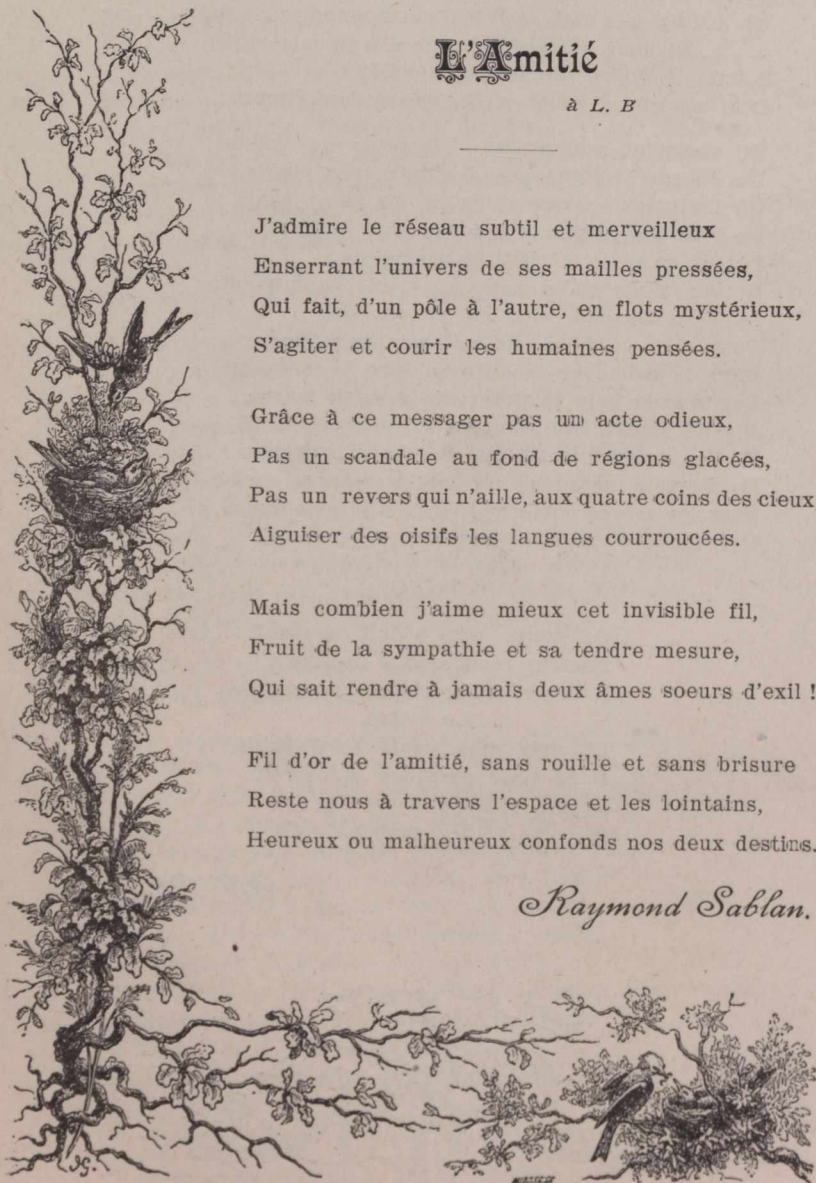
J'admire le réseau subtil et merveilleux  
Enserrant l'univers de ses mailles pressées,  
Qui fait, d'un pôle à l'autre, en flots mystérieux,  
S'agiter et courir les humaines pensées.

Grâce à ce messager pas un acte odieux,  
Pas un scandale au fond de régions glacées,  
Pas un revers qui n'aille, aux quatre coins des cieux,  
Aiguïser des oisifs les langues courroucées.

Mais combien j'aime mieux cet invisible fil,  
Fruit de la sympathie et sa tendre mesure,  
Qui sait rendre à jamais deux âmes soeurs d'exil !

Fil d'or de l'amitié, sans rouille et sans brisure  
Reste nous à travers l'espace et les lointains,  
Heureux ou malheureux confonds nos deux destins.

*Raymond Sablan.*





## Un Idéal Pour la Jeunesse Canadienne Française

---



L'ANNEE 1906 a vu célébrer un grand nombre de centenaires. Le plus illustre d'entre tous les héros fêtés par l'humanité reconnaissante, durant cette année féconde en glorieux souvenirs, fut, sans contredit, le grand Corneille. Il faisait bon d'entendre résonner ses vers dans un temps où c'est peut-être la volonté qui compte le plus de défaillances. Nos oreilles sont un peu déshabituées de ces accents héroïques. Le théâtre nous montre trop souvent, aujourd'hui, l'homme victime de ses indignes faiblesses. Nous sommes fiers de le retrouver, dans Corneille, maître de lui,—sinon de l'univers.

... Maître de moi. . . . .  
Je le suis, je veux l'être. . . .

C'est Auguste qui nous donne, en deux mots, toute la morale cornélienne. "Se surpasser soi-même," comme le disait M. Emile Faguet, à l'inauguration de la statue de Corneille, en mai dernier, à Paris, ou mieux encore, se vaincre soi-même, voilà ce que nous enseigne l'immortel chantre du *Cid*.

L'égoïsme ne paraît dans son théâtre que pour s'y faire mépriser. Amour, intérêt propre, affections de famille, tout doit être foulé aux pieds pour atteindre le but unique : l'accomplissement du devoir. Le héros cornélien ne connaît que le but à atteindre ; tout ce qui est obstacle ne compte pas pour lui. Ses pieds se déchirent aux ronces du chemin ; il est fier de ne pas marquer de son sang la route qu'il parcourt. Le fardeau devient plus lourd ; son cœur est blessé ; on croit qu'il va succomber sous le poids de

la douleur : voici qu'il lance un défi à la douleur elle-même. Il est fier de souffrir pour son idéal ; il l'est plus encore de mourir pour lui. La force du sacrifice est sa volupté : c'est par là qu'il est grand :

CHIMÈNE.

Va, je ne te hais point.

RODRIGUE.

Tu le dois.

Vous croyez que cette parole terrible est dite froidement, sans lutte. D'autres l'ont cru comme vous : ils ont accusé Corneille d'avoir créé des types impossibles, inhumains ;—combien à tort, voyez-le donc :

RODRIGUE.

Que de maux et de pleurs nous coûteront nos pères !

CHIMÈNE.

Rodrigue, qui l'eut cru ...

RODRIGUE.

Chimène, qui l'eut dit... ..

CHIMÈNE.

Ah ! mortelles douleurs !

RODRIGUE.

Ah ! regrets superflus !

On sent battre, ici, les deux cœurs. Leur victoire n'est grande que par la grandeur du combat qu'ils ont à soutenir.

On ne l'a pas vu assez : on a oublié l'âpreté qui accompagne toute lutte contre soi-même. Abandonner ses biens, a dit un Père de l'Eglise, c'est beaucoup ; mais se renoncer soi-même, combien c'est plus difficile !

Non, ce ne sont pas des bonshommes de pierre, les héros de Corneille. Tous, vous avez entendu ce cri jaillir du cœur de Rodrigue :

Je demeure immobile, et mon âme abattue

Cède au coup qui me tue.....

O Dieu, l'étrange peine !.....

Que je sens de rudes combats !

Est-ce assez humain ?

Courons à la vengeance ;  
Et, tout honteux d'avoir tant balancé,  
Ne soyons plus en peine,  
Puisqu'aujourd'hui mon père est offensé,  
Si l'offenseur est père de Chinène.

Voilà le héros. Ne nous y trompons pas : il est sorti de l'homme ; il n'est pas surhumain. Ce sont les sublimes ressources de l'énergie que Dieu a mises dans son âme qui l'ont fait immortel.

Le jeune Horace lui-même, qu'on prendrait si facilement pour un être impassible, laisse percer un cœur humain à travers sa rude écorce de Romain impitoyable. On soupçonne plutôt qu'on ne voit la lutte chez lui :

Mourir pour le pays est un si digne sort,  
Qu'on briguerait en foule une si belle mort.  
Mais vouloir au public immoler ce qu'on aime,  
S'attacher au combat contre un autre soi-même,  
Attaquer un parti qui prend pour défenseur  
Le frère d'une femme et l'amant d'une sœur,  
Et, rompant tous ses nœuds, s'armer pour la patrie  
Contre un sang qu'on voudrait racheter de sa vie . . .

Allez-vous dire que cet homme ignore la lutte ? qu'il ne soupçonne pas la grandeur du sacrifice auquel Rome le voue ? Non. Vous avez senti toute la douleur, — et combien profonde ! — qui se cache sous le dernier vers.

Le cœur d'Horace souffre ; il est déchiré. Ne craignez rien : il ne faiblira pas : le Romain est maître du cœur d'Horace :

Une telle vertu n'appartenait qu'à nous.

Ce cri héroïque de la fierté romaine est sublime.

Après cela, vous le croyez invincible ? Détrompez-vous. Les plaintes de Sabine lui vont droit au cœur :

## HORACE

O ma femme ! . . . .  
 Va-t-en, et ne rends plus la victoire douteuse . . . .  
 Souffre qu'avec honneur je termine mes jours.

C'en est fait : le Romain a vaincu.  
 La lutte est plus vive chez l'Albain. L'amertume de sa douleur est si profonde qu'elle le rend cruel pour la fierté d'Horace :

Et si Rome demande une vertu plus haute,  
 Je rends grâces aux dieux de n'être pas Romain,  
 Pour conserver encore quelque chose d'humain.

L'amertume de ce dernier vers est insondable.  
 Les larmes de Camille font subir à Curiace un affreux supplice : c'est une véritable agonie. La passion est terrible : le triomphe du devoir n'en est que plus éclatant :

Avant que d'être à vous, je suis à mon pays.

On comprend que des générations aient salué d'acclamations enthousiastes de pareils vers. C'est à l'honneur du coeur humain de les avoir toujours admirés.

On vante ce qu'on appelle la profonde psychologie du théâtre et du roman contemporains. Est-il rien de plus profond, parce que de plus vrai, que cette éternelle lutte de la passion contre le devoir, dont le théâtre de Corneille n'est, après tout, que la peinture achevée ?

Voyez l'état d'âme d'Auguste, quand il apprend le complot de Cinna. Sous le coup de la première émotion, c'est l'indignation contre le traître et la ferme résolution de le punir qui dominent chez lui :

Punissons l'assassin, proscrivons les complices.

Puis, il détourne les yeux du sang qui va couler encore. Il ne veut plus régner par le sang. On désire sa mort. Il mourra. Il triomphera même par sa mort, en privant Cinna de la joie d'en être la cause :

Fais un tourment pour lui de ton propre trépas  
 En faisant qu'il le voie et n'en jouisse pas : . . .  
 Mais jouissons plutôt nous-mêmes de sa peine . . .

Il revient à sa première idée de châtier le coupable : le voilà ballotté entre ces deux alternatives. Entendez ce terrible cri d'angoisse, si grandement tragique :

O Romains ! ô vengeance ! ô pouvoir absolu !  
 .....  
 Ou laissez-moi périr ou laissez-moi régner.

Livie lui conseille d'user de clémence.

Emporté par une irritation que son indécision rend encore plus profonde, Auguste va jusqu'à l'insulter :

C'est l'amour des grandeurs qui vous rend importune

Les pressantes exhortations de sa femme finissent par triompher de sa colère. Il reprend son calme : on le retrouve, avec Cinna, dans cette immortelle scène du cinquième acte, enfin maître de lui :

Prends un siège, Cinna, prends . . .  
 Tu vois le jour, Cinna . . .  
 Cinna, tu t'en souviens, et veux m'assassiner.

La protestation hypocrite du traître ne l'émeut pas.

Tu tiens mal ta promesse :  
 Sieds-toi, je n'ai pas dit encore ce que je veux . . .

Et froidement, lentement, il met sous les yeux de l'ingrat tous les détails du complot, tous les noms des complices. Il est magnifique de dédain :

On t'honore dans Rome . . . . .  
 .....  
 Mais tu ferais pitié même à ceux qu'elle irrite,  
 Si je t'abandonnais à ton peu de mérite.

A la fin, il écrase Cinna :

Parle, parle, il est temps.

Le conspirateur esquisse une bravade; Auguste le réduit à rien :

Tu sais ce qu'il t'est dû.....  
Fais ton arrêt toi-même.....

Bientôt, Emilie viendra mettre le comble à sa douleur :

Oui, tout ce qu'il a fait, il l'a fait pour me plaire.

On sent que le coeur d'Auguste est déchiré par ce brutal aveu :

O ma fille ! est-ce là le prix de mes bienfaits ?

Enfin, c'est le tour de Maxime :

J'ai trahi mon ami, ma maîtresse, mon maître,  
Ma gloire, mon pays, par l'avis de ce traître .....

Auguste n'en peut plus d'amertume :

En est-ce assez, ô ciel

Il va frapper ? Non. César triomphera de l'ingratitude par la clémence :

Je suis maître de moi comme de l'univers ;  
Je le suis, je veux l'être. O siècles ! O mémoire !  
Conservez à jamais ma dernière victoire ; ....  
.....  
Soyons amis, Cima, c'est moi qui t'en convie :

Les auteurs sont nombreux qui ont défini le sublime; à Corneille seul revient la gloire de l'avoir créé au théâtre. C'est dans *Polyeucte* qu'il en atteint le sommet.

Jusque-là, les héros de Corneille s'étaient montrés prêts à mourir pour l'honneur; Polyeucte mourra pour son Dieu. La distance qui sépare Polyeucte du Cid est celle qui sépare le ciel de la terre :

Si mourir pour son prince est un illustre sort,  
Quand on meurt pour son Dieu, quelle sera la mort!

On a pu être choqué de voir Horace tuer Camille pour l'amour de Rome ; on ne peut que louer Polyeucte d'abandonner Pauline pour l'amour de Dieu.

Cette tragédie est, entre toutes celles de Corneille, la plus admirable de vérité et de grandeur. Tous les caractères y sont historiquement vrais.

Stratonice, par exemple, la confidente de Pauline, exprime bien l'état d'âme de certains païens par rapport au christianisme naissant :

Leur secte est insensée, impie et sacrilège,  
 Et dans son sacrifice use de sortilège ;  
 Mais sa fureur ne va qu'à briser nos autels :  
 Elle n'en veut qu'aux dieux, et non pas aux mortels.  
 Quelque sévérité que sur eux on déploie,  
 Ils souffrent sans murmure et meurent avec joie.  
 Et depuis qu'on les traite en criminels d'Etat,  
 On ne peut les charger d'aucun assassinat.

Le portrait de Félix est exactement celui que nous a laissé l'histoire du proconsul romain. L'âme déchirée d'avoir à immoler son gendre, il le livre, sans scrupules, au bourreau pour sauver sa position. C'est un nouveau Pilate — Que de Pilates dans cet empire romain ! — Il tuera son gendre ; il broiera le cœur de sa fille. . . Il restera gouverneur d'Arménie.

L'ambition en a fait un monstre. Son âme, enfouie dans les bassesses de l'orgueil, ne comprendra rien même à la grandeur toute païenne de Sévère. Celui-ci intercède auprès du gouverneur en faveur de Polyeucte. Félix croit à une ruse :

Le piège est bien tendu. . . .

dit-il,

Mais un vieux courtisan est un peu moins crédule.

Vil, il n'admet pas qu'on puisse être grand.  
 L'incomparable noblesse d'âme de Polyeucte finit par le mettre hors de lui :

Adore-les, ou meurs !

POLYEUCTE.

Je suis chrétien.

.....

FÉLIX.

Soldats, exécutez l'ordre que j'ai donné.

PAULINE.

Où le conduisez-vous ?

FÉLIX.

A la mort.

POLYEUCTE.

A la gloire.

Cette immortelle réponse a toujours fait la joie des grandes âmes. Elles l'ont saluée comme le dernier mot du sacrifice chrétien. C'est le triomphe du soldat du Christ.

Soldat, Polyeucte, avant de crier à Félix ces trois mots qui vivront à jamais dans la mémoire des hommes, soldat, Polyeucte l'a été héroïquement. Encore ici, et plus que partout ailleurs, on suit le héros cornélien à la trace de son sang.

Chrétien d'esprit, il aspire, de toute son âme, à l'heureux instant où il pourra recevoir

le sacré caractère

Qui lave nos forfaits dans un eau salulaire,

Et qui, purgeant notre âme en dessillant nos yeux,

Nous rend le premier droit que nous avons aux cieus.

Pauline s'inquiète. Un songe affreux, où elle a vu Polyeucte tout sanglant, ne lui laisse plus de sommeil. Polyeucte le sait :

L'occasion, Néarque, est-elle si pressante

Qu'il faille être insensible aux soupirs d'une amante ?

Il va faiblir.—Toujours la lutte, intense, terrible.—L'éloquence enflammée de Néarque l'emporte : il court au baptême. La grâce a triomphé :

Je suis chrétien, Néarque, et le suis tout-à-fait.

Félix le mande au temple pour prendre part au sacrifice. Il rend grâces à Dieu de lui fournir, si tôt, l'occasion d'éprouver



sa foi. Il monte au temple, non, cette fois, pour y offrir l'encens, mais pour y briser les dieux. A la face du peuple assemblé pour fêter le triomphe de Sévère, il fait cette éclatante profession de foi :

Le Dieu de Polyeucte et celui de Néarque  
De la terre et du ciel est l'absolu monarque,  
Seul être indépendant, seul maître du destin,  
Seul principe éternel et souveraine fin . . . . .

Il a triomphé des dieux. Triomphera-t-il de Pauline?

Gardes, que me veut-on ?—

Pauline vous demande.—

O présence, ô combat que surtout j'appréhende !

Son cœur tremble ; il sent le besoin d'élever son âme vers Dieu :

Source délicieuse, en misères féconde,  
Que voulez-vous de moi, flatteuses voluptés ?  
Honteux attachements de la chair et du monde,  
Que ne me quittez-vous quand je vous ai quittés ?

.....  
Monde, pour moi tu n'as plus rien :  
Je porte en un cœur tout chrétien  
Une flamme toute divine ;  
Et je ne regarde Pauline  
Que comme un obstacle à mon bien.

Saintes douceurs du ciel, adorables idées,  
Vous remplissez un cœur qui vous peut recevoir.

Polyeucte a levé les yeux vers le ciel : Dieu a écouté la dernière prière du martyr. Polyeucte va courageusement à la rencontre de Pauline. Celle-ci ne voit encore dans son époux qu'un pauvre visionnaire :

PAULINE.

Quittez cette chimère, et m'aimez.

POLYEUCTE.

Je vous aime,

Beaucoup moins que mon Dieu, mais bien plus que moi-même.

PAULINE.

Au nom de cet amour, ne m'abandonnez pas.

POLYEUCTE.

Au nom de cet amour, daignez suivre mes pas.

PAULINE.

C'est peu de me quitter, tu veux donc me séduire ?

POLYEUCTE.

C'est peu d'aller au Ciel, je vous y veux conduire.

PAULINE.

Imaginations !

POLYEUCTE.

Célestes vérités !

PAULINE.

Etrange aveuglement !

POLYEUCTE.

Eternelles clartés !

Corneille n'aurait écrit que cette scène que sa gloire serait encore impérissable.

Certains esprits étroits craignirent un échec pour *Polyeucte*, à sa première représentation. Ce fut un triomphe.

Trois siècles ont passé, et ces sublimes accents font encore couler des larmes d'admiration.

Quand donc les citoyens de Québec et de Montréal auront-ils le bonheur d'entendre les membres de l'*Association de la Jeunesse Catholique* chanter, sur la scène, ces deux hymnes à l'abnégation qui sont le *Cid* et *Polyeucte* ?

Tous les jeunes Canadiens français savent bien, en attendant, que jamais leurs nobles efforts ne pourront tendre vers un but plus élevé que l'idéal cornélien, puisé dans la lecture de l'*Imitation* : "le devoir est tout ; le reste n'est rien."

Antonio Huot, Phe.

# Lettres à un Ami sur la Liberté Morale

PAR J. FLAHAULT,

*professeur agrégé à l'Université Laval, Montréal.*

---

## LETTRE I.

Mon cher Etienne,

De la dernière conversation que nous avons eue, il me paraît résulter que nous n'avons plus, l'un et l'autre, la même façon d'envisager la loi morale dans ses rapports avec l'individu. Cela ne m'a guère surpris ; à cet égard les doctrines les plus diverses se rencontrent aujourd'hui dans le monde et se disputent notre adhésion ; il n'est donc pas étonnant qu'après quelques années passées dans des milieux très différents, nous ne nous retrouvions plus semblables aujourd'hui—comme nous l'étions autrefois au collège.

Tu te félicites de ton séjour à Paris, parce qu'il a été fécond en résultats scientifiques et que tu reviens chargé d'une abondante moisson de faits qui vont te permettre d'édifier ta thèse. J'applaudis fort à tes succès, tu le sais ; je ne puis cependant m'empêcher de regretter—et beaucoup—cet autre effet de l'ambiance en laquelle tu as vécu : l'atténuation chez toi du sens surnaturel et de la foi catholique. Tu prétends que ces conséquences sont liées entre elles par une certaine dépendance et que c'est à une formation scientifique plus complète que tu dois cette émancipation vis-à-vis de la religion révélée : c'est une illusion ; on l'a dit autour de toi, avec talent sans doute, et tu l'as cru.

Je t'avouerai franchement qu'à ton départ je craignais déjà l'influence qu'auraient sur toi les maîtres éminents dont tu allais suivre les leçons. L'autorité scientifique d'un Berthelot,

d'un Le Dantec ou d'un Duclaux donne, pour leurs disciples, un poids considérable, bien qu'injustifié, à leurs doctrines philosophiques. L'étudiant a beau se dire que son maître n'est ni métaphysicien, ni moraliste, il subit inconsciemment l'ascendant qu'exerce un esprit supérieur, et, quelque jour, il en devient la victime. Ascendant injustifié, ai-je dit. Laisse-moi te transcrire à ce sujet une page de M. Ollé-Laprune dont j'ai toujours été frappé :

“ Il me semble que, si de plus en plus nous prisons les résultats de la science et l'esprit scientifique, de moins en moins, nous sommes disposés à confondre avec la science une philosophie s'inspirant d'elle, je le veux bien, mais à elle surajoutée. Le vrai esprit scientifique nous met en garde contre la prétention de regarder une conception des choses d'après la science, comme la conception d'après nature. La science définitive se réduit à peu de chose, et sur les points où elle existe, elle n'atteint ni le fond, ni le sommet, et plus nous prenons ce qu'est la science, plus nous en restreignons la portée, car nous comprenons précisément que le fond et le sommet sont hors de ses prises. Ce n'est donc pas la science qui est incompatible avec le christianisme, mais une certaine philosophie qui dépasse la science et qui, n'en ayant pas les étroites limites, n'en a pas l'irréfragable autorité. Ce n'est pas le mode scientifique ou moderne de penser qui est démenti par le Christianisme ou le dément, mais une certaine façon de penser, suggérée par la science sans être par elle autorisée, et se contrariant chez beaucoup de modernes, sans être pour cela la forme nécessaire authentique et légitime de la pensée moderne.” (1)

Qu'en dis-tu?

Voilà une affirmation nette, n'est-ce pas?

Tu l'entends: ce n'est pas la science, c'est seulement: “une certaine façon de penser suggérée par la science” qui repousse le Christianisme; ce qui n'est pas l'usage, mais l'abus de la méthode scientifique.

---

(1) Le prix de la vie. chap. XXIX, p. 442.

Tu parais en douter. Hé bien, je veux m'efforcer de t'en convaincre et pour y parvenir, j'emploierai cette même science qui, dis-tu, bat en brèche mes convictions. Tu connais l'adage : "*Similia similibus curantur.*" Si tu le veux bien, nous allons faire de l'homéopathie intellectuelle et la méthode critique qui a créé le mal nous en fournira le remède.

Tu t'insurges contre cette prétention ! Et pourquoi donc ? Un "biologiste" pourrait-il oublier la théorie de l'atténuation des virus : là où est le poison, là aussi se trouve le vaccin. Si tu cries au paradoxe, j'en appellerai à Pasteur lui-même qui fit de sa doctrine cette application inattendue : "il inquiéta et fit reculer le positivisme en empruntant aux positivistes leurs armes, leurs méthodes, le meilleur de leur esprit. D'autres tonnaient contre l'erreur et la vouaient aux anathèmes ; ils ne gagnaient rien sur elle ; ils ignoraient l'efficacité des virus atténués. Toutes les idées fausses ou dangereuses, naguère encore très puissantes, que nous voyons céder peu à peu, n'ont pas été sensiblement entamées par leurs adversaires directs et violents. Elles sont tombées en discrédit sous la critique d'écrivains qui les avaient d'abord épousées, qui les ont ruinées avec des raisonnements-déduits de ces idées elles-mêmes." Sais-tu qui a écrit cela ? C'est le vicomte de Vogüé, au lendemain même de la mort du grand bienfaiteur de l'humanité, dans un article intitulé : "Le legs philosophique de Pasteur." Lis donc cela : tu le trouveras dans le livre "*Devant le siècle,*" édité chez A. Colin.

Mais puisque je te parle bibliographie, je vais te conseiller aussi la lecture d'un autre livre qui n'est que l'application pratique de la thèse qui vient d'être posée : *l'Utilisation du Positivisme* par M. Ferdinand Brunetière. Voilà qui te délectera, toi qui affectionnes la précision d'un raisonnement géométrique, et qui t'amènera par une voie scientifique au cœur de la métaphysique. "Contre les conclusions du positivisme, dit l'éminent académicien, nous n'avons pas de meilleure arme que sa propre méthode et nous n'avons peut-être besoin contre lui que de lui-même." (1).

---

(1) Préface de l'ouvrage cité, p. XVI.

C'est donc sous d'illustres auspices que j'entreprends... ta conversion. Je sais qu'il n'y a pas chez toi de parti pris, que c'est au contraire une certaine façon de probité intellectuelle qui t'a éloigné de tes anciennes convictions. Placé dans un milieu qui leur était hostile, tu n'as peut-être pas suffisamment travaillé à les défendre—et un beau jour tu as cru de bonne foi qu'elles n'étaient pas compatibles avec "la pensée moderne." Cela me donne toute confiance dans le succès : la vérité emporte avec elle la force de persuasion qui lui conquiert les coeurs, et bien souvent—j'en suis sûr—il me suffira de te rappeler quel est l'enseignement exact de l'Eglise pour réveiller en toi cet attachement à la doctrine catholique que tu crois morte, et qui ne fait que sommeiller.

Puisque tu as conservé de ton éducation première une croyance spiritualiste—assez vague peut-être, mais dont je me contente comme point de départ—je ne prendrai pas la controverse *ab ovo* en établissant l'existence d'un Dieu et la nature de ses attributs ; je préfère m'attacher tout de suite au nœud même de la question, je veux dire à la liberté morale, à la responsabilité de l'homme vis-à-vis de Dieu, en un mot, au libre arbitre. C'était là, d'ailleurs, la question qui nous divisait l'autre jour, et elle offre un tel intérêt pratique que je voudrais hâter le moment où je l'aurai résolue.

Un mot de réponse, je t'en prie, mon cher Etienne, pour me dire que tu acceptes ma proposition ; de cette discussion, notre correspondance retirera un plus vif intérêt. Pour ma part, rien ne me tient plus à coeur que de te voir revenir aux grandes idées catholiques que nous partageons dans notre enfance.

Te souviens-tu ? le jour de notre première communion, nous étions l'un près de l'autre et nous avions prié l'un pour l'autre. Aujourd'hui, je suis seul à le faire, mais je sais bien que tu ne peux tarder à me payer de retour et qu'en acquittant ta dette, tu n'oublieras pas les intérêts de l'arrière.

Au revoir, mon cher Etienne ; crois bien à ma vive affection : c'est elle qui m'a dicté tout ce qui précède.

## LETTRE II.

Quelle bonne lettre tu m'as écrite, mon cher Etienne! Je suis extrêmement heureux que tu acceptes une discussion épistolaire sur le sujet indiqué: je savais bien qu'il eut été contraire à la droiture de ton caractère de repousser ma proposition. N'importe! Je suis bien content de te l'entendre affirmer si nettement. Tu ajoutes—il est vrai—que tu es décidé à accumuler les objections: atavisme, déterminisme, évolutionnisme du concept moral, états pathologiques de la volonté, etc... et que tu vas rendre ma tâche malaisée. Tant mieux! Plus longue et plus acharnée aura été la lutte contre les théories contemporaines, et plus étendues et solides seront les conséquences de la victoire. La cire molle n'offre pas de résistance à la main qui la façonne; le bloc de marbre ne se laisse entamer que par un effort répété—mais combien l'oeuvre est plus durable si le labeur est grand!

Je t'ai promis une discussion scientifique et je veux tenir ma parole. Il importe cependant de bien déterminer quel sera le rôle de la science dans ce travail, et de rendre l'équivoque impossible. Je tomberais dans la même erreur qui t'a abusé si je voulais n'employer que la seule science expérimentale pour m'élever à des vérités transcendantes: l'instrument ne serait pas approprié à la tâche qui s'impose, et par suite celle-ci ne pourrait être exécutée comme il faut. A quelque objet que s'attache l'esprit humain, s'il garde un mode invariable de raisonnement (nos syllogismes n'ont pas en eux-mêmes aujourd'hui, plus de vigueur que ceux d'Aristote ou de Pythagore), il n'en est pas moins vrai qu'il n'use pas toujours d'une méthode identique—pas plus que l'imprimeur et le vannier n'emploient les mêmes outils quoique ce soit la même nature humaine qu'ils mettent en activité. M. Caro demande quelque part (1) "S'il n'y a pour l'esprit qu'un mode de la connaissance, le mode expérimental,

---

(1) L'Idée de Dieu et ses nouveaux critiques, p. 25.

si les intuitions rationnelles... que l'on confond à tort avec la déduction logique, n'ont pas leur certitude, égale à toutes les autres," et il ajoute "Trancher la question par d'impérieuses négations n'est pas la résoudre."

Tout autre est l'économie de mon projet; pour moi, la science n'aura pas dans l'occurrence un rôle directement inductif; elle nous servira de contrôle plutôt que de source; ce sera le frein non le moteur—et cette fonction d'auxiliaire est pour elle très honorable. C'est à la Révélation, interprétée et complétée par la Tradition, et trouvée conforme à la Science que je demanderai du mouvement pour aller de l'avant. Pour ruiner la critique contemporaine il me suffira qu'il n'y ait point contradiction entre les vérités expérimentales et les vérités transcendantes; le mystère ne sera pas supprimé, mais je m'efforcerai de le faire admettre plus aisément: "Je parlerai, disait le P. Monsabré dans une conférence à Notre-Dame, non pas pour vous expliquer l'inexplicable, mais pour prouver à votre raison qu'elle a tort de s'en alarmer. (2)"

La sagesse purement humaine est courte; et c'est ce sentiment qui faisait écrire à M. Ollé-Laprune ces lignes qui lui font honneur: "La philosophie ne réussit point toute seule à expliquer à fond la vie; elle ne réussit pas toute seule à la diriger et elle ne l'alimente pas assez. Sachons donc regarder la vie pour savoir qu'en penser et savoir qu'en faire, avec toutes les ressources, avec toutes les forces mises à notre disposition, avec tout l'homme et avec Dieu et son Christ, *viribus unitis* (1).

Je me mets donc à l'oeuvre *illico* et conformément à cette vieille habitude de nos géomètres, chez qui l'énoncé du théorème précède les raisonnements qui le démontrent je vais aussi indiquer tout d'abord ce qu'il faut établir.

Où le chercher, cet énoncé? me diras-tu. Mon Dieu, là où il se trouve: dans les Livres Saints et les écrits des Pères de l'Église.

Et tout d'abord, c'est aux livres mosaïques que je m'adresse-

(2) Conférences de Notre-Dame de Paris. Carême de 1876. Gouvernement de Dieu, par le P. Monsabré, p. 211.

(1) Le prix de la vie, chap. XXVII, p. 381.



rai. "Oh! oh! Moïse, c'est bien vieux," pourrait dire un "moderniste." Eh bien! quoi? La vérité est éternelle; je ne puis croire qu'elle date de Lamennais ou de Renan. D'ailleurs, la question n'est pas là. Il s'agit de poser le problème comme le font les catholiques, s'il s'agit de discuter leur thèse. Or, pour eux, il est incontestable que l'Ancien Testament a préparé le Nouveau et doit toujours lui être rattaché. Je laisse Saint-Augustin exposer les avantages que nous obtiendrons en agissant ainsi: "Souvenez-vous, disait-il, que l'Ancien Testament est la figure du Nouveau; que toute la religion mosaïque, les patriarches, leurs vies, leurs alliances, leurs sacrifices, sont autant de figures de ce que nous voyons; que le peuple juif tout entier et son gouvernement n'est qu'un grand prophète de Jésus-Christ et de l'Eglise." (2)

J'ouvre donc la Bible et dès les premières pages je trouve cette notion du libre arbitre de l'homme. Vois plutôt:

"...Et Jéhovah Dieu donna à l'homme cet ordre: "Tu peux manger de tous les arbres du jardin; mais tu ne mangeras pas de l'arbre de la connaissance du bien et du mal, car le jour où tu en mangeras, tu mourras certainement."

Et après la chute, Jéhovah Dieu dit à Adam: "Parce que tu as écouté la voix de ta femme, et que tu as mangé de l'arbre dont je t'avais ordonné de ne pas manger, la terre est maudite à cause de toi. C'est par un travail pénible que tu en tireras ta nourriture tous les jours de ta vie. Elle te produira des épines et des chardons, et tu mangeras les plantes des champs. C'est à la sueur de ton visage que tu mangeras ton pain, jusqu'à ce que tu retournes à la terre parce que c'est d'elle que tu as été tiré; car tu es poussière et tu retourneras en poussière."

Ainsi donc, d'une part j'entends une défense et d'autre part un jugement. Qu'est-ce que cela pourrait signifier si le premier homme n'avait été libre de faire le bien et le mal?

Tu me répondras peut-être qu'il pouvait en être ainsi avant le péché originel mais que depuis lors la nature humaine s'est trouvée déçue et notamment privée de cette précieuse liberté que Dieu lui avait attribuée. La réponse est aisée: "Jéhovah

---

(2) De catechizandis rudibus cap. III et Contra Faust. Lib. XXII.

“dit à Caïn “Qu’as-tu fait? La voix du sang de ton frère crie  
 “de la terre jusqu’à moi. Maintenant tu es maudit de la terre,  
 “qui a ouvert sa bouche pour recevoir de ta main le sang de ton  
 “frère. Quand tu cultiveras la terre, elle ne donnera plus ses  
 “fruits, tu seras errant et fugitif sur la terre.” Ici encore je  
 vois un châtiment: quel tyran que ce Jéhovah si le coupable ne  
 pouvait pas ne pas commettre le crime!

Et puis, c’est le déluge... et puis, c’est Sodome et Gomorrhe  
 ...et toutes ces sanctions, puisqu’elles châtient la perversité  
 de l’homme témoignent bien qu’elle est volontaire.

Les faits abondent qui le prouvent. Je retiens l’un d’eux en-  
 tre mille: c’est la promulgation du Décalogue sur le Sinaï. Je  
 ne veux pas étendre indéfiniment cette lettre, mais je suis per-  
 suadé que tu prendras plaisir à relire ce texte de l’Exode:

“Je suis Jéhovah, ton Dieu, qui t’ai fait sortir du pays d’E-  
 “gypte, de la maison de servitude. Tu n’auras pas d’autres  
 “dieux devant ma face.

“Tu ne te feras pas d’image taillée ni aucune figure de ce  
 “qui est en haut dans le ciel, ou de ce qui est en bas sur la  
 “terre, ou de ce qui est dans les eaux au-dessous de la terre.  
 “Tu ne te prosterner point devant elles et tu ne les serviras  
 “point. Car je suis Jéhovah ton Dieu, un Dieu jaloux, qui  
 “punit l’iniquité des pères sur les enfants, sur la troisième et  
 “sur la quatrième génération, à l’égard de ceux qui me haïssent,  
 “et qui fais miséricorde jusqu’à mille générations à ceux qui  
 “m’aiment et qui gardent mes commandements.

“Tu ne prendras point le nom de Jéhovah, ton Dieu, en vain,  
 “car Jéhovah ne laissera pas impuni celui qui prendra son nom  
 “en vain.

“Souviens-toi du jour du sabbat pour le sanctifier. Pendant  
 “six jours tu travailleras et tu feras tous tes ouvrages. Mais le  
 “septième jour est un sabbat consacré à Jéhovah, ton Dieu: tu  
 “ne feras aucun ouvrage, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton  
 “serviteur, ni ta servante, ni ton bétail, ni l’étranger qui est  
 “dans tes portes. Car, pendant six jours, Jéhovah a fait le ciel,  
 “la terre, la mer et tout ce qu’ils contiennent, et il s’est reposé  
 “le septième jour: c’est pourquoi Jéhovah a béni le jour du  
 “sabbat et l’a sanctifié!

“Honore ton père et ta mère, afin que tes jours soient longs dans le pays que Jéhovah, ton Dieu, te donne.

“Tu ne tueras point.

“Tu ne commettras point d’adultère.

“Tu ne déroberas point.

“Tu ne porteras point de faux témoignages contre ton prochain.

“Tu ne convoiteras point la maison de ton prochain; tu ne convoiteras point la femme de ton prochain, ni son serviteur, ni sa servante, ni son boeuf, ni son âne, ni rien de ce qui lui appartient.”

Tous ces ordres et défenses sont incompréhensibles si l’acte de l’homme est déterminé par la nécessité, sans l’intervention d’une libre détermination.

Je ne veux pas abuser des citations, mon cher Etienne. M’en permets-tu pourtant une dernière :

“Ne dis pas : “le Seigneur est cause que la sagesse me manque.”

“Car ce qu’il hait, tu ne dois pas le faire.

“Ne dis pas : “C’est lui qui m’a égaré;”

“Car, il n’a pas besoin du pécheur.

.....  
 “Au commencement il a créé l’homme,

“Et il l’a laissé dans la main de son conseil.

“Si tu veux, tu garderas les commandements;

“Etre fidèle dépend de ton bon plaisir.”

L’affirmation du libre arbitre de l’homme pourrait-elle être plus nette qu’en ce chapitre XV de l’Ecclésiastique, auquel appartiennent les sentences qui précèdent. Cela me suffit donc pour conclure que l’Ancien Testament renferme en maint endroit, soit implicitement, soit explicitement, l’idée de la liberté humaine.

Au revoir, mon cher Etienne, et à bientôt. Je ne tarderai pas à reprendre la suite de nos entretiens; dans ma prochaine lettre, c’est l’exposé de la doctrine catholique que je m’efforcerai de te présenter en l’appuyant sur l’Evangile, les épîtres apostoliques et les écrits des Pères de l’Eglise—puis dans celles qui suivront nous interrogerons la philosophie: nous verrons que la Raison

Humaine ne contredit pas la Révélation Divine; cela nous amènera à étudier une foule de questions connexes dont je t'avouerai ne pas même connaître encore l'énumération. Ce sont tes "parades et ripostes" qui m'obligeront à développer les travaux d'approche pour enlever la position. Plus la résistance sera brillante et plus je serai fier de la vaincre, avec la grâce de Dieu.

Crois bien à mon affectueux dévouement.

P. S.—Puisque je t'ai parlé de l'Écriture Sainte, je terminerai par cet appel :

"Revenez, fils infidèle, dit Jéhovah, car je suis votre maître."  
(Jérémie chap. III. 14).

### LETTRE III.

Mon cher Etienne,

J'ai bien reçu ta lettre et l'ai lue avec grand intérêt. Tu me cites plusieurs textes de la Sainte-Ecriture dont tu te fais une arme contre ceux que j'ai transcrits la dernière fois. Une réponse immédiate serait prématurée; pour l'instant, fais-moi crédit: tu ne perdras rien pour attendre. Je note seulement l'objection afin de la combattre plus tard lorsque j'étudierai comment le libre arbitre ne détruit pas le souverain domaine de Dieu sur la créature et comment il s'accorde avec l'action de la grâce et la prédestination. En Isaïe tu as remarqué cette sentence: "Toutes nos oeuvres, c'est vous qui les avez faites pour nous. *Omnia opera nostra operatus es in nobis*" (Isaïe XXVI. 18)—puis, au livre des Proverbes, celles-ci: "Le coeur de l'homme médite sa voie, mais c'est Jéhovah qui dirige ses pas." (chap. XVI —9. "Le coeur du Roi, est un cours d'eau dans la main de Jéhovah; il l'incline partout où il veut. (chap. XXI. 7)—dans Jérémie: "Ce que l'argile est dans la main du potier, vous l'êtes dans ma main. *Sicut lutum in manu figuli, sic vos in manu mea.*" (ch. XVIII, 6). et encore: "Fais moi revenir, et je reviendrai, car tu es Jéhovah, mon Dieu (chap. XXI. 18).— Dans les Lamentations, tu rencontres la même idée: "Fais nous revenir à toi, Jéhovah, et nous reviendrons." (ch. 5. 21).

De là résulterait, dis-tu, que l'homme n'est pas libre mais entièrement dans les mains de Dieu qui agit par lui de telle sorte que sa responsabilité se trouve couverte.

A la vérité, ta réponse me surprend.—Et pourquoi donc?—Parce que je te croyais plus positiviste—et pensais que tu me réserverais plus d'objections scientifiques que de textes bibliques. Au reste, je ne regrette rien : tu me dis que tu avais relégué ta Bible dans le haut d'une armoire poussiéreuse où tu l'oubliais presque ; je considère déjà comme un résultat heureux de t'avoir amené à l'exhumer de cette quasi-sépulture, à la feuilleter, à reprendre contact avec un livre si complètement délaissé malgré sa valeur, et à te décider à l'avoir désormais à portée de la main.

—Succès bien maigre, diras-tu. Moins que tu ne le penses. Car si, dans ton observation, il entre cette sorte de plaisir que l'on trouve à la contradiction, il y entre aussi le désir d'être renseigné, la curiosité intéressée (je veux dire "prenant de l'intérêt à la discussion") qui sauve de la mortelle apathie. Et tout cela fortifie ma confiance dans le succès final. Te rappelles-tu que, visitant ensemble l'Institut de Botanique, à Montpellier, nous nous sommes arrêtés longtemps au seuil du laboratoire devant ces mots de Bernard Palissy qu'on avait peints sur la muraille : "La vérité se donne à qui la cherche ; mais pour la trouver, il faut être veillant, agile et laborieux"... C'est en somme la paraphrase de la parole évangélique : "Cherchez, et vous trouverez." (St-Mathieu, ch. VII, 7).

Tu cherches, donc... Confiance!

Comment l'Eglise concilie-t-elle les deux séries de textes ci-dessus, nous le verrons plus tard. Il nous est nécessaire au préalable d'avoir sous les yeux un aperçu synthétique de sa doctrine que je vais essayer de tracer maintenant.

Tout repose en somme sur la distinction, dans l'homme, de la nature et de la grâce. C'est là le fondement sur lequel tout s'appuie, aussi devons-nous y apporter beaucoup d'attention.

Ce qu'est la nature de l'homme, je n'ai pas à te l'exposer dans le détail. Sous un certain point de vue, c'est la science expérimentale qui nous renseigne à cet égard lorsqu'elle nous révèle l'anatomie et la physiologie humaines : l'homme est un animal.

Sous un autre point de vue, plus important d'ailleurs, c'est la philosophie qui vient compléter notre connaissance en nous indiquant les caractères psychologiques de cet animal étrange et les données morales qu'il trouve en lui du seul fait de son existence: l'homme est un animal, mais un animal raisonnable qui sent en lui-même une loi naturelle à laquelle il doit conformer l'exercice de son activité.

En un mot, la nature de l'homme, c'est tout ce qu'il possède en germe par essence, dès qu'il apparaît en ce monde. Cette indication générale suffit ce me semble, et il n'est pas utile, sous couleur de bien définir la nature humaine, de faire l'énumération des os, des nerfs, des muscles, d'expliquer comment s'accomplissent les fonctions diverses, digestion, circulation, nutrition, reproduction, locomotion, etc. Inutile aussi—et c'est fort heureux, car tu ne verrais pas la fin de cette lettre—inutile d'étudier en détail les sensations et sentiments, les passions et penchants, de discuter sur le plaisir et la douleur. Inutile encore de mesurer l'intelligence de l'homme, d'expliquer ses divers phénomènes, de discourir sur la perception, l'abstraction, la généralisation, etc.... Tout est résumé dans cette courte formule: la nature de l'homme est tout ce que comporte le développement normal de son être. Ainsi donc, le tout petit enfant qui vient de naître possède la nature de l'homme dans son intégrité.

Mais, qu'on le baptise: du même coup il acquiert la grâce qu'il n'avait point jusqu'alors. Animal raisonnable par la nature, par la grâce il devient enfant de Dieu et de l'Eglise, participant de la nature divine, héritier des promesses éternelles. Ces quelques mots nous font déjà pressentir que dans le christianisme la grâce va tenir une très grande place. Il importe donc de préciser avec d'autant plus de soin cette notion.

Si l'on s'en tenait au sens étymologique—*gratia*: bienveillance, faveur, bienfait—il faudrait appeler ainsi tous les dons faits à l'homme par son Créateur; tout serait grâce en l'homme—même sa nature, puisqu'il tient tout de la libéralité de Dieu. Ce n'est pas ce sens étendu qu'a adopté la doctrine catholique; voici comment nous pouvons le déterminer: des dons faits à l'homme, excluons tous ceux qui dérivent de ce que j'ai appelé sa nature, tous ceux qui sont compris dans sa nature: le reste est surnaturel et du domaine de la grâce.

La fin naturelle de l'homme, "c'est de connaître Dieu d'une connaissance rationnelle, de l'aimer souverainement sans doute, mais sans intime communication et de trouver dans cette connaissance et dans cet amour la joie, en sorte que, s'il le mérite, des conditions plus favorables que celles d'ici-bas étant données, et surtout la sécurité intellectuelle et morale étant procurée, cette connaissance, cet amour et cette joie constituent ce qu'il faut nommer la félicité naturelle." (1).

Parmi les dons surnaturels, le premier est la destination à une félicité plus grande, à un bonheur incomparable qui consiste dans la contemplation de Dieu face à face, dans la participation à la vie intime de Dieu, dans la vision béatifique. Tout ce qui se rapporte à cette fin, tout ce qui y mène est du domaine surnaturel, c'est-à-dire du domaine de la grâce.

Sans doute, dès sa naissance, l'enfant est destiné à cette félicité suprême, mais il n'est pas dans des conditions qui lui permettent de l'atteindre: il n'est encore né qu'au monde naturel. Par le baptême, il pénètre dans le monde spirituel, et la vision béatifique est au nombre de ses aspirations légitimes.

Il n'en fut pas toujours ainsi: dès leur apparition sur la terre, le premier homme et la première femme avaient eu la perspective de cette vie surnaturelle et éternelle dans le sein de Dieu; ils possédaient la grâce sanctifiante; mais séduits par le serpent, ils osèrent enfreindre la volonté de leur Créateur, et cette faute originelle leur valut quantité de maux qu'ils transmirent à leur postérité. Le genre humain tout entier avait reçu la salut en Adam (2e concile d'Orange can. XIX). Par son péché, Adam a perdu non-seulement pour lui, mais aussi pour nous, la sainteté et la justice qu'il avait reçues: "*Si quis Adae prevaricationem sibi soli, et non ejus propagini asserit vocuisse, et acceptam à Deo sanctitatem et justitiam quam perdidit, sibi soli et non nobis etiam perdidisse... anathema sit.*"

Les effets du péché d'Adam ne se bornèrent pas à la perte de la grâce sanctifiante et de l'amitié de Dieu; ils s'étendirent aux dons préternaturels qui avaient été départis à l'homme: l'exemption de concupiscence et l'immortalité. Son intelligence

---

(1) Le prix de la vie, par M. Ollé Lapruné, ch. XXVII, p. 351.

s'obscurcit, sa volonté s'affaiblit et la nature qu'Adam nous a laissée n'est pas celle dont Dieu l'avait primitivement revêtu.

Je m'aperçois, mon cher Etienne, que je suis entraîné à t'exposer dans un résumé succinct toute l'économie du christianisme. Pour bien saisir un point particulier de la doctrine, il est parfois nécessaire d'en avoir une vue synthétique et c'est le cas, il me semble. Tu voudras bien, par conséquent ne pas considérer comme "hors d'oeuvre," les généralités que renferme ma lettre: de même qu'en un édifice tel détail est mis en valeur par ce qui l'entoure, dans la religion catholique, telle ou telle question n'est bien éclairée que par l'ensemble.

Cela posé, je poursuis sans plus tarder.

Les conséquences du péché originel, ai-je dit, se sont étendues aux dons préternaturels et aux facultés naturelles de l'homme, réduisant ce dernier à l'état où nous le connaissons. Il conserve pourtant le libre arbitre, mais atténué. . . "*liberum arbitrium minime extinctum . . . , viribus licet attenuatum et inclinatum.*" (Concile de Trente, Session VI, *De Justificatione*, ch. 1er). "*Siquis liberum hominis arbitrium post Adae peccatum amissum et extinctum esse dixerit aut rem esse de solo titulo, imo titulum sine re. . . anathema sit.*" (Concile de Trente, Canon 5). Son intelligence n'a plus aussi nette la notion des biens spirituels; sa sensibilité est portée au mal par des penchants:

"Les sentiments et les pensées du coeur de l'homme sont inclinés au mal dès sa jeunesse," lit-on dans la Genèse (ch. VIII, 21); sa volonté demeure moins ferme dans le bien. La nature humaine n'est pas foncièrement pervertie; toutes ses oeuvres ne sont point péchés, contrairement à ce qu'enseignait Baïus à l'université de Louvain; elle est encore capable de vertus naturelles, mais ce dont elle est radicalement incapable, c'est de recouvrer par elle-même les biens surnaturels, la grâce sanctifiante, la gloire céleste et la vision béatifique.

Par un acte de pure miséricorde, Dieu voulut rendre à l'homme la vie surnaturelle dont sa faute l'avait privé. Pour cela, le Fils de Dieu, s'est incarné en une nature humaine; pendant trente-trois ans, il vécut parmi les hommes, puis, par un miracle d'amour, s'offrit en victime pour la rançon de tous. *Sic enim Deus dilexit mundum, ut Filium suum unigenitum daret*



(Evang. S. Jean, ch. III, 16). Le Fils de l'homme est venu sauver ce qui avait péri (Evang. St-Mathieu, ch. XVIII, 11).

Par le sacrifice du Golgotha, Jésus-Christ nous a donc rachetés de la mort éternelle. Mais pour profiter du salut qu'il nous offre, nous devons volontairement participer aux mérites de sa passion (Concile de Trente, Sess 6, ch. III. "*Qui fecit te sine te, non te justificat sine te. Ergo fecit nescientem, justificat volentem.*" (St-Augustin). Dieu qui t'a fait sans que tu le saches, ne te sauveras pas sans que tu le veuilles.

Comment l'homme travaillera-t-il à son salut? Par l'observation de la Loi nouvelle qu'a établi le Rédempteur. Par la seule nature, l'homme ne saurait y parvenir; pour atteindre une fin surnaturelle, il lui faut des moyens surnaturels, il lui faut la grâce. Celle-ci ne lui est jamais refusée, et lui est toujours suffisamment octroyée, pour qu'il puisse triompher des tentations. Le concile de Trente (Sess. VI, can 18) condamne toute doctrine contraire. Les véhicules de la grâce, ce sont les sacrements la prière et les bonnes oeuvres. Je les indique seulement; peut être plus tard aurons-nous à nous en occuper—je ne sais.

Mon cher Etienne, voilà fort succinctement résumé le plan de la rédemption; dès qu'on l'approfondit, on voit à chaque instant surgir cette notion du libre arbitre, ce caractère volontaire de la coopération de l'homme à l'oeuvre du salut.

Cette lettre est déjà trop longue, cher ami; je ne puis songer à entreprendre maintenant de développer la doctrine catholique touchant la volonté de l'homme. Je laisse cela pour des lettres ultérieures, mais avant de te quitter je veux préciser une fois pour toutes, ce que j'entends quand je parle du libre arbitre de l'homme.

D'une façon générale, être libre, c'est n'être entravé par aucun lien dans l'exercice de son activité. Posséder le libre arbitre; c'est pouvoir choisir entre deux actions contraires, ou bien entre l'action et l'abstention, sans y être contraint par aucune force extérieure, ni même intérieure, sans y être déterminé par la nécessité.

Au revoir, mon très cher ami, et à bientôt la suite.

Cordialement à toi.

## LETTRE IV.

Mon cher Etienne,

J'ai hâte de reprendre la question où j'ai dû la laisser l'autre jour. Je t'avais montré rapidement le schéma de la rédemption, et seulement indiqué que pour faire son salut, l'homme doit conformer sa vie aux commandements de Dieu et de l'Eglise, user du secours de la grâce et de la prière. Je veux m'attacher aujourd'hui à ce point particulier de la doctrine qui concerne la liberté morale.

La plus importante des sources de l'enseignement catholique, naturellement c'est l'Evangile. Or, partout nous y voyons Jésus-Christ tenant l'homme pour responsable de son péché: "Malheur à vous, dit-il, scribes et pharisiens hypocrites, qui payez la dîme de la menthe, de l'aneth et du cumin, et qui négligez les points les plus graves de la Loi, la justice, la miséricorde et la bonne foi! Ce sont ces choses qu'il fallait pratiquer sans omettre les autres." (Evang. S. Matt., ch. XXIII, 23 à 28). Pourquoi ces reproches et ces menaces, si la faute était fatale?

Ailleurs, lorsque Jésus répond au jeune homme qui lui demande ce qu'il doit faire pour avoir la vie éternelle: "Que si tu veux entrer dans la vie, garde les commandements."—"Si tu veux..."; le salut de l'homme ne s'opère donc pas sans une libre coopération de sa volonté. Ce jeune homme, l'Evangile nous dit que Jésus l'ayant regardé, l'aima... et pourtant, il ne lui assure point le bonheur éternel; il le lui propose, il lui offre sa grâce pour l'atteindre, mais il le laisse choisir librement; il peut résister au divin appel, et de fait, il ne suit pas la voie de perfection qui lui est montrée.

Ailleurs encore, le bon Maître dit à ses disciples: "Les hommes de Ninive se dresseront au jour du jugement, avec cette génération et la condamneront, parce qu'ils ont fait pénitence à la voix de Jonas et il y a ici plus que Jonas" (Evang. S. Mat. ch. XII, 4). Ainsi donc, même après les défaillances répétées, le salut est possible encore si l'homme veut se relever et expier sa faute; s'il se damne, ce sera pour n'avoir pas voulu se sauver; jamais ce ne sera faute d'une grâce suffisante. Sans doute, il

est bien difficile de toujours observer la loi et résister à la tentation ; à l'homme seul, c'est impossible : " Qui donc peut être sauvé ? " disent les disciples avec angoisse, et Jésus leur fait cette réponse que l'Eglise répète depuis dix-neuf siècles : " Cela est impossible aux hommes ; mais tout est possible à Dieu. " (Evang. S. Math., ch. XIX 25-26). Misérable faiblesse de la Créature, toute puissance miséricordieuse du Créateur l'une soutenant l'autre lorsqu'elle le veut, c'est toute la doctrine du salut.

L'affirmation du libre arbitre de l'homme ressort plus nettement encore des paroles du Divin Maître, lorsqu'il enseigne à ses disciples que la moralité d'un acte ne réside pas dans l'acte même mais dans l'intention de celui qui l'exécute ; c'est ce qu'il explique par la parabole du pharisien et du publicain ; c'est encore ce qu'il veut faire comprendre à ses disciples lorsqu'il préfère l'humble offrande de la veuve aux riches aumônes des juifs opulents : " Je vous le dis en vérité, cette pauvre veuve a mis plus que tous les autres. " (Evang. S. Luc, XXI, 3). Si la volonté seule importe, de simples pensées ou des désirs pourront être coupables : " Vous avez appris qu'il a été dit aux anciens : " Tu ne commettras point d'adultère. " Et moi, je vous dis que quiconque regarde une femme avec convoitise a déjà commis l'adultère avec elle dans son coeur. " (Evang. S. Math. V, 27-28).

Ailleurs, il dit que " c'est du coeur que viennent les mauvaises pensées, les meurtres, les adultères, les impudicités, les vols, les faux témoignages, les paroles injurieuses. Voilà ce qui souille l'homme. . . "

Comment pourrait-on, mon cher Etienne, concevoir cette distinction au point de vue de la sanction, de l'acte et de l'intention, si l'on refusait à l'homme le libre arbitre ?

Recherchons maintenant ce que nous trouvons à cet égard dans les écrits des apôtres.

C'est surtout dans les épîtres de Saint-Paul que l'on rencontre des textes intéressants sur cette question. Toute la doctrine s'y trouve. C'est d'abord la dualité de nature dans l'homme exprimée dans l'Epître aux Galates : " Je dis donc : Marchez selon l'esprit et vous n'accomplirez pas les convoitises de la chair.

Car la chair a des désirs contraires à ceux de l'esprit, et l'esprit en a de contraires à ceux de la chair; ils sont opposés l'un à l'autre, de telle sorte que vous ne faites pas ce que vous voulez.

Or, les oeuvres de la chair sont manifestes; ce sont l'impudicité, l'impureté, le libertinage, l'idolâtrie, les maléfices, les inimitiés, les contentions, les jalousies, les emportements, les disputes, les dissensions, les sectes, l'envie, les meurtres, l'ivrognerie, les excès de table et autres semblables. Je vous préviens, comme je l'ai déjà fait, que ceux qui commettent de telles choses n'hériteront pas du royaume de Dieu. Le fruit de l'Esprit, au contraire, c'est la charité, la joie, la paix, la patience, la mansuétude, la bonté, la fidélité, la douceur, la tempérance." (Ep. aux Galates, ch. V, 16 à 22 inclus.).

C'est encore la lutte du bien et du mal dans le coeur de l'homme qui arrache à l'Apôtre cet aveu sublime de l'impuissance de la nature et de l'inanité de ses efforts pour l'accomplissement de la Loi. "Je ne sais pas ce que je fais; je ne fais pas ce que je veux, et je fais ce que je hais. Or, si je fais ce que je ne voudrais pas, je reconnais par là que la loi est bonne. Mais alors ce n'est plus moi qui le fais, c'est le péché qui habite en moi. Car je sais que le bien n'habite pas en moi, c'est-à-dire, dans ma chair; le vouloir est à ma portée, mais non le pouvoir de l'accomplir. Car, je ne fais pas le bien que je veux, et, je fais le mal que je ne veux pas. Or, si je fais ce que je ne veux pas, ce n'est plus moi qui le fais, c'est le péché qui habite en moi. Je trouve donc cette loi en moi: quand je veux faire le bien, le mal est près de moi. Car je prends plaisir à la loi de Dieu, selon l'homme intérieur; mais je vois dans mes membres une autre loi qui lutte contre la loi de ma raison, et qui me rend captif de la loi du péché qui est dans mes membres. Malheureux que je suis! Qui me délivrera de ce corps de mort?" (Epître aux Romains VII, 15-24).

Dieu veut que l'homme reconnaisse sa faiblesse, qu'il confesse la véracité de la voix du Christ qui dit: "Sans moi, vous ne pouvez rien faire. *"Sine me nihil potestis facere."* (St-Jean XV, 5) et aussi: "Nul ne peut venir à moi si cela ne lui a pas été donné par mon Père."

Si l'homme ne peut rien par nature, Dieu par la grâce le rend capable de salut: "Ce qui était impossible à la Loi, parce qu'elle

était sans force à cause de la chair, Dieu l'a fait en envoyant, pour le péché, son propre Fils dans une chair semblable à celle du péché, et il a condamné le péché dans la chair." (Epître aux Romains, ch. VIII, 3). "Mais si le Christ est en vous, le corps, il est vrai, est mort à cause du péché, mais l'esprit est vie à cause de la justice. Et si l'Esprit de celui qui a ressuscité le Christ d'entre les morts habite en vous, celui qui a ressuscité le Christ d'entre les morts rendra aussi la vie à vos corps mortels, à cause de son esprit qui habite en vous." (id. 10-11).

Oui, le secours surnaturel que Dieu donne à sa créature a une merveilleuse efficacité. "Car, dit Saint-Paul, j'ai l'assurance que ni la mort, ni la vie, ni les anges, ni les principautés, ni les choses présentes, ni les choses à venir, ni les puissances, ni la hauteur, ni la profondeur, ni aucune créature ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu en Jésus-Christ, Notre Seigneur." (Ep. aux Romains VIII, 38-39).

Aux Philippéens il écrit: "Je puis tout en celui qui me fortifie—*Omnia possum in eo qui me confortat.*" (Epître aux Philippéens, ch. IV, 13). Qu'on ne lui attribue pas les mérites de ses oeuvres: c'est à la miséricorde divine qu'il faut rendre grâce: "C'est par la grâce de Dieu que je suis ce que je suis, et sa grâce envers moi n'a pas été vaine; loin de là, j'ai travaillé plus qu'eux tous (les autres apôtres)—non pas moi pourtant, mais la grâce de Dieu qui est avec moi." (1ère Epître aux Corinthiens, XV, 10).—"C'est par la grâce que vous êtes sauvés, par le moyen de la foi; et cela ne vient pas de vous, c'est le don de Dieu; ce n'est point par les oeuvres afin que nul ne se glorifie. Car nous sommes son ouvrage, ayant été créés en Jésus-Christ pour faire de bonnes oeuvres que Dieu a préparées d'avance, afin que nous les pratiquions." (Epître aux Ephéséens, ch. II, 8-10).

C'est donc Dieu lui-même qui est le grand ouvrier de notre salut, mais il exige notre collaboration; il ne nous sauve pas sans nous: "Comme ils (les païens) ne se sont pas souciés de bien connaître Dieu—*non probaverunt Deum habere in notitia*,—Dieu les a livrés à leur sens pervers pour faire ce qui ne convient pas" (Epître aux Romains, I, 28). Prenons donc soin de correspondre à la grâce: "De même que vous avez livré vos membres comme esclaves à l'impureté et à l'injustice, pour arri-

ver à l'injustice, de même livrez maintenant vos membres comme esclaves à la justice, pour arriver à la sainteté." (Epître aux Romains, ch. VI, 19). "Ne livrez pas vos membres au péché pour être des instruments d'iniquités, mais offrez-vous vous-mêmes à Dieu comme étant vivants de morts que vous étiez, et offrez-lui vos membres pour être des instruments de justice." (Epître aux Romains, ch. VI, 13).

De là, dans la religion d'amour, la suprême excellence de la charité: "Quel est le plus grand commandement de la Loi?" disait à Jésus un pharisien. Jésus lui dit: "Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton coeur, de toute ton âme et de tout ton esprit. C'est là le plus grand et le premier commandement. Le second lui est semblable. Tu aimeras ton prochain comme toi-même." (Evang. St-Math. XXII. 37-38). Saint-Paul insiste sur ce commandement du Maître: "Quand je parlerais la langue des hommes et des anges, si je n'ai pas la charité, je suis un airain qui résonne ou une cymbale qui retentit. Quand j'aurais le don de prophétie, que je connaîtrais tous les mystères et que je posséderais toute science; quand j'aurais même toute la foi jusqu'à transporter des montagnes, si je n'ai pas la charité, je ne suis rien. Quand je distribuerais tous mes biens pour la nourriture des pauvres, quand je livrerais mon corps aux flammes, si je n'ai pas la charité, tout cela ne me sert de rien." (1ère épître aux Corinthiens, XIII, 1-3).

Mais une question se pose alors, angoissante: Si la grâce est indispensable à l'oeuvre du salut, tous la reçoivent-ils? Oui, mon cher Etienne, et c'est encore Saint Paul qui nous le fait savoir: "Dieu, notre Sauveur, veut que tous les hommes soient sauvés et parviennent à la connaissance de la vérité. Le Christ Jésus fait homme s'est donné lui-même en rançon pour tous." (1ère Epître à Timothée II, 4 et 6).

—"Ainsi donc, comme par la faute d'un seul, la condamnation est venue sur tous les hommes, ainsi par la justice d'un seul vient à tous les hommes la justification qui donne la vie. De même, en effet, que par la désobéissance d'un seul homme, tous ont été constitués pécheurs, de même par l'obéissance d'un seul tous seront constitués justes." (Epître aux Romains V, 18-21). Chacun reçoit une grâce suffisante pour se sauver: "Le Seigneur

m'a dit: ma grâce te suffit—*Sufficit tibi gratia mea.*” (II° Epître aux Corinthiens XII, 9). Toutefois, Dieu peut préférer certaines âmes et leur accorder plus que ce minimum qu'il ne refuse à personne: “Béni soit Dieu, le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ qui nous a bénis dans le Christ de toutes sortes de bénédictions spirituelles dans les cieus! C'est en lui qu'il nous a élus, dès avant la création du monde, pour que nous soyons saints et irrépréhensibles devant lui; nous ayant, dans son amour, prédestinés à être ses fils adoptifs par Jésus-Christ, selon sa libre volonté, en faisant ainsi éclater la gloire de sa grâce, par laquelle il nous a rendus agréables à ses yeux en son Fils bien-aimé.” (Epître aux Ephésiens, I, 3-6).—“Nous savons d'ailleurs, écrit-il encore aux Romains que toutes choses concourent au bien de ceux qui aiment Dieu de ceux qui sont appelés par son éternel dessein. Car, ceux qu'il a connus d'avance, il les a aussi prédestinés à être conformes à l'image de son Fils, afin que son Fils soit le premier-né d'un grand nombre de frères. Et ceux qu'Il a prédestinés, Il les a aussi appelés, et ceux qu'Il a appelés, Il les a aussi justifiés, Il les a glorifiés. (Epître aux Romains, VIII, 28-30).

La participation au salut promis dépend du choix gratuit de Dieu: “Il en fut ainsi de Rebecca qui conçut deux enfants d'un seul homme, d'Isaac notre père; car, avant même que les enfants fussent nés, et qu'ils eussent rien fait, ni bien, ni mal—afin que le dessein électif de Dieu fût reconnu ferme, non en vertu des oeuvres, mais par le choix de celui qui appelle, il fut dit à Rébecca: “L'aîné sera assujetti au plus jeune,” selon qu'il est écrit: J'ai aimé Jacob, et j'ai haï Esau.”

“Que dirons-nous donc? Y a-t-il de l'injustice en Dieu? Loin de là; car il dit à Moïse: “Je ferai miséricorde à qui je veux faire miséricorde, et j'aurai compassion de qui je veux avoir compassion.” Ainsi donc, l'élection ne dépend ni de la volonté, ni des efforts, mais de Dieu qui fait miséricorde.” (Epître aux Romains, IX, 10-16).

—“Tu me diras: De quoi donc Dieu se plaint-il encore? Car, qui peut s'opposer à sa volonté? Mais plutôt, ô homme, qui es-tu pour contester avec Dieu? Est-ce que le vase d'argile dit à celui qui l'a façonné: Pourquoi m'as-tu fait ainsi? Le potier

n'est-il pas maître de son argile pour faire de la même terre un vase d'honneur et un vase d'ignominie. Et si Dieu, voulant montrer sa colère et faire connaître sa puissance, a supporté avec une grande patience des vases de colère formés pour la perdition, et s'il a voulu faire connaître aussi les richesses de sa gloire à l'égard des vases de miséricorde qu'il a d'avance préparés pour la gloire, envers nous qu'il a appelés, non seulement d'entre les Juifs, mais encore d'entre les Gentils, où est l'injustice?" (Épître aux Romains, IX, 19-25).

Cette lettre de l'apôtre aux Gentils me rappelle le discours de Jehovah au saint homme Job: "Quel est celui qui obscurcit ainsi la Providence par des discours sans intelligence?... Veux-tu donc anéantir ma justice, me condamner afin d'avoir droit? As-tu un bras comme celui de Dieu? Et ta voix, comme la sienne est-elle un tonnerre?..." Et Job, plein d'humilité confesse: "Oui, j'ai parlé sans intelligence de merveilles qui me dépassent et que j'ignore."—Quelle belle leçon nous est ainsi donnée! Notre vain orgueil veut pénétrer les desseins de Dieu; la raison humaine demande des comptes à la sagesse de Dieu! Misère! Pourquoi ne pas avouer plutôt sa faiblesse? Pourquoi ne pas reconnaître qu'elle ne peut atteindre "ni le fond ni le sommet!"

Je te quitte, mon cher Etienne, malgré tout le plaisir que j'aurais à prolonger cet entretien avec toi; je me propose, dans ma prochaine lettre, d'étudier Saint-Thomas; ce sera, je crois—(excuse l'expression!) un gros morceau à avaler mais tu as bon estomac, n'est-ce pas? A peine ai-je écrit ces mots que je les regrette; ils me paraissent fort peu respectueux pour l'Ange de l'Ecole... Tant pis! tu n'y verras pas de mauvaise intention; je t'écris comme je te parlerais, sachant bien qu'entre nous, il ne faut point de style académique froid et compassé. *Currente calamo...* C'est toujours le procédé.

De ton vieil et tendre ami.

(A suivre)



## Les Montagnais du Labrador et du Lac Saint-Jean

---



POURQUOI désigner sous ce titre la tribu sauvage qui fait le sujet de cette étude? C'est que nous n'entendons pas parler ici des Montagnais qui habitent le Nord-Ouest canadien. Ceux-ci sont répandus sur un immense territoire, bien qu'ils ne forment qu'une population de cinq à six mille âmes; ils n'ont aucun rapport avec les Montagnais du Labrador et du Lac Saint-Jean.

En arrivant au Canada les Français trouvèrent, à Québec et dans les environs, une nombreuse population sauvage. Parlant la même langue, ayant le même caractère, les mêmes moeurs, elle occupait toute la côte nord du fleuve et du golfe Saint-Laurent, depuis le détroit de Belle-Isle jusqu'à Trois-Rivières, ainsi que l'intérieur des terres jusqu'aux grandes baies du Labrador septentrional. Ceux de la côte reçurent le nom de Montagnais, à cause de l'apparence montagnaise de leur pays; ceux de l'intérieur des terres furent nommés Naskapis, c'est-à-dire infidèles, par suite de leur évangélisation relativement plus tardive.

Champlain et ses compagnons avaient à peine fondé Québec qu'ils se mettaient à explorer le pays. A peine arrivés de France les Jésuites et les Récollets, brûlant du désir de répandre la bonne nouvelle de l'Évangile, entreprenaient de longs et périlleux voyages. A ces aventureux Français, à ces intrépides missionnaires il fallait des guides hardis et expérimentés; ils les trouvèrent naturellement parmi les Montagnais qu'ils prirent

à leur service soit à Tadoussac, soit à Québec, soit à Trois-Rivières.

C'est ce qui explique, sans doute, pourquoi l'on retrouve, à des centaines de lieues de la région habitée par les Montagnais, tant de noms tirés de leur langue. Ainsi, Hochelaga (*ush ilagano*, on y dépose le canot, rade pour le canot; *ush ulagan*, vase, réceptacle pour le canot); cet endroit était probablement le terme du voyage des Montagnais du Saint-Laurent. De même Ottawa (*oten, otewa*, ça bout, chute où l'eau semble en ébullition); de là le nom canadien Chute des Chaudières. Mattawa (*mataouan*) signifie endroit où deux rivières se réunissent pour n'en former qu'une. Niagara (*neia kualan*) c'est une pointe creusée, un promontoire miné par les eaux; les rochers qui forment le *fer à cheval* canadien confirment cette dénomination sauvage. Chicago (où il y a des putois), Michigan (le grand lac), Mississipi (le grand fleuve) sont également des termes montagnais.

N'oublions pas, comme le fait remarquer le Révérend Père Charles Arnaud, O. M. I., que, dans la langue montagnaise, *a e* se prennent souvent l'un pour l'autre, de même que *o u*. *B p* ont la même prononciation. Il faut en dire autant de *d t* et des lettres *c, g, k* devant les voyelles *a, o, u*. *C* est rarement employé, en montagnais, devant ces voyelles, et jamais devant *e, i*. Quant à *g*, il adoucit quelque peu le son de *k*. *S j* se confondent; il en est de même des lettres *l, r*, employées indistinctement les unes pour les autres. Ainsi on peut dire Maskualo ou Maskuaro (la queue de l'ours), Kanata ou Canada, Koepek ou Quaebek.

Il est bon de remarquer aussi que les explorateurs et les premiers missionnaires français, comprenant imparfaitement la langue de leurs guides, ne manquaient pas de défigurer ces noms montagnais, et, trop souvent, de les franciser au point de les rendre méconnaissables.

La différence d'orthographe dans ces noms géographiques vient également de la variété des dialectes qui forment, avec le montagnais, la langue algonquine. Ces dialectes sont au nombre de quatre au moins: l'algonquin de l'Ottawa, le cris, l'odjibwe et le montagnais, lesquels donneront à ces *locatifs* les termi-

naisons et les désinences propres à leurs grammaires respectives. Ainsi, si un Algonquin dit *timagaming* (au lac profond), un Cris dira *timagamik*, et un Montagnais, *timagamits*; un Algonquin dira *kinogami* (le lac long), et un Montagnais, *tshinogami*.

Aujourd'hui, les Montagnais sont disséminés depuis les Escoumains jusqu'au détroit de Belle-Isle à l'est, et jusqu'au partage des eaux au nord. A part une centaine de familles qui fréquentent le lac Saint-Jean, peu d'entre eux s'aventurent au-delà de ces limites. Mais il faut dire que ce territoire suffit à la chasse, d'autant plus qu'aucun blanc n'est encore venu se fixer à l'intérieur du pays peu propre à la culture.

Quelle est la population montagnaise? Les rapports les plus récents donnent les chiffres suivants:

Bethsiamies... ..	400 âmes.
Escoumains... ..	43 “
Maskuaro... ..	400 “
Mingan... ..	200 “
Pointe-Bleue... ..	500 “
Sept-Iles... ..	500 “

On trouve, parmi cette population montagnaise, beaucoup de métis, on rencontre fréquemment des noms français tels que Bacon, Bellefleur, Hervieux, Picard, Volland, pour n'en mentionner que quelques-uns.

Le Montagnais est né chasseur, il ne rêve que la chasse. A part quelques semaines, quelques mois peut-être, il passe l'année à l'intérieur des terres, à la poursuite du gibier. Le gibier ne manque pas: on rencontre, un peu partout, la marte, la loutre, le castor, le caribou, l'ours, etc. Les nombreuses rivières qui sillonnent le pays fournissent d'excellent poisson. Le bon chasseur vit heureux, coulant une existence facile, même pendant les rigueurs de l'hiver, car une tente bien chauffée par un poêle le met, lui et sa famille, à l'abri des froids les plus intenses. Il ne craint pas d'empiéter sur les droits de son voisin; chez le Montagnais, en effet, les *terrains de chasse* ne sont pas partagés, chacun poursuit le gibier où il le veut. Souvent il en résulte de grands inconvénients, et surtout la destruction du castor, car

le chasseur n'a aucun intérêt à le ménager; il sait trop bien qu'un autre ne manquera pas l'occasion facile de se procurer une fourrure toujours recherchée.

Quand arrive l'été, le Montagnais se dirige vers la côte, à la rencontre du missionnaire qu'il n'a pas vu depuis un an. Il vient aussi chercher le marchand de pelleteries et vendre les fourrures qu'il rapporte de la chasse. Il s'y procure les vêtements et les vivres dont il aura besoin pour reprendre ses pérégrinations à l'intérieur des terres. De la farine, de la graisse, du thé, du sucre, voilà le menu du Montagnais.

Genre de vie bien précaire, dira-t-on et rempli de hasards et d'incertitudes. Ne serait-il pas possible de former l'enfant des bois à des habitudes plus sédentaires, à la culture du sol? Son pays n'est pas impropre à la culture, on y peut récolter du foin, des légumes, l'élevage des animaux s'y pratique facilement. Jusqu'ici les exhortations répétées des missionnaires, l'exemple des blancs sont demeurés sans résultat; et il en sera sans doute toujours de même. L'inconstance du sauvage, son insouciance, sa passion pour la vie aventureuse sont un obstacle insurmontable. Habile à fabriquer le canot d'écorce, la raquette, à orner de jolis dessins le soulier de peau de caribou, objets de première et d'absolue nécessité, il ne saurait s'astreindre à un travail continu et persévérant.

Le problème de l'instruction publique qui occupe tant les peuples civilisés, les Montagnais l'ont résolu depuis longtemps et à peu de frais. Chez eux, hommes, femmes et enfants, tout le monde sait lire et écrire. Dès 1844, le Révérend Père Flavien Durocher, Oblat de Marie Immaculée, leur enseignait la lecture et l'écriture. Dans ses nombreux voyages en canot il traçait, sur une écorce d'arbre, ou un bout de planche, les lettres de l'alphabet; il les enseignait à ses guides, et leur apprenait nos plus beaux cantiques. Les Révérends Pères Arnaud, Babel, Garin, O. M. I., contemporains et successeurs de ce grand missionnaire, sont devenus, eux aussi, maîtres d'école. Aujourd'hui chaque famille a son école, car le père et la mère se font les instituteurs de leurs enfants. L'aptitude toute particulière du sauvage pour apprendre les langues étrangères est un fait bien connu et bien établi; l'exemple des Montagnais, dont la plupart parlent français, en est une confirmation.

Une excellente grammaire a été publiée, il y a quelques années, par le Révérend Père Georges Lemoine, O. M. I.; elle rend l'étude de la langue montagnaise relativement plus facile, surtout si l'on y ajoute le dictionnaire édité par le même infatigable missionnaire.

La langue montagnaise n'en est pas moins très compliquée. Comme les autres dialectes de la langue algonquine, elle se compose essentiellement de verbes. Les substantifs en constituent une bien minime partie. Si encore ces verbes n'offraient pas plus de difficultés que nos verbes français; et Dieu sait pourtant si nos verbes sont faciles! Mais, au lieu de quatre conjugaisons, les Montagnais en comptent une trentaine déterminées par le rapport de la première à la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif. Par exemple, voici quelques terminaisons qui indiquent ce rapport et déterminent les diverses conjugaisons: *an-au; an-eu; kan-tseu; en-am; en-im; un-o; in-o; in-im; in-in; in-iu; win-win*. A cela il faut ajouter les conjugaisons provenant des formes réflexives, réciproques, passives et autres que prend le verbe suivant les circonstances; et l'on comprendra comment les Montagnais possèdent une trentaine de conjugaisons.

Ajoutez aux conjugaisons la difficulté des modes, nouvelle complication. Le montagnais possède, en effet, deux impératifs, le dubitatif, l'optatif, l'investigatif, le simultané, pour exprimer le doute, le désir, une question à réponse douteuse, la simultanéité de deux actions.

Sait-on le verbe, reste à construire la phrase. La possession entre deux troisièmes personnes s'exprime par une inversion; on met, après le nom du possesseur, le nom de l'objet possédé précédé de son, sa, ses. Ainsi, pour traduire *le fils de Pierre*, on dira *Pierre son fils*. Si un verbe transitif a pour régime direct une personne ou une chose considérée comme étant du genre animé, il revêt une forme spéciale; de même si ce régime est pluriel; de même encore si le sujet d'un verbe est neutre. L'interrogation se fait au moyen de la particule *a* que l'on met à la suite du verbe ou du mot principal. La négation se rend par l'un ou l'autre des mots *muats, nmuil, apo* employés cependant avec des modes différents.

Tous les Montagnais sont catholiques. Ils sont profondément et sincèrement attachés à la religion. Matin et soir la cloche réunit tout le monde à la chapelle. La tenue, le recueillement de ces enfants des bois ferait peut-être rougir plus d'un chrétien civilisé. Quand il est éloigné de la chapelle, occupé à chasser, le Montagnais n'oublie pas ses devoirs religieux. Deux fois le jour hommes, femmes et enfants font monter vers le Ciel leurs touchantes prières et leurs pieux cantiques. Le dimanche on s'abstient de tout travail servile, on se fait même un scrupule de chasser.

"Ir Mishiniigin-Eku Omeru Ishe Apats-tats Innuts," voilà le livre par excellence, le vademecum du Montagnais; on y trouve tout, catéchisme, prières, cantiques, messes notées. "Tshiste-kiigan Tshe Apatstats Irnuts," calendrier de juillet à juillet, indique les fêtes de chaque jour, les jeûnes, etc.

Le Montagnais est prêt à tous les sacrifices pour sa religion. Il y a quelques années, le missionnaire, se trouvant dans l'impossibilité de visiter leurs postes de traite les plus éloignés du Labrador, enjoignit aux sauvages de venir le trouver dans d'autres plus rapprochés du golfe Saint-Laurent. L'année suivante il constata que la plupart s'étaient mis en route pour exécuter ses ordres; un peu plus tard presque tous avaient franchi une distance de cinq cents milles, au risque de mourir de faim, afin de "faire leur mission" dans le golfe Saint-Laurent.

Le culte des morts est en honneur chez les Montagnais. Un sauvage meurt-il dans la forêt, on fait l'impossible pour lui donner une sépulture chrétienne dans le cimetière situé à côté de la chapelle. On ne craindra pas, pour donner au défunt cette marque de respect, d'apporter sa dépouille mortelle, quelquefois de plus de cent milles.

Pendant la mission le cimetière sauvage est le théâtre d'un bien touchant spectacle. Au coucher du soleil toute la population se rend, avec le missionnaire à sa tête, au champ où reposent les morts. Là chacun s'agenouille au pied de la croix qui porte le nom d'un parent et prie en silence. Puis des prières publiques, des chants pénétrants d'émotion montent vers le ciel pour ceux qui ne sont plus.

Trois missionnaires, les Révérends Pères Charles Arnaud,

Louis Babel, Callixte Mourier, se dévouent pour les Montagnais depuis plus de cinquante ans. Les Pères B. Boyer, E. Blanchin et A. Chaput exercent également le ministère parmi eux. Ces missionnaires, tous Oblats, leur prodiguent sans repos ni trêve leurs soins et leur dévouement, comme le font leurs frères aux tribus sauvages du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, du Mackenzie et de la Colombie-Britannique.

Fidèle observateur des lois du pays, le Montagnais ne confère à la dignité du chef aucune autorité proprement dite. La bonne réputation, l'adresse à la chasse, le prestige personnel donnent seuls à celui qui remplit les fonctions de chef quelque influence sur ses compatriotes. Désigné par le missionnaire ou choisi par le suffrage populaire, le chef exerce ses fonctions honorifiques tant qu'on est satisfait de lui. Cet honneur, d'ailleurs, est peu recherché.

On parle beaucoup des défauts des sauvages, de leur insouciance, de leur imprévoyance, de leur manque d'honnêteté, parfois, de leur passion pour les boissons enivrantes. Tout cela, jusqu'à un certain point, est vrai du Montagnais, mais combien de nobles qualités font oublier ses défauts ! Son attachement à la religion, sa docilité aux avis du missionnaire, sa générosité doivent-ils être comptés pour rien ? Et puis, ceux qui lui jettent la pierre avec un dédain pharisaïque n'oublient-ils pas que ses plus grands défauts, ils les doit à ses rapports de plus en plus fréquents avec les civilisés ?

Que réserve l'avenir aux Montagnais ? La disparition plus ou moins prochaine du gibier, l'imprévoyance du sauvage, la maladie qui fait tant de victimes parmi les enfants, préparent malheureusement l'extinction de ce petit peuple autrefois si prospère. Bientôt peut-être il faudra redire avec Garneau :

Triomphe, destinée ! Enfin, ton heure arrive.  
O peuple, tu ne seras plus.  
Il n'errera bientôt de toi sur cette rive  
Que des mânes inconnus.  
En vain, le soir, du haut de la montagne,  
J'appelle un nom : tout est silencieux.

L. J. C.

## A Travers les Faits et les Œuvres

---

En Angleterre.—Le bill d'éducation.—La Chambre des Communes rejette tous les amendements de la Chambre des Lords.—Celle-ci persiste dans son attitude.—Le bill est mort.—En Espagne.—Instabilité ministérielle.—Les dissensions du parti libéral.—Deux cabinets en huit jours.—En France.—La crise de la séparation.—Quelle était la portée de la loi.—La tactique perfide des sectaires déjouée par le Pape.—Pie X repousse pour le culte les servitudes légales.—Fureur des jacobins.—Nouvelles mesures de persécution.—Les évêques chassés des évêchés.—Mort de M. Brunetière.—Au Canada.—La session fédérale.—Le budget.—Le tarif.—L'accroissement du Nord-Ouest.

En Angleterre c'est la question scolaire qui est encore à l'ordre du jour. La chambre des Lords n'a pas renoncé à sa détermination de modifier le bill d'éducation dans un sens confessionnel. Elle a voulu que la loi respecte les droits de la conscience religieuse, et elle a adopté par d'énormes majorités tous les amendements qu'elle a crus nécessaires à cet effet. En prenant cette attitude, elle n'a pas obéi à l'esprit de parti, mais à des principes de l'ordre le plus élevé. En effet, lorsqu'il s'est agi du bill des *trade unions*, où la majorité des lords était hostile au projet, l'opposition n'a pas voulu exercer son droit de rejet ou d'amendement, parce que, a dit lord Lansdowne, la Chambre haute ne doit user de ce pouvoir que dans les cas où elle est convaincue que la mesure présentée n'a pas été suffisamment mûrie et ne correspond pas au vrai sentiment du peuple.

Cependant le ministère s'obstine à maintenir son bill tel qu'il l'a présenté. Et il semble prêt à engager la lutte contre la Chambre des lords. M. Birrell y a parlé dans ce sens. M. Lloyd-George, un ministre, et de plus un libre-penseur, a prononcé un discours violent contre les amendements confessionnels de la haute assemblée. Enfin le premier-ministre lui-même a fait



des déclarations qui ont paru menaçantes. De son côté, le chef du parti conservateur, M. Balfour, a fait entendre des paroles qui dénotent une résolution inflexible. S'il doit y avoir une bataille entre les deux Chambres, s'est-il écrié, ce sera une bataille mortelle.

A l'heure où nous écrivons, voici quelle est la situation. Le bill scolaire a retourné à la Chambre des Communes. Et, après un débat extrêmement vif, le ministère a fait rejeter tous les amendements de la chambre haute par un vote de 417 contre 107. Les membres irlandais, qui sont pourtant contre le principe du bill et qui l'ont combattu quand il a été soumis, ont cependant voté avec le gouvernement, en haine de la Chambre des lords, et en vue de la mesure concernant le gouvernement de l'Irlande, annoncée par le cabinet. De son côté, sur une motion de lord Lansdowne, la chambre haute a déclaré par 132 voix contre 52 qu'elle persistait dans ses amendements. Et le bill est mort.

Comme on le voit, la situation est bien tendue en Angleterre. Le conflit entre les deux Chambres peut entraîner des conséquences d'une extrême gravité!

\* \* \*

En Espagne aussi il y a crise, mais crise d'un autre genre. Le ministère, présidé par le général Lopez Dominguez, a démissionné. On sait que ce sont les libéraux qui gouvernent actuellement à Madrid. Mais ce parti est travaillé par des divisions très accentuées. Sous l'inspiration du ministre de la justice, le comte Romanones, le cabinet Dominguez avait présenté un projet de loi contre les congrégations religieuses, qui avait provoqué les acclamations de toute la presse maçonnique et anti-religieuse, et les dénonciations de tous les journaux et de tous les hommes publics attachés aux traditions catholiques de l'Espagne. L'un des chefs du parti libéral, M. Moret, s'apercevant que les questions religieuses soulevaient des difficultés pour ce parti, écrivit au roi afin de l'informer que la discorde pourrait éclater subitement et que la chute des libéraux serait une chose très grave en ce moment. Son intention

était d'induire le monarque à consulter les chefs du Parlement. C'est là ce qui a entraîné la démission du général Lopez Dominguez. Après avoir consulté plusieurs chefs politiques, Alphonse XIII a confié le soin de reconstituer le cabinet à M. Moret. Mais lui-même n'a pu se maintenir; il a dû se retirer du pouvoir après quelques jours, et un troisième ministère libéral a été formé sous la présidence du marquis de la Vega de Avijo. Au milieu de tous ces chassés-croisés de portefeuilles, la loi contre les congrégations religieuses est restée inscrite au programme libéral. Mais les bons esprits espèrent que les dissensions de ce parti vont finir par rendre impossible tout ministère pris dans ses rangs. Et alors les conservateurs espagnols, sous la direction de l'homme d'Etat éminent qui est leur leader, M. Maura, pourraient former un gouvernement fort qui couperait court à la politique anticléricale.

Espérons que le peuple espagnol ne s'engagera pas dans la voie désastreuse où la secte maçonnique a poussé la France.

\* \* \*

Hélas! ce n'est pas dans notre ancienne mère-patrie qu'il faut aller en ce moment chercher des exemples à suivre et des leçons à pratiquer. La crise religieuse est entrée dans une phase aiguë et douloureuse. Il semble que l'Eglise est destinée à voir se renouveler les sombres jours de la Révolution française, à devenir une victime vouée à la spoliation, à l'arbitraire, à l'ostracisme, dans le pays qu'elle a tant contribué à faire grand et glorieux.

On sait quelle était la portée de la loi de séparation. Dans la pensée de ses inspirateurs, elle avait pour objet non pas de rompre simplement le lien concordataire qui unissait l'Eglise à l'Etat, afin de laisser à chacun des deux pouvoirs, dans sa sphère, son indépendance et sa liberté d'action, mais de dépouiller l'Eglise tout en l'asservissant. Main-mise sur les biens ecclésiastiques et assujettissement du culte à des formalités et à des prescriptions périlleuses et tyranniques, telle était en deux mots la loi de séparation. L'instrument dont la secte régnante entendait se servir pour détruire l'autorité hiérarchi-

que de l'Eglise, c'était la fameuse association cultuelle qui ouvrait la porte à la discorde, à l'indiscipline, aux conflits, au schisme. Tout avait été préparé, machiné, avec une perfidie savante et une adresse insidieuse. L'article 4 semblait libéral et de nature à attirer l'Eglise sur le terrain de l'association; puis une fois là, l'article 8 renforcé de dix autres l'y aurait enlacée et étranglée. Les auteurs de ce chef-d'oeuvre d'astuce se frottaient les mains. Ils avaient trompé, aveuglé des catholiques notables eux-mêmes, et ils ne pouvaient prévoir que le souverain Pontife discernerait le piège et préférerait pour l'Eglise la ruine et la persécution à l'esclavage légal. Ils ne savaient pas ce que c'est qu'un pape. Ils ne pouvaient se douter que Jésus-Christ avait mis à la tête de son Eglise pour cette heure périlleuse précisément l'homme du moment. La désillusion est bientôt venue. Après avoir prié, médité, délibéré devant Dieu, d'un geste souverain le grand Pie X a écarté la loi scélérate, qui, du coup est tombée en pièces. Stupéfaits, mais non désarmés, les jacobins que la secte maintient au pouvoir pour exécuter ses basses oeuvres, se sont rabattus sur une autre tactique. Ils ont dit au clergé, aux catholiques: Puisque vous ne pouvez pas constituer d'associations cultuelles vu que le Pape vous le défend, il vous reste un moyen de célébrer en paix votre culte. Quoi qu'on en dise, nous ne sommes pas des tyrans; nous voulons l'Etat neutre, mais nous ne voulons pas l'Etat persécuteur; nous entendons vous laisser libres d'adorer votre Dieu à votre gré; nous ne fermerons pas les églises, comme on l'a prétendu, et comme des esprits extrêmes voudraient nous y pousser; nous les laisserons ouvertes, à votre disposition, et vous pourrez vous y réunir, y célébrer et y entendre la messe comme auparavant, y pratiquer en un mot votre religion paisiblement, en vous conformant simplement à la loi de 1881 qui régit les réunions publiques. Voyez comme nous sommes larges, conciliants, équitables, généreux, et admettez que votre Pape a bien tort de suspecter nos intentions.

Telle était l'attitude prise en dernier lieu par le gouvernement français. On la vit se dessiner nettement dans les deux discours merveilleusement habiles prononcés par le ministre des cultes, M. Briand, le 9 et le 13 novembre dernier, dans les-

quels il a mis en oeuvre toutes les ressources de la plus souple et de la plus dangereuse éloquence. Ecoutez donc, par exemple, en quels termes excellents cet orateur sincère parle du Pape et de l'Eglise :

“L'Eglise n'avait pas le droit d'approuver une loi comme celle-ci, sa tradition s'y refusait; le Pape ne parle pas, en effet, pour aujourd'hui ni même pour demain, mais bien pour un avenir si lointain qu'il se confond, dans son esprit, avec l'éternité. Mais quand il a fait cela, il y a la vie, à laquelle il faut s'adapter.

“Nous avons à enregistrer des mouvements de souplesse admirable derrière les Encycliques intransigeantes; donnez au Pape le conseil de ne pas se dresser rigide contre une loi qu'il peut accepter.

“Si vous faites cela, je ne dirai pas que vous agissez en bons catholiques—ce n'est pas mon affaire— mais je dirai que vous agissez en bons Français. (Applaudissements à gauche.) Vous aurez prouvé qu'on peut avoir l'esprit porté vers Rome, qu'on peut être disposé, par discipline, à s'incliner devant ses ordres, mais qu'on ne se désintéresse pas de la paix de son pays et des troubles qui peuvent y éclater.”

Ne voilà-t-il pas un ministre respectueux, raisonnable et bien disposés!!! Il comprend les motifs du Pape, il comprend la situation des catholiques, et il veut les aider. Puisque les associations cultuelles ne sont pas possibles, eh bien, essayons autre chose, s'écrie-t-il avec candeur. “Je ne dirai pas qu'ayant prévu le refus du Pape j'avais aménagé la loi dans cette prévision, ce serait mentir. Si j'avais voulu lier le service du culte aux associations rien n'était plus facile: il n'y avait qu'à insérer dans l'article 18 une disposition de ce genre: “La célébration du culte ne peut avoir lieu que par le moyen d'association.” J'avais d'abord inséré une telle disposition dans mon projet, mais je l'ai fait disparaître, et pourquoi? Le paragraphe 2 de l'article 9 prévoit le cas où une association est dissoute pour violation de la loi. Et alors je me suis dit: si nous sommes contraints de dissoudre une association, qu'arrivera-t-il pendant la période qui précédera la formation d'une association nouvelle? On ne peut interrompre le culte. J'ai donc fait dis-

paraître le membre de phrase et j'ai considéré que dans ce cas le culte, par l'article 25, serait soumis au régime des réunions publiques. La loi, après l'Encyclique ne s'appliquera pas moins. Si des citoyens se réunissent, conformément aux dispositions de la loi de 1881, ils ne commettront pas un acte illégal. La célébration du culte sera donc permise." Et plus loin : " Il est facile de s'accommoder du droit commun suivant la loi de 1881 ; je suis certain que les catholiques s'en accommoderont et ils devront mesurer leur geste aux permissions qui leur sont accordées par la loi de leur pays. J'espère qu'ils n'essayeront pas sur ce point de susciter des difficultés nouvelles. En tout cas, nous ne leur donnerons pas prétexte de recruter dans l'opinion catholique les moyens dont ils ont besoin pour la guerre. L'opinion catholique, nous l'avons avec nous."

Donc la liberté du culte en vertu du droit commun garanti par la loi de 1881 sur les réunions publiques, tel était le nouveau mot d'ordre des Clemenceau et des Briand. A première vue, la perspective n'offrait rien de tragique.

Mais quel était ce régime du droit commun tel que défini par la loi de 1881 ? D'après cette loi les réunions publiques sont libres. Mais elles doivent être précédées d'une déclaration faite, vingt-quatre heures d'avance, à la préfecture de police, à la préfecture, sous-préfecture ou mairie, par deux personnes jouissant de leurs droits civils et politiques, et dont l'une au moins est domiciliée dans la commune où la réunion doit avoir lieu. La déclaration doit contenir l'indication du lieu, jour, heure, et objet de la réunion. Chaque réunion doit avoir un bureau composé de trois personnes au moins chargés de maintenir l'ordre, d'empêcher toute infraction aux lois, de conserver à la réunion le caractère qui lui a été donné par la déclaration ; d'interdire tout discours contraire à l'ordre public et aux bonnes mœurs, ou contenant provocation à un acte qualifié crime ou délit. A défaut de désignation par les signataires de la déclaration les membres du bureau sont élus par l'assemblée. Ceux-ci, ou, jusqu'à leur élection, les signataires de la déclaration sont responsables des infractions aux prescriptions de la loi. Un fonctionnaire de l'ordre administratif ou judiciaire peut être délégué par le préfet de police, à Paris, et dans les

départements par le préfet, le sous-préfet ou le maire pour assister à la réunion. Le droit de dissolution ne doit être exercé par le représentant de l'autorité que s'il en est requis par le bureau ou s'il se produit des collisions ou des voies de fait. Voilà—d'après une analyse que nous empruntons à une étude *ad hoc*—les principales dispositions de la loi de 1881 sur les réunions publiques.

Ainsi donc, telle est la liberté du culte que MM. Clemenceau et Briand offrent généreusement aux catholiques de France. Les offices religieux soumis à une déclaration comme les assemblées électorales, assujettis à une procédure vexatoire; la messe célébrée sous l'oeil de la police, sous la surveillance de délégués de l'Etat, c'est-à-dire le plus souvent de la secte maçonnique; le service divin exposé à des interventions arbitraires, et à une dissolution sacrilège! C'est cela, c'est ce régime d'autant plus précaire et hasardeux que son application sera presque toujours confiée à des fonctionnaires possédés de la haine et de la passion anti religieuse, c'est cette nouvelle forme de servitude périlleuse que le libéralisme, la magnanimité de MM. Clemenceau et Briand présentent à l'Eglise de France.

Mais leur machiavélisme et leur ruse sont venus encore une fois se briser sur l'héroïque fermeté du Pape. Le Saint-Père a jugé sans doute que les exigences de la loi de 1881 ne peuvent se concilier avec la dignité, avec le caractère auguste des divins mystères qui sont l'objet du culte catholique. Et il a donné ordre au clergé de s'abstenir des déclarations requises, et de continuer à célébrer la messe dans les églises jusqu'à ce qu'ils en soient empêchés par la force. Cette énergique décision est tombée comme une bombe au milieu des opportunistes de toute couleur. Les sectaires du gouvernement sont obligés de jeter bas leur masque de modération. Le temps des habiletés à la Briand est passé, et l'heure de M. Clemenceau sonne. Il y a chez cet homme néfaste tous les éléments et tous les instincts du persécuteur. Athée, destructeur du christianisme et de ses dogmes, impie jusqu'au blasphème, révolutionnaire dans l'âme, il est l'ennemi mortel de l'Eglise et ne reculera devant aucune iniquité, devant aucun abus de la force pour la déraciner du

sol français. "Vous voulez la guerre, vous allez l'avoir tout de suite", a-t-il crié aux députés catholiques du haut de la tribune, au lendemain du premier coup frappé par lui. Il s'agissait de l'arrestation illégale et de l'expulsion de Monseigneur Montagnini, secrétaire de la nonciature, qui était resté à Paris, après la rupture des relations diplomatiques, pour prendre soin des archives. Comme réponse aux instructions pontificales, le gouvernement l'a fait arrêter et reconduire à la frontière par des agents de police, et a fait saisir tous les papiers confiés à sa garde. Attendons-nous à l'annonce prochaine de la découverte d'un complot contre la République, dont ces documents contiennent, dira-t-on, la preuve inéluctable. M. Clemenceau n'est-il pas un fabricant de complots émérite! Cet attentat odieux et lâche que les fantoches actuellement souverains de la pauvre France n'auraient pas osé se permettre contre un pouvoir fort, donne la mesure des excès dont ils sont capables. Ils annoncent qu'ils vont supprimer les pensions ecclésiastiques, appeler à la caserne tous les clercs jusqu'ici exempts du service, confisquer immédiatement les églises ou les mettre sous séquestre, désaffecter les grands séminaires, chasser les évêques et les prêtres des évêchés et des presbytères. Déjà l'archevêque de Paris, le vénérable cardinal Richard, a quitté son palais; il a accepté temporairement l'hospitalité de M. Denys Cochin, l'un des députés catholiques de la capitale. Plus de quarante évêchés et de cinquante grands et petits séminaires ont été évacués.

Quant à l'exercice du culte, le gouvernement laisse les églises ouvertes, mais il entend poursuivre tous les prêtres qui diront publiquement la messe sans la déclaration exigée par la loi de 1881. Le programme des loges s'accomplit. Depuis des années, le but que les jacobins français ont visé a été la destruction de la religion; et n'en déplaie au faux conciliateur Briand, c'est son collègue Viviani qui a dit vrai quand il a proclamé que lui et tout le parti du Bloc sont "attachés à l'oeuvre d'anticléricalisme et d'irréligion," qu'ils ont voulu "arracher la conscience humaine à la croyance de l'au-delà et, d'un geste magnifique, éteindre dans le ciel des lumières qu'on ne rallume pas." Au moins celui-là parle franc.

La nouvelle loi présentée par le gouvernement pour mettre à effet sa politique persécutrice a été adoptée par 413 voix contre 66, après un débat auquel ont pris part MM. Clemenceau, Briand, Ribot, Piou, Lasies, Raiberti, etc.

\* \* \*

Le télégraphe nous a apporté la triste nouvelle de la mort de M. Ferdinand Brunetière, membre de l'Académie française et directeur de la *Revue des Deux Mondes*. Il était âgé de cinquante-sept ans seulement.

Les lettres françaises ne pouvaient faire une plus grande perte. C'est un maître qui disparaît, une des plus nobles intelligences de notre âge qui s'éteint. Pour l'érudition littéraire, la vigueur de la pensée, la fermeté et l'autorité de la critique, le courage de la conviction, la rectitude de la conscience et l'éloquence de la parole, il pouvait avoir quelques égaux; à nos yeux il n'avait pas de supérieur. Sa carrière a été toute de labeur, d'étude, de production incessante, d'effort constant, de lutte intrépide pour les idées et les doctrines qui commandaient l'adhésion de son esprit.

Il avait débuté comme écrivain par quelques articles publiés dans la *Revue politique et littéraire*. En 1875 il vit paraître son premier article dans la *Revue des Deux Mondes* qu'il ne quitta jamais depuis, et dont il devint le directeur il y a douze ans. En 1886 il occupa la chaire de maître de conférences à l'Ecole Normale supérieure. En 1894 il fut élu membre de l'Académie française. Voici une liste assez complète de ses ouvrages: *Etudes critiques sur l'histoire de la littérature française*, six volumes; *l'Evolution des genres dans l'histoire de la littérature*, un volume; *l'Evolution de la poésie lyrique en France au XIXe siècle*, deux volumes; *les Epoques du théâtre français*, un volume; *le Roman naturaliste*; *Histoire et littérature*, trois volumes; *Questions et nouvelles questions de critique*, deux volumes; *Essais et nouveaux essais de littérature contemporaine*, deux volumes; *Manuel de l'histoire de la littérature française*; *Discours de combat*, deux volumes; *Variétés littéraires*, un volume, etc. M. Brunetière a publié aussi plu-



sieurs brochures. Il laisse en voie de publication, et inachevées, deux oeuvres importantes : *Sur les chemins de la croyance*, et une *Histoire de la littérature française*.

Nos lecteurs savent que, grandi dans l'indifférentisme religieux, l'illustre écrivain avait été graduellement conduit à la foi par l'étude, et spécialement par la fréquentation de Bossuet. On pouvait ne pas goûter également toutes ses idées sur l'apologétique religieuse à notre époque, toutes ses thèses philosophiques et sociales. Mais on devait rendre hommage à sa sincérité, à sa loyauté et à son mépris transcendant pour l'impiété triomphante.

Dans ces derniers mois il avait pris une attitude différente de celle que devait prescrire le Saint-Père dans la crise provoquée par la loi de séparation, et on l'avait remarqué au premier rang de ceux que l'on désigna sous le nom de soumissionnistes. Mais lorsque le Pape eut parlé, il s'inclina devant sa direction souveraine. Et les journaux catholiques nous diront dans quelques jours que le directeur de la *Revue des Deux-Mondes* est mort comme un croyant convaincu, et un fidèle enfant de la sainte Eglise.

Honneur à sa mémoire et gloire à son oeuvre ! Il a aimé la vérité et la justice, et le Maître divin dont il n'a pas craint d'embrasser la cause, désertée hélas ! par tant de transfuges, l'a fait entrer, nous en avons la confiance, dans le royaume éternel de la lumière totale et de la vision sans nuage.

\* \* \*

La session du Parlement fédéral s'est ouverte à Ottawa le 22 novembre. Le discours du trône n'annonce pas un grand nombre de mesures ; mais deux ou trois de celles qui y sont signalées à l'attention des Chambres sont de la plus haute importance. Nous mentionnerons un bill pour la revision du tarif, et des résolutions ayant pour objet le remaniement des subventions aux provinces. D'autres projets de loi relatifs aux postes, aux élections parlementaires, aux terres fédérales, à l'inspection des conserves alimentaires, à la fabrication et à la vente des médecines brevetées, etc., seront aussi présentés.

L'adresse en réponse au discours du trône a été proposée par MM. Pardee, député de Lambton (ouest), et Demers, député de St-Jean et Iberville. Le débat sur l'adresse n'a pas été extrêmement long. Les principaux discours ont été prononcés par Sir Wilfrid Laurier, MM. Borden, Foster, et Bourassa. Le discours du député de Labelle a été peut-être l'incident le plus notable de cette discussion. Au cours d'une élection partielle dans la province d'Ontario, le ministre de la justice, M. Aylesworth, avait prononcé des paroles qui constituaient une attaque personnelle contre M. Bourassa, et tendaient à représenter celui-ci comme un exploiteur de préjugés nationaux, comme un brandon de discorde, dont les idées et l'attitude étaient une menace pour les institutions britanniques au Canada. Le député de Labelle a demandé compte au ministre de ces paroles. Il s'est appliqué à justifier la ligne de conduite adoptée par lui dans la question des contingents canadiens envoyés en Afrique pour participer à la guerre contre les Boers, dans celle des droits scolaires de la minorité catholique et canadienne-française, au Nord-Ouest, et dans celle de l'observation du dimanche. Il a revendiqué avec énergie la liberté d'action et la légitime indépendance d'opinion que doit avoir tout député, surtout un député libéral. C'était à cause de sa lutte dans le comté de Québec en faveur de M. Robitaille que M. Bourassa avait été ainsi attaqué. Ni le ministre de la justice, ni aucun autre ministre ou député ministériel n'a répondu à sa justification.

Deux jours à peine après la clôture du débat sur l'adresse, le ministre des finances a prononcé son exposé budgétaire. C'est beaucoup plus tôt que d'habitude. Comme nos lecteurs se le rappellent peut-être, cette année l'exercice financier ne sera que de neuf mois; commencé le premier juillet 1906, il se terminera le 31 mars 1907. Et dorénavant nos années budgétaires se compteront d'avril à mars. C'est pour cette raison qu'à l'avenir, le Parlement fédéral sera convoqué au mois de novembre.

Le discours du ministre des finances peut être divisé en deux parties. Dans la première, l'honorable M. Fielding a exposé la situation financière du Canada au moment actuel. Dans la seconde, il a donné une esquisse du nouveau tarif que le ministre soumet au Parlement.

Durant la dernière année fiscale, terminée le 30 juin 1906, le revenu du Canada a été de \$80,139,360; soit une augmentation de \$8,956,587, sur le chiffre du revenu pour 1904-1905; les louanes seules figurent pour \$4,630,949 dans cette augmentation. Pour le même exercice les dépenses ordinaires,—ou imputables au revenu —ont été de \$67,240,640. En ajoutant à cette somme celle des dépenses extraordinaires, qui ont été en 1905-1906 de \$16,037,000 on arrive à un chiffre total de \$83,277,640. Pour l'année courante (1906-1907), au 20 novembre le revenu était de \$33,924,909, soit une augmentation de \$4,299,495 sur la période correspondante de l'année dernière. Au 31 mars prochain, le ministre des finances estime que le revenu pour les neuf mois sera de \$65,000,000, la dépense ordinaire de \$52,000,000, et la dépense extraordinaire de \$12,500,000. Quant à l'année fiscale qui commencera le 1er avril prochain (1907-1908), la dépense totale est évaluée à \$105,000,000.

Le ministre des finances a donné les chiffres suivants relativement au commerce du Canada. En 1904-1905, nos importations et nos exportations s'élevaient à \$470,000,000, en 1905-1906, elles ont été de \$550,000,000, une augmentation de 80 millions, dont 25 millions doivent être attribués aux importations et 55 millions aux exportations. L'honorable M. Fielding a fait observer à la Chambre combien la situation financière est satisfaisante. Il a récapitulé les surplus obtenus depuis qu'il administre les finances et a déclaré que ces surplus forment un total de 77 millions de piastres.

Dans la seconde partie de son discours, il a abordé la question du tarif. C'est un tarif nouveau, remodelé, que le gouvernement soumet au Parlement, mais ce n'est pas un tarif sensiblement différent de celui qui existe à l'heure actuelle. M. Fielding a insisté beaucoup sur ce point. "Nous comprenons, a-t-il dit, que la condition générale du Canada aujourd'hui est telle qu'aucun changement radical dans le tarif n'est nécessaire. Conformément aux intentions récemment exprimées, nous allons changer la forme et le cadre de notre tarif. Nous allons adopter un nouveau genre de cédules, mais après tout on se convaincra que les présentes résolutions ne contiennent pas de changement radical, de changement considérable." Et plus

loin, il a appuyé sur cette déclaration : "Le tarif général sera, dans une large mesure, le tarif actuel. Pas absolument sans doute; il y aura quelques variations; toutefois en substance, ce tarif ne sera pas beaucoup différent de celui qui est aujourd'hui en vigueur. Sur quelques articles il y aura des droits plus élevés, mais, comme règle, le tarif général d'aujourd'hui et le tarif général de la nouvelle cédula seront à peu près semblables."

Nos lecteurs n'attendent pas de nous que nous entreprenions ici l'analyse du tarif Fielding. *Non esset hic locus*. Nous nous bornerons à dire qu'il est divisé en trois catégories: le tarif désigné sous le titre de tarif *préférentiel* anglais; le tarif intermédiaire; et le tarif général.

On sait que, depuis 1897, nous avons un tarif de préférence pour l'Angleterre, c'est-à-dire que les importations d'Angleterre et de plusieurs colonies anglaises paient généralement 33 pour cent de moins à la douane canadienne que celles des autres pays. Ce tarif de préférence est maintenu avec quelques changements; mais ceux-ci sont de peu d'importance. La tendance est plutôt favorable à la Grande-Bretagne. "Dans l'ensemble, dit le ministre des finances, comme résultat de notre révision, le tarif paraîtra plus avantageux à la Grande-Bretagne et plus accentué dans le sens de la préférence."

La seconde catégorie portera le titre de tarif intermédiaire. C'est un tarif qui n'entrera pas immédiatement en vigueur, mais qui pourra être appliqué, suivant la discrétion du gouverneur général en conseil, à tout pays qui jugera opportun d'accorder au Canada des avantages douaniers. Il restera dans nos statuts comme une invitation permanente à nous mieux traiter. Pour nous servir des expressions mêmes de M. Fielding, ce sera un instrument au moyen duquel le gouvernement pourra, de temps à autre, conduire des négociations avec les pays disposés à nous offrir des conditions favorables. Ce tarif intermédiaire, comme son nom l'indique, consiste en une série de droits de douane fixés à mi-chemin du tarif général et du tarif de préférence britannique; il est plus élevé que celui-ci, moins élevé que celui-là. Comme exemple, prenons un article au hasard: les caractères d'imprimerie paieront d'après le tarif

général 20 pour cent, d'après le tarif intermédiaire 17 1-2 pour cent, et d'après le tarif de préférence britannique 12 1-2 pour cent.

La troisième catégorie, appelée le tarif général s'appliquera à tous les pays en dehors de ceux qui bénéficient du tarif dit *préférentiel*, ou qui obtiendront les avantages du tarif intermédiaire par voie de concessions douanières.

Nous espérons avoir fait suffisamment comprendre, par ce qui précède, l'économie de la législation fiscale proposée par le gouvernement du Canada. Elle ne semble pas devoir obtenir une approbation générale. Des représentants de l'association des manufacturiers ont déjà fait entendre leur protestation. Le président du comité fiscal de ce corps important et le secrétaire de l'association ont fait publier une déclaration dans laquelle il est dit que le nouveau tarif est un désappointement. Le tarif général est à peu près le même que l'ancien et n'encouragera, d'après eux, l'établissement d'aucune industrie nouvelle. Les recommandations des manufacturiers, concernant leurs différentes espèces d'industries ont été apparemment mises de côté. Le tarif général n'apporte presque aucune amélioration à la situation quant à la protection contre les Etats-Unis, tandis que, d'autre part, si le tarif intermédiaire est applicable à ces derniers, il sera désastreux pour plusieurs de nos industries. Cette protestation a été donnée à la presse au nom du comité du tarif nommé par l'association des manufacturiers canadiens.

Dans la Chambre des Communes, l'honorable M. Foster a pris acte du fait que le nouveau tarif diffère très peu de l'ancien, et que le principe de la protection n'a pas été éliminé de notre politique fiscale par le gouvernement actuel. Parlant immédiatement après le ministre des finances, il lui était impossible, a-t-il dit, de critiquer en détail le projet soumis. De prime abord ce projet lui semblait défectueux en plusieurs points. De quel profit réel sera le tarif intermédiaire? Ne sera-t-il pas une cause d'instabilité et d'incertitude? Les industries seront-elles jamais sûres du lendemain, lorsque par un simple arrêté en conseil les conditions de la concurrence étrangère pourront être changées. C'est une chose très grave que d'investir un gouvernement quel qu'il soit d'un pouvoir aussi arbitraire.

Avant de parler du tarif, M. Foster avait parlé de la situation financière. En sa qualité de principal critique budgétaire de l'opposition, il s'était efforcé de montrer le revers de la médaille, dont M. Fielding avait habilement fait scintiller aux regards de la députation la face brillante. Il n'a pu nier la prospérité commerciale qui est réelle, ni les surplus qui sont tangibles et considérables. Mais il a soutenu que ces surplus étant le produit des taxes, et le chiffre global des taxes ayant augmenté énormément depuis 1896, il serait de sage politique d'avoir moins de surplus et d'accorder au peuple un dégrèvement d'impôts. Il a rappelé que la dépense totale, de 42 millions qu'elle était en 1896, s'élève à 105 millions en juin 1907. Suivant lui, c'est excessif, et le gouvernement ne semble pas suffisamment préoccupé des mauvais jours qui succéderont infailliblement à l'ère de prospérité dont nous jouissons.

Les discours de MM. Fielding et Foster sont d'une lecture intéressante et instructive. Les deux aspects de la question financière y sont présentés avec habileté, et les thèses divergentes du ministère et de l'opposition y sont mises en lumière par deux hommes politiques remarquablement doués.

Le débat sur le budget a été beaucoup plus court que d'habitude. Il a été expédié en deux séances. De part et d'autre on voulait aborder le plus tôt possible l'étude en détail du nouveau tarif.

\* \* \*

Le résultat du dernier recensement quinquennal des provinces de l'ouest vient d'être publié. En voici les chiffres comparés à ceux du recensement de 1901. Pour le Manitoba: en 1901, 255,211 âmes; en 1906, 365,848; augmentation, 110,637 âmes. Pour la Saskatchewan, en 1901, 91,279; en 1906, 256,984; augmentation, 165,705. Pour l'Alberta, en 1901, 73,022; en 1906, 184,096; augmentation 111,074. Pour les trois provinces réunies, le total pour 1901 était de 419,512, et pour 1906, il est de 806,928. Soit une augmentation de 387,416 en cinq ans. C'est une progression énorme. Parcourez la liste des villes. Brandon a augmenté de 5,620 à 10,411; Calgary de 4,091 à 11,

967; Edmonton de 2,626 à 11,163; Moosejaw de 1,558 à 6,251; Régina de 2,749 à 6,169; St-Boniface de 2,019 à 5,119; et Winnipeg de 42,340 à 90,204. Prenez maintenant les circonscriptions électorales. L'accroissement de la population dans Assiniboia-Est a été de 21,573 à 45,949; dans Humboldt de 5,678 à 39,676; dans Edmonton de 20,029 à 40,529; dans Qu'Appelle, de 15,003 à 51,350; dans Saskatchewan de 17,237 à 40,477; dans Strathcona de 20,678 à 60,620. C'est-à-dire que dans toutes ces divisions électorales le chiffre de la population est beaucoup plus élevé que celui de l'unité de représentation en vigueur dans les provinces de l'Est. Comme résultat de cette augmentation si considérable, la représentation des deux provinces d'Alberta et de Saskatchewan qui était de dix députés va être portée à dix-sept, dix pour la dernière et sept pour la première.

Ces chiffres sont de nature à faire réfléchir les hommes publics des vieilles provinces. Dans cinq ans l'Alberta et la Saskatchewan auront peut-être un million d'habitants, et deux millions dans dix ans. D'ici à quinze ans, ces deux jeunes provinces, avec la Colombie et le Manitoba, seront probablement beaucoup plus peuplées qu'Ontario, Québec, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse. La représentation devra suivre la population. Le centre de gravité de la Confédération sera déplacé. L'hégémonie politique passera de l'Est à l'Ouest. Les anciennes provinces doivent donc redoubler d'efforts pour activer le développement de leurs revenus et le peuplement de leur territoire. Nous surtout de la province de Québec, nous devons ouvrir les yeux à la perspective que nous font entrevoir ce recensement de l'Ouest et ce prodigieux accroissement. Nous occupons dans la Confédération une situation spéciale. Sous peine de déchéance et d'effacement, il nous faut fouetter nos énergies et travailler sans relâche à fortifier notre province catholique et française. Poussons au nord, colonisons, plantons des clochers, semons des paroisses, créons des centres nouveaux d'activité économique, fondons solidement au delà des Laurentides un nouveau Québec. Exploitions toutes nos ressources avec intelligence et méthode. Améliorons sans cesse notre agriculture et multiplions nos industries. Efforçons-nous de donner un plus puissant essor à notre instruction publique à tous

les degrés. Que le mot d'ordre de tous les vrais patriotes soit : en avant ! pour le progrès, l'accroissement, l'avancement de la province de Québec, et le maintien de son influence et de son prestige dans la Confédération canadienne !

\* \* \*

Dans quelques jours commencera l'année nouvelle. Nous souhaitons d'avance qu'elle soit heureuse et prospère pour tous nos bons et fidèles lecteurs de la REVUE CANADIENNE. Que 1907 donne la joie à leur foyer, la paix à leur cœur et le succès à leur carrière.

*Thomas Chapais*

Québec, 26 décembre 1906.

